

LE CANADA FRANÇAIS

Atelier moderne
Impressions de tous genres

Hebdomadaire dévoué aux intérêts de toute la Région.

Directeur: L.-Omer Perrier.

81 ans d'existence
Fondé le 1er juin 1860

VOL LXXXI No. 12

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA

JEUDI 15 AOUT 1940

SAINT-JEAN OBTIENT UNE ECOLE D'AVIATION ET DEVIENT UN CENTRE AERONAUTIQUE IMPORTANT

Terrain d'atterrissage à Farnham

Travaux d'envergure sous la direction de M. l'ingénieur Bouchard

Un centre aéronautique d'importance vitale, c'est ce que devient Saint-Jean avec la création d'un aéroport moderne, et d'une Ecole d'Aviation.

C'est ce que vient de nous apprendre l'ingénieur qui a charge des travaux, M. Jean Bouchard, du Ministère des Transports. Profitant d'une matinée pluvieuse, ce qui pour les ingénieurs signifie de l'inactivité forcée, nous avons eu le plaisir de rencontrer M. Bouchard à l'Hôtel National où il se retire. Très jeune et l'air fort actif, M. Bouchard, qui est natif de Saint-Hyacinthe, et neveu de l'hon. T. D. Bouchard, ministre de la Voirie et des Travaux publics dans le gouvernement provincial, est à St-Jean depuis le début de la semaine dernière; et sans perte de temps, les premiers travaux commencent vendredi dernier.

Il s'agit de construire un très grand aéroport muni de trois immenses pistes de décollage de 2,000 pieds de longueur chacune, sur 100 pieds de largeur. Construites entièrement en asphalte, elles seront orientées respectivement selon les directions suivantes:— Nord-Sud, Est-Ouest;— et Nord-Est-Sud-Ouest. Quant au terrain lui-même il s'étend sur une superficie de 175 acres carrées environ, à même des terres expropriées aux approches de la ville, en deçà du Grand-Bernier, venant jusqu'au canal Jack-wood. Les oeuvres vitales seront plutôt centralisées vers la partie nord-ouest.

Les travaux s'avèrent d'une nature facile à cause de la nature exceptionnellement favorable du terrain. Depuis les six années que M. Bouchard s'occupe de travaux de génie, il nous avouait n'avoir

jamais travaillé sur du terrain aussi ferme.

Cette entreprise relève du Ministère des Transports, dont l'hon. J. P. A. Cardin est le titulaire. Une fois terminé, l'aéroport passe ensuite aux mains du Ministère de la Défense Nationale.

La décision d'un centre aéronautique à Saint-Jean avait été décidée dès le mois de mars dernier, et avait été obtenue grâce aux démarches efficaces de notre dévoué député au fédéral, M. Martial Rhéaume.

Les travaux de l'Ecole d'Aviation, entrepris en vertu du plan interimpérial de formation d'aviateurs militaires, débiteront un peu plus tard. Ils comprennent la construction d'environ 15 vastes immeubles qui constitueront l'Ecole, avec ses salles de cours, ses ateliers, son "mess" des officiers, ses dortoirs, ses réfectoires et les immenses hangars pour les avions.

L'entreprise de l'aéroport se poursuivra vraisemblablement jusqu'en décembre.

LE TERRAIN D'ATTERRISSEMENT A FARNHAM

La municipalité de Farnham sera dotée, de son côté, d'un grand champ d'atterrissage. C'est ce qui a été décidé en vertu d'une soumission du Ministère des Transports, accordée au cours de la journée d'hier.

C'est également M. l'ingénieur Bouchard qui aura la direction de l'entreprise.

Il s'agira à Farnham d'un terrain d'atterrissage seulement, entretenu sous gazon ras. Les travaux consisteront donc principalement à niveler méthodiquement les lots réquisitionnés.

Pèlerinage des Filles d'Isabelle à Philipsburg

Dimanche, le 18 août prochain, les Filles d'Isabelle organisent un pèlerinage à Notre-Dame du Laus, sanctuaire situé à Philipsburg sur les bords du Lac Champlain. Les membres peuvent amener leurs amies; les messieurs sont également admis. Le départ se fera devant la cathédrale, à huit heures A. M. Les membres voudront bien mettre leurs insignes. Le prix du billet est de \$1. On voudra bien communiquer avec Mme la Régente, Mme F. Côté, pour plus amples informations. Son numéro de téléphone est de 2970.

(Communiqué)

Avis Important aux Cyclistes

La loi provinciale qui défend à tout cycliste d'embarquer une deuxième personne sur les bicyclettes à pédale est toujours en force, quoique l'on semble oublier ce point. Ainsi il est formellement défendu de circuler deux personnes sur un bicycle; il est défendu de circuler sur les trottoirs et le port de lumière est obligatoire.

La police de la Cité de Saint-Jean a reçu des ordres formels et elle sévira à l'avenir, contre toute personne enfreignant les règlements.

Avis à tous de se tenir sur leurs gardes.

Société d'Agriculture Fédérée de Saint-Jean

L'exposition approche. Avez-vous pensé qu'il est maintenant temps de faire vos entrées? Lisez votre programme à la Page 25 et vous verrez à l'article C que les inscriptions doivent être faites pour le 18 août sans quoi une charge additionnelle de 10% vous sera imposée.

Les numéros d'enregistrement des sujets pur sang doivent aussi être inscrits sur vos formules et ceci est obligatoire.

J.-R. ST-ARNAUD.

Secrétaire-trésorier.

Soirée Mariale et Heure de Réparation

Ce soir, jeudi, le 15 courant, à 7.30 heures, en l'église-cathédrale aura lieu une soirée mariale, consacrée à des prières spéciales à la très Sainte Vierge Marie, afin d'obtenir la cessation de la guerre. Il y aura procession, chapelet, salut du Saint-Sacrement.

Demain soir, vendredi, à 7.30 heures une heure de réparation sera faite aux pieds de Jésus-Hostie; il est inutile d'insister sur l'importance de répondre généreusement à l'appel de notre évêque vénéré, qui par l'entremise de notre dévoué curé, M. le chanoine W. Charbonneau, a fait au prône des différentes messes, dimanche dernier, une forte pression auprès de tous les fidèles.

Il n'y a que la prière et le sacrifice qui puissent rivaliser avec les armes de l'ennemi; ne l'oublions pas et soyons généreux à l'occasion.

(Suite à la page 17)

LA CONSTRUCTION DU COLLEGE DE SAINT-JEAN

On nous informe que, lors d'une réunion tenue samedi dernier, Mgr l'évêque de Saint-Jean, ainsi que l'architecte du Collège, M. Félix Racicot, de Montréal, ainsi que les principales personnalités du Collège, ont ouvert les enveloppes des soumissionnaires, en vue de la construction.

Les évaluations sont d'environ \$600,000 dollars, et le contrat serait confié à une importante firme d'entreprise générale de Montréal, avec M. Jean-Paul Trahan comme principal intéressé. Ce qui implique donc que le premier coup de pelle serait donné incessamment.

Bonne Nouvelle pour les Fileurs, La Brock's Silk parmi nous

L'on nous informe de source autorisée que M. Brock, de la Brock's Silk, de Cowansville, est à former une nouvelle compagnie qui s'est portée acquéreur, ces jours derniers, de l'immeuble Schick, de cette ville.

On s'occupera du filage de la soie

et bon nombre de fileurs et fileuses y trouveront de l'emploi.

Nous sommes heureux d'annoncer la nouvelle au public de notre ville, espérant qu'avec la venue de cette industrie, chômeurs ou chômeuses auront l'occasion de mettre à profit, leur activité.

Tirage au Profit du Corps de Clairon

Une superbe bouilloire électrique marque "Speed King" vient d'être mise en tirage au profit du corps de clairon "Le Carillon de St-Jean et Irberville".

Le tirage se fera au Chalet des Raquetteurs, le 13 septembre, à 9 heures P. M. Une cordiale invitation est faite à tous de s'y rendre.

Avis aux Artisans Canadiens-Français

DAMES ET MESSIEURS

Tous les membres des Artisans Canadiens-Français des succursales Saint-Jean et Brassard, sont priés de se rendre mercredi soir prochain, le 20 courant, à 8 heures, à 133 Jacques-Cartier, chez le secrétaire.

Il s'agit de jeter les bases d'une grande offensive, prélude des fêtes du Cinquantenaire de cette belle société, dans notre ville, en septembre.

Artisans Canadiens-Français, dames et messieurs, faites-vous un devoir d'assister à cette réunion. C'est la petite part de chacun qui fera l'éclatant succès attendu.

On rafraîchit le bureau d'enregistrement

Le registraire de Saint-Jean, M. le notaire Desmarais et le personnel du bureau d'enregistrement doivent être fort satisfaits de la toilette que les peintres sont allés faire à l'intérieur du bureau, qui en avait un évident besoin.

Boiseries, murs et plafond présentent maintenant un coup d'oeil beaucoup plus attrayant, sous leurs couleurs fraîches, en crème et vert.

"Le procès de Vichy est une comédie"

Le général Charles De Gaulle, chef de "tous les français demeurés libres", a, au cours d'une émission à la radio, qualifié le procès des "responsables de la guerre" du gouvernement de Vichy, de "pièce de théâtre".

"Les traîtres qui ont capitulé" a dit le général De Gaulle, "cherchent à détourner l'attention de leurs propres crimes."

Il a ajouté "qu'au moins deux" chefs du gouvernement de Vichy, sont responsables de la défaite de la France, pour n'avoir pas voulu "mécaniser" son armée.

"Scène d'Intérieur"

Le public de Saint-Jean a été gracieusement invité à surprendre sur le vif une scène de ce que devrait être l'intérieur du futur ménage de M. Raymond Lefebvre, s'il fallait en croire ses amis.

M. Lefebvre, dont l'endurcissement à vouloir demeurer célibataire a fondu probablement avec la présente canicule, a bénéficié, lundi soir dernier, d'un avant-goût de la vie maritale, au sein d'un "foyer" ambulant.

Les choses se sont faites en grand, selon des conceptions d'une mise en scène à l'honneur de son auteur. Précédé d'une estafette montée sur cheval pas fringant, probablement pour annoncer la bonne nouvelle, le cortège s'enrichissait d'un groupe de musiciens qui crachaient l'harmonie (conjugale ??) à grand renfort de cuivres, pendant que montés sur un char de gloire, Monsieur Lefebvre et "Madame" recevaient de la visite joliment encombrante, qui s'affairait autour d'un poêle qui fumait d'importance, histoire d'aider au lavage qui ne s'avérerait pas très efficace à en juger par la cordée grisâtre qui s'allongeait dans la cuisine. Sans oublier l'autre, pour qui la propreté semblait consister à prendre son bain là où on le trouve. Il semble assuré en tout cas que chez M. Lefebvre, il y aura un bain, dût-on l'installer dans la cuisine... ne serait-ce que pour rendre service à la visite!

Fumée sans Feu

La brigade des pompiers a été mise en alerte assez tard, dans la soirée de dimanche par un appel chez M. Bissonnette. Rendus sur les lieux, les pompiers trouvèrent M. Bissonnette fort surpris de les voir arriver.

Il y avait bien du feu en effet, mais dans une fournaise qu'il venait d'allumer. Il était arrivé ceci, qu'à l'insu de M. Bissonnette, des étrangers avaient été alertés par la fumée qui se dégageait de l'allumage. Rien de plus pressé pour eux que de s'élancer vers la boîte à signalements.

Il se trouve donc tout de même des cas où il peut y avoir fumée sans feu, ou du moins sans incendie.

Etre Dangereux

Le colonel Lindberg déclare que les Etats-Unis pourraient coopérer avec Hitler si celui-ci gagnait la guerre. Il n'y a aucun doute possible sur la bonne volonté du Führer pour coopérer. Sa coopération avec le maréchal Pétain en est la preuve.

Le recensement national permettra à Ottawa de trouver à chacun de l'emploi

Le gouvernement saura exactement la main-d'oeuvre disponible pour l'exécution de chacune des commandes de guerre qui se donneront au Canada.

L'enregistrement national promet d'être plus qu'un succès. Ce sera comme une démonstration, de la part de tout un peuple, de son désir de servir. Et l'effet sera peut-être, autant qu'il est possible, de mettre fin au chômage. Avec l'expansion industrielle qui se produit actuellement au Canada, et dont peu de gens réalisent l'ampleur, il n'y aura guère que les inaptes au travail qui ne trouveront pas d'emploi.

Les autorités s'émerveillent des offres bénévoles qui leur parviennent de partout. Nombre d'édifices, publics et autres, sont mis à leur disposition. Les comités volontaires fonctionnent dans presque toutes les circonscriptions électorales. On sait incidemment, que l'enregistrement sera pratiquement comme une élection. Même cadre, même organisation. Avec cette différence que le nombre est infime de ceux qui

exigent une rémunération pour leurs services. C'est l'une des surprises de la situation actuelle. Il y a quelques semaines, l'enregistrement apparut comme une aubaine à nombre de gens qui sollicitèrent aussitôt leur député. Aujourd'hui la plupart des députés sont tout bonnement débordés d'offres de services bénévoles. Quelque chose s'est produit qui fait comprendre à chacun qu'il s'agit d'une besogne essentielle, alors que le péril est à nos portes. Chacun veut y contribuer, sentant qu'il aidera de la sorte à organiser la résistance. Et l'on réalise que par le moyen de cet inventaire la nation pourra mieux s'organiser économiquement, de sorte que tout le monde en profitera.

Cette attitude serait fort différente, sans doute, si le pays ne faisait pas entière confiance à ses gouvernants. Il ne serait pas besoin de remonter très loin dans l'histoire pour le prouver. La situation est différente aujourd'hui de ce qu'elle était en 1916 et 1917. Les hom-

2

BUVEZ

PEPSI-COLA

... IL
ÉTANCHE LA SOIF

Magnifique ouverture du détail à Farnham

St-Jean perd 4 à 2 malgré sa brillante tenue.—Braddock accorde 11 coups sûrs, Langlois 5

Dimanche dernier, St-Jean a rencontré Farnham pour la première partie de détail.

Notre équipe a brillamment joué, si ce ne fut que quelques deux erreurs qui nous ont coûté à la troisième manche, le pointage de 3 à 0.

Il est regrettable malgré la bonne tenue de la majorité, que l'équipe locale ne puisse pas enregistrer une victoire, surtout dans le temps important qu'est le détail.

Il est à remarquer que Langlois lança une bonne partie en accordant que 6 coups sûrs, de plus il ne faudrait pas oublier Jos qui s'est distingué, Armand Bessette quoique blessé à un talon a eu une tenue exemplaire au champ et au bâton.

Aussi "Lemieux" "capitaine ténor" qui lui aussi a joué une excellente partie.

Dans l'ensemble nous pouvons dire que la partie de dimanche fut une partie fort intéressante.

On a pu y voir sur les deux côtés de très beaux arrêts, de rapides double jeux ainsi que de très beaux coups de bâton.

L'équipe forte de Farnham comme vous le savez a eu une tenue sans égale, mais je crois que s'ils n'emportent pas leur patte de lapin, dimanche prochain, nous allons certainement leur remettre leur partie et les battre cette fois-ci.

La semaine prochaine, Saint-Jean recevra l'équipe Farnham dans une partie décisive.

Il nous faut gagner et aussi il faut que vous soyez présents car Saint-Jean est décidé de gagner. Venez donc en foule dimanche à 230 hres, vous rendre à Farnham la politesse qu'il nous fait que votre équipe locale s'y rende, chaque partie que nous avons jouée à Farnham, les estrades étaient remplies et un enthousiasme que nous avions l'habitude de voir à St-Jean, l'an dernier.

Venez donc messieurs nous redonner cet enthousiasme qu'il nous faut et dont nous avons besoin pour gagner dimanche prochain.

Le St. Johns Yacht Club défait le club Nelson

Dimanche dernier, le club de tennis du St. Johns Yacht Club a défait le club Nelson de Montréal, par le compte de 6 à 1. Voici le détail des rencontres:

M. E. Raymond S. J. Y. C. a défait M. C. Glackmayer, 6-4, 3-6, 6-2.

MM. Armand Barabé et Armand Reid S.J.Y.C. ont défait MM. Dr. Giguère et T. Devlin, 6-1, 16-14.

MM. Roland Sabourin et W. Duffield St. J. Y. C. ont défait J.M. E. Grégoire et G. Brunet, 6-4, 6-1.

MM. Geo. Roux et W. McCutcheon S. J. Y. C. ont défait MM. Ryan et T. Dudgeon 6-4, 8-6.

Mlle Jeanne Pelletier S. J. Y. C.

Augmentation de 20 à 80 p.c. sur Automobiles neuves, mais aucune hausse dans les prix de nos voitures usagées

A.-E. Grégoire

149 Champlain St-Jean, Qué
Tel. 2590 - 2678

LE CANADA-FRANÇAIS ET LE FRANCO-CANADIEN

SAINT-JEAN, 15 AOUT 1940

Nouvelles Sportives

a défait Mlle Gertrude Choquette 6-3, 6-0.

Miles N. Roy et Thérèse Choquette de Nelson ont défait Miles D. Brown et F. Maxwell 6-4, 5-7, 6-4.

M. F. Brien et Mlle B. Lordon ont défait M. Leslie Gagné et Mlle M. Rafter, 4-6, 6-3, 6-3.

Après les rencontres, un délicieux goûter fut servi par le comité des filles du tennis du club.

Dimanche prochain, aura lieu les finales du club; à tous, bienvenue.

Iberville remporte la première partie de sa semi-finale contre Bedford

Les Renards ont fait un premier pas vers la finale pour le championnat de la ligue Richelieu, en remportant la victoire sur Bedford, au compte de 5 à 1.

Lefty Viau a encore affiché une tenue sensationnelle au monticule en limitant ses adversaires à quatre coups en plus d'obtenir douze retraits au bâton. Lussier, Potvin, Milette et Coupal furent les seuls du Bedford à placer la balle de Viau au moins une fois en lieux sûrs. Les Renards réussirent onze coups sûrs contre Coupal.

Les étoiles d'Iberville au bâton furent Larivière, avec deux coups sûrs, Choquette avec trois, dont un deux-buts et Hébert avec deux simples. Jean Goyette frappa un superbe coup de circuit au centre.

Bedford 001 000 000—1 4 3

Iberville 220 010 00x—5 11 1

Tournoi de Croquet

Dimanche, le 11 courant, il y eut à Saint-Lambert un tournoi de croquet entre le Club Frontenac de Montréal et les Chevaliers de Colomb. Le champion du club Frontenac M. Adam fut défait par M. A. St-Jean du club des Chevaliers de Colomb.

Les semi-finales se continuent entre Farnham et Saint-Jean, Bedford et Iberville

Iberville se rendra dimanche prochain à Bedford pour disputer au club local la deuxième partie de leur série.

Iberville a remporté la première bataille et il entend bien répéter son exploit de façon décisive dimanche, mais Bernard Larocque prédit qu'Iberville sera éliminé en deux joutes consécutives. Qui l'emportera?

Farnham se rendra à Saint-Jean, dans l'autre programme de la journée. Fiers de leur succès de dimanche dernier, les protégés de Jos Gagnon entendent bien couper court à leur série contre Saint-Jean et s'attaquer ensuite au vainqueur de la série Bedford-Iberville.

Mais Saint-Louis est confiant de voir son club arrêter la marche triomphale du Farnham et il entend prendre les bons moyens pour arriver à cette fin.

Sportmen, ne manquez pas d'aller encourager vos joueurs locaux.

Saint-Jean subit une première défaite contre Farnham

Les protégés de Jos Gagnon ont fait subir un premier échec aux joueurs du Saint-Jean dans leur série de semi-finale, au compte de 4 à 1.

Langlois qui lançait pour Saint-Jean n'accorda que quatre coups sûrs à ses adversaires, mais il fut mal supporté par ses coéquipiers qui réussirent douze coups sûrs, mais ne surent pas les grouper.

Lisez et faites lire le "Canada-Français", le seul journal qui vous renseigne sur toutes les questions.

Willie Thériault en finale contre Juan Lopez, samedi soir, le 17 août, au Stade Poutré.—Jean Pusie contre Joe. Campbell en semi-finale. Autres combats de choix au programme.

Samedi, au stade des frères Poutré, il se passera des événements mémorables dans les annales de la lutte, si l'on en croit les partisans du champion lutteur local Willie Thériault qui, pour la seconde fois cette année, fera face au champion Mexicain, Juan Lopez, dans la rencontre principale de deux dans trois.

Thériault, qui fut gravement blessé par un violent coup de pied de son rival à leur dernier combat se promet une terrible vengeance et, si l'on en croit la rumeur qui circule, Juan Lopez ne sortira ni du combat ni du stade sans être disloqué.

Lopez se propose d'être encore plus brutal, mais Thériault ne le manquera probablement pas.

En semi-finale, Jean Pusie l'athlète universel, rencontrera Joe. Campbell, l'Américain de Washington et Tiger Jim Delisle fera face à Marcel Ouimet.

L'Italien Jack Britton rencontrera Jean-Louis Renaud et au début, Arthur Jauniaux sera opposé à Willie Bourque.

L'arbitre sera Rod. Larose.

A faire de
BONNES ANNONCES
on annonce bientôt
DE BONNES AFFAIRES

BUVEZ

PEPSI-COLA

IL ÉTANCHE LA SOIF

EXPOSITION ET COURSES

à St-Jean, Qué

LUNDI ET MARDI, LES 2 ET 3 SEPTEMBRE 1940

Nombreux exhibits, Fanfare, Attractions en face de l'estrade, Parade, etc.

J.-R. ST-ARNAUD, Secrétaire,
Tel. 2381 - 112 rue Richelieu,
Saint-Jean, Qué

À PRIX très BAS !

VIN BRANVIN de JORDAN

MAINTENANT \$1.75 LE GALLON FLACON

26 ONCES 40c
40 ONCES 60c
JORDAN WINES, QUÉBEC, LTD.
MONTREAL QUÉBEC

LE MEILLEUR VIN CANADIEN AU MÊME PRIX QUE LES VINS ORDINAIRES

HANDY ANDY

VENTE DE VACANCES

PNEUS GOODRICH SILVERSTONE
19.1% de milage de plus, sans coût supplémentaire.
Modèle sensationnel anti-dérapant avec protection Golden Ply contre crevaisson. Profitez de notre généreuse allocation sur vos vieux pneus.

BATTERIE WIZZARD
Une batterie de qualité à un vrai prix d'économie.
39 plaques avec pleine hauteur et profondeur. Garantie de 12 mois. Spécial \$5.55
Votre vieille batterie comprise.

RADIO General Electric 1940
Un Superhétérodyne 6 tubes avec bouton-commutateur; ne prend pas de place supplémentaire.
Notre Spécial \$39.35
Vous économisez plus de \$5.90

HUILE A MOTEUR PENNDUROL
100 p.c. pure Pennsylvanie, 200 Neutral Blend. L'huile la plus raffinée sans égard au prix. En mains à ce bas prix exceptionnel, canistre de 2 gallons... \$1.89
Garantie ou argent remis.

VENTE D'ACCESSOIRES DE PECHE
Réductions jusqu'à 25%
Complétez vos accessoires de pêches avec les offres spéciales de Handy Andy. Marques bien connues à des prix d'économie.
Heddon's Plugs, rég. \$1.00 pour 79c
Rouleau Pfeuger Trump, rég. 4.25 pour \$3.50
Gephart Steel Rod, 4 1/2 pds, manche démontable, rég. 3.75 pour \$2.95

BICYCLES WIZZARD
Spécial Freins B.S.A. pneus de bon no qualité, fini couleur blanc-ron avec rayures blanches. Regardez ce nouveau bicyc Wizard chez Handy Andy.

VENTE DE 3 JOURS
22 Place du Marché St-Jean

EPARGNEZ CHEZ HANDY ANDY

L'Angleterre rendra son indépendance à la France

Le général de Gaulle met toutes les forces qu'il commande au service de la Grande-Bretagne, mais il obtient qu'elles conservent leur caractère propre.—Tout le matériel reste propriété de la France

Le premier ministre Churchill a assuré le général Charles de Gaulle, chef des Français qui combattent l'Allemagne, que le gouvernement de Grande-Bretagne est déterminé à faire en sorte que l'indépendance et la grandeur de la France soient restaurées, à la suite de la victoire des forces alliées.

Le général de Gaulle approuve le memorandum

Cette assurance a été donnée au cours d'un échange de lettres qui ont révélé que le général Charles de Gaulle a approuvé un memorandum concernant "l'organisation,

l'embauchement et les conditions du service" de ses forces.

Le memorandum, apparemment l'oeuvre du gouvernement anglais, souligne que les forces françaises serviront contre "les ennemis communs" et qu'elles ne seront jamais obligées de prendre les armes contre la France. En autant que faire se peut, les forces du général de Gaulle conserveront leur caractère français quant à leur personnel, à leur discipline, à leur langue et à leurs promotions et fonctions.

Le matériel de guerre transporté en Angleterre

En outre, les forces françaises pourront utiliser tout le matériel de guerre transporté de France en Grande-Bretagne. Puis aussitôt que possible, le gouvernement anglais équippa les forces françaises privées de matériel.

"Lysander", "Hurricane"; des avions de bombardement "Bolingbroke" et "Hampton" ainsi que des hydravions "Stranrear".

Ecoles de l'Air

Le programme de l'entraînement des aviateurs au Canada comprend en tout 120 projets de construction. Il y en a 77 en voie de construction, comportant l'établissement de 47 aérodromes nouveaux et l'agrandissement de 30 aéroports déjà construits.

L'entraînement s'effectue selon divers stages, dans diverses écoles qui doivent toute être munies d'aérodromes dont l'étendue vraie selon l'usage qu'on en fait. Le coût d'une école de navigation aérienne est d'environ \$300,000 pour l'aérodrome proprement dit et de \$500,000 pour les édifices; le coût d'une école d'observateurs aériens est de \$350,000 pour l'aérodrome et de \$200,000 pour les édifices; le coût d'une école de bombardement et de tir est de \$350,000 pour l'aérodrome et de \$800,000 pour les édifices. Il y a aussi les écoles de vol dont chacune doit être munie de trois aérodromes.

Tanks

Le ministre des Approvisionnements a annoncé en Chambre, qu'on a commencé, au Canada, la production des chars d'assaut. On projette d'en construire 30 par mois.

Tel: Bureau 3713

Tel: Résidence 3860

Maison établie en 1893

M. Bruno Quesnel, O. O. D., adjoint de M. J. P. Meunier



J. P. Meunier

Optométriste-Opticien

214 RICHELIEU - ST-JEAN

Antoine Messier

Réparations de bicyclettes, carrosses, voitures d'enfants, fer électrique, grille pain. Achète et vend bicyclettes et parties usagées de toutes sortes

Meilleur Service Possible

227 ST-JACQUES

ST-JEAN

TEL: 2925



LE CANADA EN GUERRE

Les 19, 20 et 21 août

L'inscription nationale aura lieu ces trois jours-là dans les 243 circonscriptions électorales du Canada. Il y aura des sous-registraires dans les mêmes arrondissements de votation établis pour les élections fédérales de mars dernier.

Le registraire du district électoral recueillera toutes les cartes et les classera par groupes d'âges.

L'entraînement de toutes les classes appelées doit être terminé au cours d'une année et l'on se propose de faire huit appels pendant l'année et d'espacer ces appels de façon aussi égale que possible. Dès que l'inscription sera terminée, le registraire de chaque circonscription indiquera au ministère des Services nationaux de guerre, le nombre de célibataires dans chacun des groupes d'âges du district électoral dont il est registraire, de façon à établir immédiatement le nombre d'hommes célibataires dans chaque groupe de 19 à 45 ans au Canada.

Douze commissions

Douze commissions, une pour chacun des onze districts militaires du Canada et une toute particulière pour l'Île du Prince-Edouard, seront constituées pour l'organisation de la mobilisation générale. Chaque commission aura à sa tête un juge d'une Cour supérieure; elle se composera de trois membres.

Tout employeur de main-d'oeuvre dans le district placé sous la juridiction de la commission sera requis de fournir à la commission une liste de tous les employés célibataires mâles à son emploi entre les âges de 21 à 45 ans. Toute industrie aura le droit de soumettre un plan pour l'appel et l'entraînement militaire de tous ses employés célibataires mâles entre les âges de 21 à 45 ans.

La construction navale

Seize chantiers maritimes situés sur l'Atlantique, le Pacifique, le St-Laurent et les Grands Lacs s'occupent de la construction des navires de guerre.

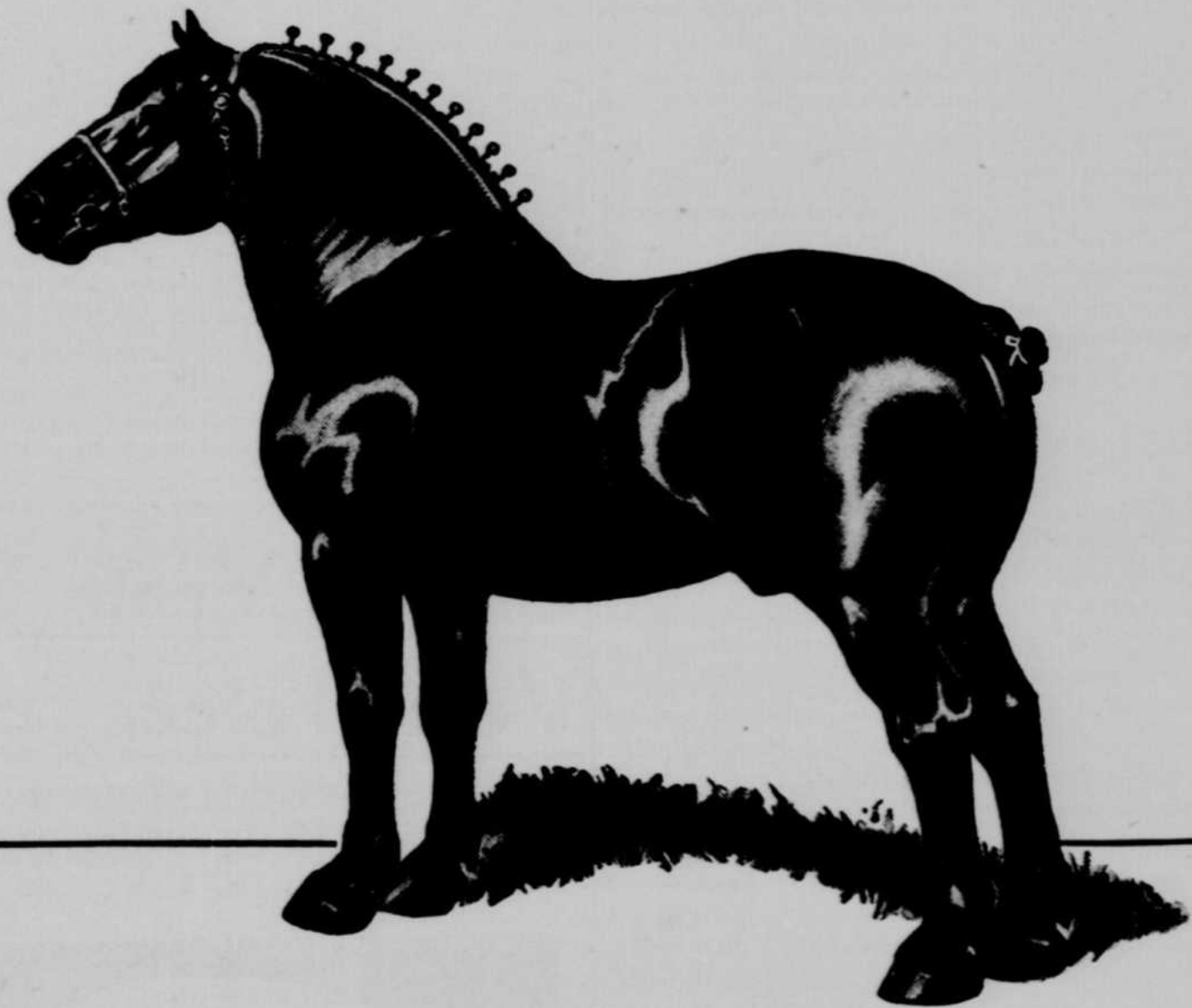
Le programme actuel comprend la construction de 54 corvettes pour la marine royale canadienne au coût de \$29,400,000; de 10 corvettes pour la flotte britannique au coût de \$5,500,000, et 28 dragueurs de mines pour la marine royale canadienne, au coût de \$16,500,000. En ce qui a trait aux corvettes, précédemment appelées vaisseaux patrouilleurs, plusieurs ont été lancées et 10 autres le seront d'ici cinq semaines.

Dix-huit autres chantiers travaillent à plein rendement à la construction de navires plus petits. 14,000 hommes environ sont employés dans tous ces chantiers et dans les industries connexes par suite de ce programme naval du gouvernement canadien.

Aéronautique

Les usines canadiennes ont livré 25 avions complets dans l'avant-dernière semaine de juillet. Les livraisons augmenteront rapidement. Huit avionneries canadiennes ont en main des commandes pour quelque 3,200 avions, dont 257 ont déjà été livrés. Les contrats

qu'elles détiennent se chiffrent à environ \$110,000,000. La production actuelle comprend des avions d'entraînement "Fleet Primary", "Tiger Moth", "Fleet 60 Advanced", "Norseman", "Harvard", "Anson" bimoteur; des avions de combat



La marque d'un ami

Quand vous buvez de la Bière Black Horse, vous aidez la Brasserie qui met à la disposition des cultivateurs les services des fameux "Black Horses". Au cours des cinq dernières années, les cultivateurs ont obtenu, par l'intermédiaire de ces "Black Horses", 14,000 poulains plus une somme de \$30,000 en prix.

La Brasserie Dawes Black Horse, Montréal

Nouvelles de Saint-Jean

Va-et-Vient

M. et Mme Moïse Lasnier et leur famille, passent leurs vacances, dans un camp au Nominigou.

—M. et Mme Bernard Bernard sont de retour d'une vacance passée à Chicoutimi, Jonquières et La Malbaie.

—Mlles Béatrice Gervais et Ida Tétrault, passeront une quinzaine à l'Hôtel des Peupliers, à Sainte-Luce-sur-Mer.

—M. et Mme Georges Francoeur ont profité de leurs vacances pour visiter leurs parents: M. Félix Francoeur, Mme Yves Vigneux, de Wintonville; Mme Alphérie Jutras, M. Georges Béliveau et plusieurs cousins et cousines, tous d'Asbestos. Passant par Sherbrooke, ils ont visité M. et Mme Apollinaire Dion et sont revenus enchantés de leur voyage.

—Mlles et Mmes Eugène Thérien, Fernand Chaussé, MM. Gabriel Drouin, René Drouin, M. Bruno Gagnon, Mlles Jeannine Charbonneau et Denise Parent étaient parmi nous dimanche dernier. A bord du magnifique Yatch Abyssinia, propriété de M. René Drouin, tous ont fait le voyage de Sorel à Saint-Jean et ont trouvé le parcours, des plus enchanteurs. Au passage ils ont salué la famille L.-Omer Perrier qui a fait avec eux, une excursion à l'Île-aux-Noix, à bord du Yatch.

—Mlles Alice Rémillard et Ida Robert, de cette ville sont revenues enchantées de leur vacances, dans les Laurentides, où elles ont visité plusieurs parents et amis à Montfort, ainsi que le maire et la maîtresse de Ste-Agathe, M. et Mme Georges Libouren.

—Mlles Jeanne Galipeau et Lucienne Desranleau, passent une vacance à Saint-Gabriel de Brandon.

—Mme Origène Goyette et Mlle Pauline Paquette sont de retour d'une dizaine de jours passés à St-Faustin et autres endroits des Laurentides.

—Mmes R. Worthington, A. Gynce et Mlle Suzanne Campbell, passent une huitaine, à Philipsburg, chez M. et Mme Jules Campbell.

—Mlle Madeleine Jolivet, coiffeuse du "Salon "Favori" et Mlle Jeannine Ménard ont passé quelques jours à Montréal et Saint-Philippe, la semaine dernière.

—M. Marc Bélanger, de Berthier-en-bas, est venu passer quelques jours chez M. et Mme Amédée Bélanger, agent d'assurances, de St-Jean, ainsi que chez M. et Mme Massé.

—Mme Pierre Denis, de la rue Champlain, est en repos sur les bords de la rivière Richelieu, avec ses deux filles, Jeanne et Rita.

—M. et Mme Cyrille Barbeau, leur fille Louise; M. Georges Roy et son fils Jean; Mlle Jeanne-d'Arc Brais et Mlle Gertrude Thibodeau, ont passé leurs vacances au lac Nominigou, où ils ont visité la Minerve, Ste-Agathe, et plusieurs autres places. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

—Gardes Berthe Berger, Marie-Jeanne L'Ecuyer et Mlle Evelyn Beauregard font actuellement le tour de la Gaspésie, jouissant de quelques semaines de vacances.

L'Enregistrement National des Malades et Impotents

IMPORTANT AVIS

Les autorités locales, en charge de l'enregistrement national qui doit se faire les 19, 20 et 21, nous prient de renseigner nos lecteurs au sujet des dispositions spéciales qui seront prises quant à l'enregistrement des invalides.

Toute personne chez qui habite une ou des personnes malades, ou invalides, ou de quelque façon que ce soit incapable d'aller s'enregistrer elle-même, doit en donner avis au registraire, en s'adressant à M. le Dr. Emeril Poirier.

Tél: 2706.

ou à M. le notaire Léger, tel: 2977. L'on pourra également, en allant s'enregistrer, donner l'avis à l'officiel du bureau d'inscription, lui indiquant la présence du ou des impotents. Sur réception de l'avis, le registraire dépêchera un message porteur des formules requises.

Naissances

En la cathédrale le 6 août a été baptisée Marie-Madeleine-Gilberte née le 5 courant, enfant de M. Ls. Roy et de Simonne Harbec. Le parrain a été M. Ernest Granger, et la marraine, Gilberte Harbec.

—En la cathédrale le 7 août a été baptisé Joseph-Léon-Robert, né le 6 courant, enfant de M. Jacques Lorrain et de Marie-Ange Blais. Le parrain a été M. Alphonse Lorrain et la marraine Régina Roy, grands-parents de l'enfant.

—En la cathédrale le 10 août a été baptisé Joseph-Wilfrid-Olivier, né le 3 courant, enfant de M. Georges Tétrault et de Olivette Turcotte, de Marieville. Le parrain a été M. Wilfrid Cadieux, et la marraine, Fabiola Pion, oncle et tante de l'enfant.

—En la cathédrale le 11 août a été baptisé Joseph-Luc-Yvon-Michel, né le 5 courant, enfant de M. Alvarès Dussault et de Alexandra Brais. Le parrain a été M. Oliva Desranleau, et la marraine Berthe Dussault, son épouse, de Pike-River.

—En la cathédrale le 11 août a été baptisé Joseph-Gilles-Georges-Donatien, né le 10 courant, enfant de M. Eustache Courchesne et de Aurore Benjamin. Le parrain a été M. Georges Fortin, de Farnham, et la marraine, Marguerite Courchesne, de Bedford. Porteuse: Mme Sanésac, de cette ville.

—En la cathédrale le 11 août a été baptisé Joseph-Ernest-Edouard-Jean-Marc, né le 11 courant, enfant de M. Alphonse Messier, machiniste et de Rhéa Dabonville. Le parrain a été M. Ernest Messier, de Pointe-aux-Trembles, et la marraine, Anita Fournier.

—En la cathédrale le 11 août a été baptisée Marie-André-Lise née le 8 courant, enfant de M. Olida Barsalou et de Elphégina Chauvin. Le parrain a été M. Alcide Chauvin, de St-Hyacinthe, et la marraine, Maria Schmitt, son épouse.

—En la cathédrale le 11 août a été baptisé Joseph-Fernand-Jacques, né le 10 courant, enfant de M. Wilfrid Daigle et de Augustine Morin. Le parrain a été M. Fernand Daigle, et la marraine, Cécile Pierre.

—En la cathédrale le 11 août a été baptisé Joseph-Denis-Réal né le 10 courant, enfant de M. Achille Beaudin et de Exilda Rémillard, de Saint-Edmond. Le parrain a été M. Denis Poissant, de St-Edouard, et la marraine, Maria Rémillard, son épouse.

—En la cathédrale le 12 août a été baptisé Joseph-René-Guy, né le 12 courant, enfant de M. Aimé Favreau et de Eva Dulude. Le parrain a été M. Stanislas Chicoine, vendeur et la marraine, Flore Lamoureux.

—A Saint-Edmond le 5 août a été baptisé Joseph-Wilfrid-Guy, né le 5 courant, enfant de M. Wilfrid Normandin et de Lucienne Tremblay. Le parrain a été M. Louis Normandin, et la marraine Albina Laramée, grands-parents de l'enfant.

—A Saint-Edmond le 10 août a été baptisé Joseph-André-Yvon, né le 9 courant, enfant de M. Armand Bombardier et de Lila Vivier. Le parrain a été M. Henry Bombardier, et la marraine, Augustine Robert, son épouse, grands-parents de l'enfant.

—A Notre-Dame Auxiliatrice le 9 août a été baptisé Joseph-Denis-Gaston, né le 9 courant, enfant de M. Arthur Raymond et de Anita Longtin. Le parrain a été M. Arthur Raymond, et la marraine Joséphine Boutin, son épouse, grands-parents de l'enfant.

Assemblée Importante

Une assemblée générale du Syndicat catholique de l'Auto-Voiture de Saint-Jean sera tenue dans l'édifice des Syndicats Catholiques, mercredi, 21 août à 8.30 p. m. afin de discuter la mise en vigueur de la carte de compétence ainsi que des conditions et amendements à apporter au contrat collectif.

Que tous les membres ainsi que tous les ouvriers intéressés dans l'automobile se fassent un devoir d'y assister.

Mariages

GARCEAU-POIRIER

A Saint-Edmond le 10 août a été célébré le mariage de M. Georges Garceau journalier, fils de M. Edmond Garceau et de feu Philomène Boucher à Mlle Flore-Germaine Poirier, fille de feu Modeste Poirier et de Marguerite Gagnon. Les témoins ont été MM. Edmond Garceau et Joseph Gagnon.

CHOQUETTE-BRAULT

En la cathédrale le 7 août a été célébré le mariage de M. Laurent Choquette, fils de M. Ferdinand Choquette et de Célida Guilleto à Mlle Yvonne Brault, fille de M. Egilde Brault et de Alice Thériault. Les témoins ont été leur père respectif.

TOUGAS-BRULE

En la cathédrale le 10 août a été célébré le mariage de M. Ernest Tougas, fils de M. Hormisdas Tougas et de Délia Samson, à Mlle Anita Brûlé, fille de M. Ludger Brûlé et de Albertine Prétaire. Les témoins ont été MM. Hormisdas Tougas et Joseph Patenaude.

Un million d'économies depuis la mise en tutelle

Depuis la mise en tutelle de la ville de Montréal, on a économisé la somme de \$1,500,000, annonce, M. N.-E. Potvin, président de la Commission Municipale de la province de Québec. Cette somme se répartit environ comme suit: un million seulement d'économie sur les salaires, \$35,000 dans les pensions, \$60,000 dans les dépenses obligatoires, plus de \$100,000 sur les dépenses diverses. La Commission Municipale a réussi à économiser cette somme en mettant plusieurs fonctionnaires à leur retraite et en resserrant les budgets de plusieurs départements. On apprend aussi que la Commission étudie, présentement, les Finances de la ville, afin de pratiquer d'autres économies.

Lisez et faites lire le "Canada-Français", le seul journal qui vous renseigne sur toutes les questions.

Deux accidents d'automobiles en trois jours au même coin de rues

Deux accidents en trois jours sur la rue Jacques-Cartier, voilà qui ajoute considérablement à la réputation de dangereuse, qu'est en train de se donner la partie sud de cette rue.

Les deux accidents sont survenus à l'intersection de la rue Saint-Georges. Le premier, heureusement sans aucune gravité, date de vendredi soir. Deux automobiles, circulant sur chacune des deux rues, pour ne pas se heurter, donnèrent un tour de volant, avec le résultat que celle qui se dirigeait rue Jacques-Cartier, monta sur le terrain de l'église anglicane, pour aller donner contre la clôture, sans l'endommager toutefois.

Le second accident, de beaucoup plus grave est survenu dimanche après-midi. Une automobile appartenant à un Montréalais descendait la rue Saint-Georges lorsqu'elle heurta violemment le côté de la voiture de M. Georges-Aimé Lareau, de Richelieu. Les chauffeurs des deux voitures roulaient à une allure modérée; mais bien qu'il eût observé le signal de l'intersection de la rue Jacques-Cartier, qui ordonne de modérer, il fut absolument impossible à M. Lareau de freiner à temps pour éviter le choc.

L'avant de l'automobile du Montréalais fut écrasé au point qu'il dut se faire traîner jusqu'au garage Tougas. Quant à l'automobile de M. Lareau, si elle ne subit pas de dommages matériels sérieux, on eut tout de même à déplorer quelques blessures chez les occupants. C'est ainsi qu'un bambin s'en tira avec un oeil poché par le contre-coup, et une fillette, parente de M. Lareau, la petite Ghislaine Martel, d'Iberville reçut un éclat de verre au front. Comme la fillette saignait abondamment, on la transporta en vitesse chez M. Wilson, dont la résidence est tout près, rue Jacques-Cartier, où on lui administra les soins d'urgence, jusqu'à ce que l'on eût demandé M. le Dr. Laflamme.

Nous le répétons encore une fois, la rue Jacques-Cartier devient, dans sa partie sud, une artère de

Prochain congrès des propriétaires

L'Union des ligues de propriétaires de la province tiendra son congrès annuel, dans la semaine du 7 octobre probablement.

C'est, selon toute probabilité, à Drummondville que se tiendra le congrès, sous la présidence du notaire Charles-J. Baillargeon, président de l'Union. M. Dalma Sauvée, de Montréal, fondateur de l'union, est actuellement président honoraire des ligues.

Il est fortement question que l'on traite cette année du moratoire et des tribunaux de conciliation pour régler les différends entre créanciers et débiteurs, relativement au moratoire et à l'ajustement des taux d'intérêt; du système de taxation; d'une meilleure répartition des taxes scolaires; de la gérance municipale; de l'uniformisation des chartes des cités et villes.

Prochain Mariage

Samedi, le 17 courant, à Saint-Clet sera célébré le mariage de M. Léonard Béchard, fils de Mme Vve J.-A. Béchard, à Mlle Praxède Legault, fille de M. et Mme Samuel Legault, de Saint-Clet.

Le Dr Marin, absent de son Bureau

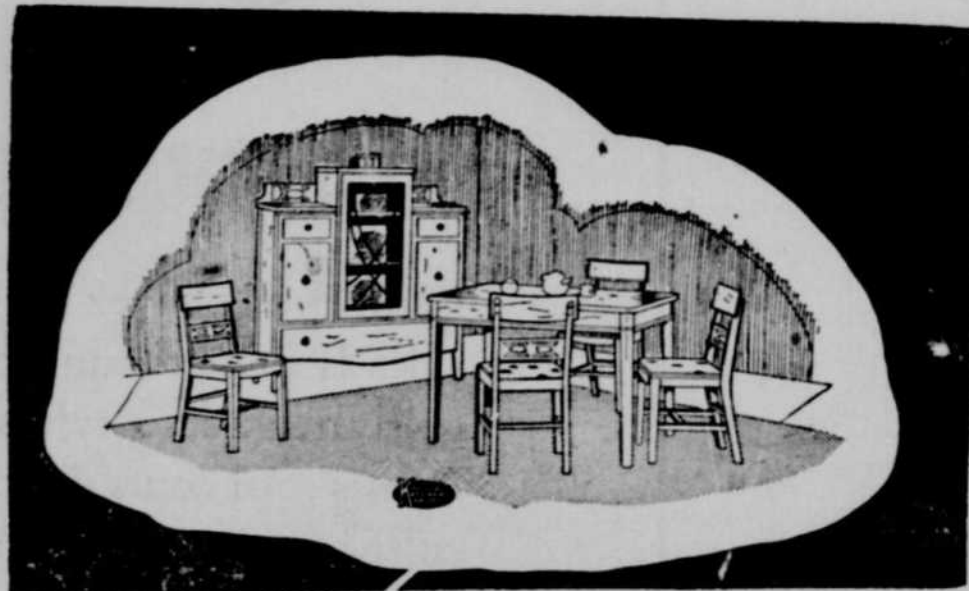
Le docteur Paul Marin, chirurgien-dentiste, avise sa clientèle et le public en général qu'il sera absent de son bureau, du 15 au 25 août. Avis aux intéressés.

plus en plus fréquente, et dès lors dangereuse pour la circulation. Cet autre accident survenu au coin de la rue Saint-Jacques, et que nous relations la semaine dernière, le prouve abondamment. Il devient évident que le signal d'ARRET au coin des rues Jacques-Cartier et Saint-Jacques devrait être remplacé par des signaux lumineux. Quant à certains signaux de ralentissement, il ne faudrait pas attendre encore trop d'accidents pour faire une autre redistribution avec un peu plus d'ARRETS.

—J.-F.

Grande Vente Spéciale d'Août Vente Forcée, manque d'espace

UN CHAR COMPLET DE MEUBLES: AMEUBLEMENT DE CHAMBRE ET DE CUISINE, NOUS ARRIVENT QUATRE MOIS EN RETARD, IL FAUT LES VENDRE IMMEDIATEMENT



Cet ameublement en merisier fini naturel avec interlignes rouges 6 morceaux tel qu'ilustré, se vend régulièrement \$85.00. Sacrifié à

\$55.00

A remarquer "Les chaises sont recouvertes de cuirette rouge.

Un autre ameublement du même genre, valeur régulière de \$65.00 pour

\$39.75

Un autre ameublement, 6 morceaux, valeur régulière \$45.00 pour

\$29.95

Venez vous convaincre une fois de plus que: achète mieux qui achète chez

LeSieur & Frère Meubles - Pompes Funèbres
169-171 Richelieu, St-Jean, Qué

Feu Madame J.-B.-U. Grégoire

Vendredi dernier, le 9 courant, est décédée à Montréal, Mme Vve J.-B.-U. Grégoire, née Marie Frenière; la regrettée défunte âgée de 85 ans et 9 mois était une de nos bonnes ex-concitoyennes et avait quitté notre ville, il y a 11 ans.

Elle laisse dans le deuil, un fils, Lionel, commissaire d'écoles de la Cité de St-Jean; deux filles: Mlle Annette et Yvonne; deux filles adoptives: Mme Vve Yvon Boutin, et Mlle Laurette Frenière; deux frères: Henri et Oliva Frenière, de Montréal; une sœur: Mme Hilaire Morel; quatre petits-enfants: Pierre-Aimé, Paul-Eugène, Raymond et Pauline Grégoire, plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Alphonse d'Youville; son service fut chanté par le Rév. Père Lévesque, rédempteur, curé de la paroisse, assisté de diacre et sous-diacre. Remarqués au chœur: l'abbé Adrien Moreau, de Saint-Jean Berchmans et le Rév. Père Lomme, attaché au Séminaire des Missions Étrangères, à Pont-Viau; M. Albion Jetté, Chevalier de St-Sylvestre.

Les porteurs étaient: Mmes Lésperance, Vadeboncoeur, Deslauriers et Lafond, toutes Dames de Sainte-Anne, congrégation dont la défunte faisait partie. La quête fut faite par Mmes Lésperance et Vadeboncoeur.

Un libéra fut ensuite chanté à 10.20 hres. en l'église-cathédrale de cette ville; MM. les commissaires et le personnel de l'Académie Commerciale formèrent un cortège et se rendirent au-devant de la dépouille mortelle à Saint-Luc; M. l'abbé D. Donais officiait au Libéra, tandis qu'à l'Orgue les chœurs rendirent le Libéra de Perosi.

L'assistance était nombreuse; remarqués entr'autres: l'abbé Lucien Messier; les RR. SS. de la C.-Notre-Dame; les commissaires d'écoles: Mathias Choquette, Roméo Alexandre; J.-Paul Beaulieu, Raymond Lefebvre; le personnel enseignant de l'Académie ayant à leur tête, M. le principal A.-J. Beaulieu; les religieuses de l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur; les institutrices de l'école LaSalle; les gardiens de toutes les écoles, etc.

Aux nombreuses marques de sympathies reçues, le Canada-Français joint l'expression de ses sincères condoléances.

Offrandes de Fleurs: Couronnes: Commission scolaire, St-Jean, ville. Le Personnel de l'Académie Commerciale catholique St-Jean, ville.

Télégrammes: La famille Omer Massé, M. Gilbert Lafrenière.

Offrandes de Messes: La famille Alphonse Grégoire, M. et Mme Benoît L'Homme, Mlle Frenière, Succ. Wilfrid La Frenière, Laiterie Granger et Frère, famille H. Grégoire, Mme E. Lésperance, Dr. et Mme N. J. Millette, les employés du Magasin Dupuis et Frères, Mme Alphonse Lemieux, MM. et Mmes Raoul Rodrigue, Paul Laurin, Henri Lafleur, Mmes L. Archambault, M. et Mme Gaston Maurice, Institutrices, Ecole LaSalle.

Messes Grégoriennes, par ses enfants.

Semaines Eucharistiques: M. le Chevalier et Mme Albion Jetté, famille Hilaire Morel, M. Oliva Lafrenière, famille F. X. Vadeboncoeur.

L'Oeuvre de Terre-Sainte: M. et Mme Hormisdas Morais, La Municipalité Scolaire de Saint-Jean, ville.

Offrandes Spirituelles: Les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, Mlle Giguère et Mme Alexandre Robillard.

Sympathies: M. et Mme Eudore L'Homme, M. Adrien Lafond, familles E. H. La Frenière et Eug. Gascon, D. Rancourt, M. et Mme Michel L'Homme, famille Edéas Harbec, Mme Timothée Mailloux, M. et Mme Elgon Lord, Mlle Rosa Mercier, M. et Mme Mathias Choquette, M. Raymond Lefebvre, M. et Mme Paul Beaulieu, M. et Mme Roméo Alexandre, Commission Scolaire, Saint-Jean, MM. et Mmes A. J. Beaulieu, Orpha Fournier, Roméo Grégoire, M. Adélard Grégoire, MM. et Mmes Mastai Grégoire, Eugène Grégoire, Mlle Yvette Desranleau, M. Roland Sabourin, famille Adrien Goyette, M. et Mme Arthur Brosseau, M. et Mme Rémi Bayard, Mlle Carmen Charbonneau, M. Achille Pelletier et famille.

Feu M. René-W. Boucher, ecclésiastique

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. René-W. Boucher, ecclésiastique, fils de M. Wilfrid Boucher et de Clérinda Dextraze. Le regretté défunt était un ancien du Collège Saint-Jean, président du Conventum 1934-44 et avait fait deux ans de Grand Séminaire à Montréal, et avait reçu les Ordres Mineurs; âgé de 28 ans, il a succombé après 4 années de maladie, samedi, le 10 courant. Il laisse dans le deuil outre ses parents mentionnés plus haut, quatre frères: Alain, Gilles-André, Hervé et Marcel; quatre sœurs: Muriel, Ghislaine, Lilliane et Gaétane; plusieurs oncles et tantes dont Mme Wildé Bonneau, MM. Théodule, Armand, Trefflé et Philodore Dextraze, Mme Alphonse Poirier.

Ses funérailles ont eu lieu, mardi, le 13 courant, à 10 heures, en l'église-cathédrale au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le curé W. Charbonneau et le service fut chanté par M. l'abbé Jean Péloquin, assisté de M. l'abbé Côté, comme diacre et de l'abbé Maurice Fournier, comme sous-diacre.

Son Excellence Mgr A. Forget assistait au trône, entouré des chanoines R. Boulé et W. Charbonneau. Remarqués au chœur: Mgr J.-E. Coursol, P. A. V. G., Mgr Armand Chaussé, P. D. V. G., les abbés Aubert Hamelin, S. Laporte, L. Gauthier, L. Messier, D. Donais, L. Raymond, A. Charette, Robert Coriveau; les séminaristes Fernand Paradis, A. Rémillard, J.-L. Rameau, G. Granger, A. Guillet.

Son Excellence Mgr A. Forget a présidé à l'absoute.

A l'orgue tenu par le professeur E. Guillet, l'Association-Chorale dirigée par M. L.-Omer Perrier, rendit la messe de Perosi, au complet. A la sortie, M. J.-L. Rameau, séminariste, chanta le "Notre Père" de Busser.

Les porteurs étaient: MM. les Drs. Roméo Marcoux, Gaston Dupuis, J.-Paul Ferdis, MM. J.-Ph. Toupin, confrères du défunt; G.-E. Adam et Emile Roy.

A la famille éprouvée le "Canada-Français" présente l'expression de ses sincères condoléances.

M. et Mme Wilfrid Boucher et les membres de leur famille, sensibles aux marques de sympathies reçues, remercient toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, les leur ont témoignées.

Une fleur rare

Une fleur fort rare, au dire des gens qui l'ont vu "fraîche éclore", aurait, paraît-il, attiré plusieurs curieux chez M. Poitras d'Iberville, vendredi soir dernier.

On la décrivait comme ayant un large calice, au fond duquel apparaissait comme une espèce "d'étoile"; ce qui vaudrait à la fleur le nom populaire de "Berceau de la Vierge".

Sans avoir vu la fleur, et d'après la description que l'on nous en a faite, grâce à cet incomparable ouvrage de la "Flore Laurentienne" du Frère Marie Victorin, hautement édifiant même pour le prota- que nous sommes en botanique, il semble qu'il s'agit de l'"Atragène americana" ou Atragène d'Amérique, connue en anglais sous le nom de "Virgin's Bower" que la Flore décrit comme suit:

"Fleur grande et voyante pédonculée, solitaire, aux aisselles ou au bout des branches". Ce qui semble caractériser cette fleur sont les "petites pétales à l'intérieur des sépales pétaloïdes"—probablement ce que nos gens ont appelé une "étoile".

D'après la Flore, il s'agit là d'une "belle plante, disséminée, et qui devient rare."

le, famille Albert Patenaude.

M. Lionel Grégoire, commissaire et les membres de la famille J.-B.-U. Grégoire remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, leur ont été sympathiques dans cette épreuve. Un merci tout particulier au personnel de l'enseignement qui ont figuré en corps aux funérailles.

525 hommes du C.E.O.C. sont à St-Jean

Un détachement composé d'environ 525 officiers, sous-officiers, cadets, soldats et civils a quitté les quartiers du C. E. O. C. de l'Université de Montréal, situés à la Pa- lestre Nationale, le samedi, 10 août 1940, pour aller faire de l'entraînement, au camp, à Saint-Jean, jusqu'au 24 août.

C'est ce que disent les ordres réglementaires du commandant de l'université, le major Paul Ranger.

Une avant-garde composée de deux officiers, 48 cadets, 2 soldats et 2 aides civils quittera les quartiers de l'unité à 9 heures, le vendredi, 9 août, afin d'aller organiser le camp. L'officier qui commandera ce détachement sera le lieutenant H. Benoist, quartier-maître, et le deuxième en commandement sera le sous-lieutenant E. Gourde.

Au Palais de Justice

Le juge Lemay a entendu vendredi dernier une cause portée en Cour en vertu d'un Statut spécial fédéral, connu sous le nom de Loi des Douanes.

Il s'agissait d'un délit consistant dans l'entrée au pays de marchandises américaines, en l'occurrence du café, sans avoir déclaré les droits requis, et dans la détention de ces marchandises.

L'inculpé, M. Achille Blain, sur qui pesait cette accusation assez grave, du fait que la quantité de café s'élevait à plus de 6,900 livres, avoua avoir eu en sa possession des marchandises américaines entrées au pays illégalement; mais nia toute participation dans l'affaire du café. La preuve n'ayant pas été établie hors de tout doute contre l'inculpé, et comme le camionneur Blain jura qu'il ignorait tout à fait qu'il s'agissait de café non déclaré aux douanes, le juge le condamna seulement à une amende relative aux autres marchandises, évaluées à \$25.00. M. Blain, de Lacolle, a donc dû payer à la Justice 50 dollars, en plus des frais.

En Convalescence

Nous apprenons avec plaisir que Mme Hector Lamoureux se remet de l'accident subi, au cours de ses vacances, à la Baie Missisquoi.

L'Actualité sans image

La carrière bien remplie de l'une de nos figures les mieux connues

Le Doyen de nos banquiers

Si l'affreux dicton veut qu'il soit courant de dire du mal des absents, nous ne voyons pas pourquoi il n'y aurait pas lieu de profiter de toutes les occasions pour le démentir, et encore, à plus forte raison, si l'absente en est un dont il ne soit possible de dire que du bien.

Il n'est peut-être pas, dans tout Saint-Jean un seul de nos jeunes gens qui ne se soit demandé déjà, à un moment ou à un autre, qui était ce monsieur, à la mine toujours impeccable, faisant, les mains derrière le dos, sa marche de tous les soirs, à laquelle il doit d'ailleurs cette allure de santé, saluant tout le monde, et s'arrêtant souvent pour causer un peu avec des connaissances. Et depuis les 33 années que poussent des lignées et des lignées de jeunes gens, qui ont pu se poser la même question, à laquelle on leur a répondu qu'il s'agit là de M. Arthur Camarère, le gérant de la Banque Canadienne Nationale, il n'y a rien de surprenant que, dans l'esprit de chacun, l'on ait fini par confondre un peu l'un avec l'autre, tant M. Camarère a fait corps avec cette banque. — C'est probablement ce qui explique la version de ce brave cultivateur, dont je me souviens qu'il avait expliqué son retard à son épouse et à sa fille qui l'attendaient, en disant qu'il revenait—"de la banque d'Arthur Camarère, où il avait jase un bout de temps".

Il faut dire que le fait de ne s'être occupé, sa vie durant, que d'opérations bancaires; d'avoir été au service de la même banque depuis

PHOTOGRAPHIE

Service
de
24 Heures

Agrandissement
GRATIS

Photos datées

Négatifs 127 et miniatures

finis 3x4

4c chacun

ENVOYEZ VOS FILMS PAR LA
POSTE

Giroux & Poulin Enr'g

55 rue St-Jacques

St-Jean, P. Q.

Signalez: 2337



1897, date de son établissement chez-nous, après deux années passées à l'historique Banque de Saint-Jean; et pouvoir revendiquer cette chose remarquable que sont 33 années de gérance continue à la même institution, cela peut excuser chez des clients certaines petites confusions de langage.

Les choses ont bien changé depuis le temps où M. Camarère passait de la Banque de Saint-Jean, à la Banque Nationale, comme elle s'appelait alors avant sa fusion avec la Banque d'Hochelega, alors qu'il entraînait comme employé dans l'obscur local qu'elle occupait au bas de la rue Saint-Jacques, à l'emplacement actuel de la boutique de M. Bouchard, barbier. Non content d'avoir été l'âme dirigeante du transfert à la princière succursale du coin du Pont, M. Camarère fut l'instigateur de l'ouverture d'une agence à Iberville, qu'il obtint, il y a quatre ou cinq ans, de faire transformer en une succursale officielle, la première qu'ait eu Iberville, sous la direction de M. Adrien Bélanger, qui y est encore gérant.

D'emblée le doyen de nos cinq banquiers locaux, puisqu'il fait presque figure de pionnier, M. Camarère a su à la fois mériter l'estime de ses confrères et le profond respect de ses employés, tout comme il a su gagner la confiance de ses clients qui, s'ils n'allaient pas lui confier leurs peines de cœur, ont tout de même trouvé en lui un solide conseiller au milieu des difficultés financières ou des problèmes budgétaires. Avec cela, d'une politesse exquise, qui semble décidément à ne plus vouloir se risquer à fleurir chez les jeunes qui poussent, de cette politesse faite de délicatesse, qui va au devant et qui met l'interlocuteur tout de suite d'aplomb, M. Camarère nous reste une belle figure de vie honnêtement simple et rigoureusement droite.

Tel est le témoignage, exempt de dates et de chiffres qui sentent l'éloge officiel, que nous tenions à rendre en l'absence de M. Camarère, parti goûter quelques jours de

repos à Old Orchard, après avoir définitivement pris sa retraite le 1er août, depuis que le remplace fort dignement le nouveau gérant, M. Edouard Arbour.

Mais M. Camarère nous reviendra; il nous reviendra même très bientôt, selon les dernières nouvelles qu'il adressait à Mme Camarère, son épouse, d'où il regrette de ne pas pouvoir trouver la sympathique atmosphère de sa ville.

Et que c'est au-dessus de "sa" banque M. Camarère continuera de demeurer; comme pour pouvoir ainsi continuer, pendant longtemps nous l'espérons, d'être témoin des activités d'une succursale qu'il a, au sens figuré, presque bâti pierre à pierre, et pouvoir ainsi être mieux à même de se remémorer le passé; un peu de la même façon que l'on aime refaire en pensée, son trajet, au soir d'une belle et forte journée de labeur.

—J. F.

Les Noces d'Or de M. et Mme S. Surprenant

Comme "Le Canada-Français" l'apprenait quelques jours avant la célébration, M. et Mme Solime Surprenant, tous deux pensionnaires à l'Hospice de l'Hôpital de St-Jean, ont été l'objet d'une manifestation toute familiale. La messe avait été célébrée par Mgr J.-E. Coursol, après quoi les religieuses faisaient servir un goûter aux invités.

Pendant la soirée, l'ancien salon des gardes-malades s'emplit des vieillards de l'hospice, pour qui ce fut grande fête, ainsi que des religieuses, des infirmières et des employés de l'institution, en une belle fête de famille, durant laquelle on s'amusa joyeusement en l'honneur des jubilaires, M. et Mme Surprenant, qui sont restés un couple fameux, dans la mémoire des plus vieux citoyens, pour leur entraînement dans les veillées d'autrefois.

Nous réitérons à l'adresse de M. et de Mme Surprenant l'expression de nos vives félicitations, et nos vœux de continuité heureuse dans leur belle vieillesse.

Activités Religieuses

Bien prier pour bien vivre.—

Le Coin Liturgique

16 août — Vendredi. — SAINT JOACHIM — (Ornements blancs).

Saint Joachim était un homme de bien. En plus d'être spirituellement uni à la famille divine, en sa qualité d'époux de sainte Anne, mère de la T. S. Vierge, il s'y rattachait par son grand esprit de charité. Une tradition veut en effet que tous les biens que pouvait acquérir saint Joachim, par son travail se répartissaient en trois. Une part allait aux pauvres; une seconde au service du culte, et la troisième seule demeurait consacrée à ses propres soins et à ceux des siens.

17 août — Samedi — SAINT HYACINTHE — (Ornements blancs).

Ce fut l'une des plus éminentes figures de l'ordre des Dominicains. Le fondateur, saint Dominique, qui connaissait ses hautes qualités, lui confia alors qu'il était encore très jeune, le poste de supérieur de la mission dominicaine, chargée du ministère évangélique en Pologne.

N. B.—Dans tout le diocèse de Saint-Hyacinthe, cette fête est Double de lière classe, avec octave commune. La solennité anticipée s'en est célébrée le dimanche précédent; tel qu'on peut le voir par "LE COIN LITURGIQUE" de la semaine dernière.

18 août — SOLENNITE DE L'ASSOMPTION — (Ornements blancs).

Cette fête provient, selon l'enseignement de l'Eglise, dans la convenance qu'il y a à ce que le corps de la Vierge, qui fut exempt du péché le soit aussi de la corruption terrestre. L'Eglise enseigne que Dieu la ressuscita après un court sommeil, connu en langage théologique, sous le nom de "dormition". Pour illustrer la part qui échoit à la Vierge dans le ciel, il existait, il y a quelques siècles, une coutume naïvement typique, qui consistait à lire l'évangile de

la vigile de l'Assomption, immédiatement après l'évangile du jour de la fête, voulant indiquer par là que mieux que quiconque, "elle écoute la parole de Dieu".

19 août.—Lundi — SAINT-JEAN EUDES — (Ornements blancs).

Saint-Jean Eudes est le fondateur de la communauté des Eudistes, créée en 1643, à Caen, en France, avec comme buts principaux la direction des séminaires et les missions dans les campagnes.

20 août — Mardi.—SAINT BERNARD.—(Ornements blancs).

Ce fut le fondateur de l'ordre des Cisterciens, qu'il fonda à l'abbaye de Clairvaux qui devait connaître tant de célébrité au Moyen-Age. Moine à l'éloquence chaude, il fut le prédicateur de la Deuxième Croisade, en 1147, laquelle devait déborder d'enthousiasme. Ses prédications n'empêchaient pas cet homme doué d'une très grande activité d'écrire un traité mystique intitulé "De la considération et de l'Amour de Dieu", où l'on retrouve son culte resté fameux, pour la sainte Vierge.

21 août — Mercredi — SAINTE JEANNE DE CHANTAL — (Ornements blancs).

Elle est la fondatrice de l'ordre des Visitandines, religieuses cloîtrées qui se consacrent à la prière et à l'éducation des jeunes filles. Cette congrégation, fondée en 1610, est aujourd'hui répandue surtout en France.

22 août — Jeudi. — OCTAVE DE L'ASSOMPTION. — (Ornements blancs).

N. B.—On observe en ce jour la mémoire des saints Timothée, Hippolyte et Symphonien, tous trois morts martyrs le 22 août, mais à des années différentes. Symphonien mourut en 180; l'évêque Hippolyte en 225, et Timothée d'Antioche, vers le milieu du VI^e siècle.

Nouveau Vicaire Forain

Nos respectueuses félicitations sont acquises à M. le curé Wilfrid Fernet, de Notre-Dame Auxiliatrice, qui vient d'être nommé vicaire forain, par Son Excellence Mgr. A. Forget.

Les vicaires forains nommés à date, sont:

- No. 1. Le Supérieur du Séminaire
- No. 2. M. le curé Wilfrid Fernet
- No. 3. Mgr Albéric Picotte
- No. 4. Mgr Ferréol Jobin
- No. 5. M. le curé Napoléon Labrosse
- No. 6. M. le chanoine Joseph Chevalier
- No. 7. M. le chanoine Alexandre Daigneau
- No. 8. Mgr Avila Majeau.

Préparons les voies du Seigneur!..

Jamais appel fervent à la venue du Sauveur dans nos âmes et dans nos sociétés ne fut plus opportun qu'à l'époque où nous vivons.

Mais il ne suffit pas de l'appeler de tous nos vœux. Il faut surtout nous préparer avec ferveur à le recevoir dignement.

Pour lui rappeler ce devoir essentiel, l'antiquité eut, tout le long de son histoire, les prophètes et, à la veille de l'événement, Jean-Baptiste, le Précurseur.

Mais irrémédiablement ancrée dans son rêve insensé, et rebulée par de trop austères rappels à l'ordre, elle les méprisait et leur tourna le dos. Et quand ces voix importunes se firent trop pressantes, elle les éteignit dans les supplices.

Les mêmes voix retentissent à notre oreille. Aujourd'hui, comme il y a deux mille ans, elles nous in-

Magasin Poêles Bélanger

ARMAND REMILLARD
Distributeur
163 St-Jacques — Tél: 2389
Radios, meubles, repasseuses, réfrigérateurs, laveuses "Connor"
Toujours un grand choix de poêles usagés \$5.00 et plus.

Tél: FALKirk 1346*

W. L. Bergeron
Contracteur Plâtrier et Ciment
564 rue Aylwin — Montréal

Lucien Bessette
PLOMBIER LICENCIÉ.
FERBLANTIER- COUVREUR
Spécialité: Appareils de chauffage, air chaud et eau chaude; soudure à l'oxygène.
63-2ième rue Irberville — Tél: 2034

Cartes d'Affaires

Station Service Boivin

"PRODUITS SHELL"
GAZOLINE ET HUILE
Lavage et Graissage
Chambres Accommodation pour Touristes.
Station située angle des rues CHAMPLAIN ET SAINT-PAUL
Face à la rivière Richelieu.
Tél: 2931

R. DUBREUIL

A VENDRE: Pièces d'autos usagées, de toutes les marques.
Châssis pour Remorques.
Moteurs d'autos complets
Pneus et Tubes Usagés.
Nous achetons les vieux chars.
TEL: 2996 139-9ième Ave
IBERVILLE, P. Q.

Eugène Dolbec, jr.

STATION SERVICE
Canadian Oil Co., St-Jean.
Gazoline, huile, lavage, graissage, réparations de pneus.
Liqueurs et cigarettes.
291 Richelieu, St-Jean, Tél. 516

T. J. Davignon

Entrepreneur en Construction
DEMANDEZ NOS ESTIMES
100 Frontenac—St-Jean—Tél: 501

René Grenier

Plombier-ferblantier
Installation à eau chaude
Service rapide.
Ouvrage garanti
416 Laurier—St-Jean— Tél: 2194
Tél: jour: 781 Tél: nuit: 781

Garage O. Lucier

Réparations générales
Batteries—Remorquage
Service jour et nuit
Chars usagés à vendre.
265a ST-JACQUES, ST-JEAN.

Station J.-O. Labelle

Produits McColl-Frontenac, Gasoline, Huiles, Polissages d'Automobiles, Lavages, Graissages.
296 RICHELIEU — ST-JEAN
Tél: 2178

Mlle M.-A. Patenaude

FLEURISTE
226 Richelieu — St-Jean.
Fleurs pour toutes occasions.
Ouvrage artistique—Travail d'expert
Livraison rapide—Prix attractifs.
TEL: Le jour: 936
Résidence d'été: 3435

J. A. Pelletier

Entrepreneur-Peintre
Tapisser et Imitateur
100 COLLIN — TEL. 2656

M. Hormisdas Perron

PEINTRE-DECORATEUR
est à votre disposition pour travaux de peintures, tapisseries, etc
Appelez: 3728
148 NOTRE-DAME — ST-JEAN.

St-Johns Service Station

Lavage - Graissage
Réparations de pneus, Huile et Gasoline.
Service de Restaurant.
328 Champlain, St-Jean, Tél. 3512

Raymond St-Amand

A VOTRE SERVICE
Pour réparations générales
Brûleurs - Brûleurs Automatiques
Laveuses - Radios - Lampes de Radios et Accessoires électriques
133 J.-CARTIER — ST-JEAN

André Trahan

Agent
Champlain Oil Products, Ltd
Huile à chauffage, Huile à moteur, Gazoline.
Tél: 883
178, Mercier Saint-Jean, Qu

François Trahan

Agent
LIQUEURS "CORONA"
93, Collin — Saint-Jean
Tél: 2818

Maurice Trahan

(Successeur de Pierre Trahan)
Matériaux de Construction
Ciment, rockwall, chaux, sable, pierre, gyproc, papier à couverture, tôle ondulée et ondulée, etc
Tél: 658—148 rue Mercier

Cartes Professionnelles

Dr. C. N. Arpin

MEDECIN-CHIRURGIEN
214 Longueuil Tél: 2082
HEURES DE BUREAU:
2 h. à 4 h. p. m.
7 h. à 8 h. p. m.

J. Paul Beaulieu C. A.

Comptable Agréé
Chartered Accountant
"Impôt sur le revenu" Organisations commerciales, industrielles etc.
Saint-Jean:
Résidence 117 Champlain Tél: 704
Bureau: 112 Richelieu, Tél: 2256
Montréal:
Édifice Transportation Chambre 525
132 St-Jacques Ouest.
Bureau: Tél: HARBour 4295

J. E. A. Benoit

Architecte-Expert
36 années de pratique
Mesureur, Évaluateur, Plans, préparations de soumissions pour construction.
Bureau: 34 St-Georges
Résidence 116 St-Jacques Tél: 3861

Dr. Fernand Ethier

ex-interne de l'Hôtel-Dieu
Heures de bureau: 2 à 4 p. m.
7 à 9 p. m.
114—1ière rue Irberville—Tél: 3022

Dr. Henri Laflamme

Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu
68-1ière RUE IBERVILLE
Téléphone: 3633

Dr. Luc Mailloux

Spécialiste
YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES.
Heures de bureau:
Mardi soir, de 7 à 9 heures
Samedi toute la journée.
124 St-Jacques Tél: 2432, St-Jean

Dr Roméo Marcoux

Ex-Interne de l'Hôpital La Miséricorde
96 Saint-Charles — Saint-Jean
Heures de Consultation:
2 hres à 4 p.m.
7 hres à 9 p.m.
Téléphone: 2335

Maladies des Pieds

Consultez
W. L. MARCOTTE, B. A. D. C.
le samedi, de 2 hres. à 10 hres. p. m.
à
123 St-Jacques, St-Jean—Tél: 2043

Dr. Aimé Perrier

MEDECINE GENERALE
Ex-Elève du "New-York Post Graduate"
222 LONGUEUIL, Tél: 2632
Heures du bureau: 2 à 5 P. M.
7 à 9 P. M.

Dr. Georges Phaneuf

CHIRURGIEN
Des hôpitaux de Paris
225-227 Jacques-Cartier Tél: 2445
SAINT-JEAN

Dr. Jean-Paul Sénécal

MEDECINE GENERALE
Ex-Interne de l'Hôtel-Dieu
35 SAINT-JACQUES—Tél: 700
Heures de bureau: 4 à 5 h. p. m.
7 à 9 h. p. m.

À 20 ANS
À 30 ANS
À 40 ANS...

Toute sa vie... pour se bien porter, pour être attrayante, pour être heureuse, la femme doit avant tout soigner son sang, car le sang est le grand régulateur de sa santé, de sa beauté, de son entrain...

Jeune fille fatiguée, qui n'avez pas la fraîcheur et l'optimisme de votre jeunesse; mère de famille découragée, épuisée par les maternités et le surcroît d'ouvrage; femmes à l'époque du retour d'âge, qui croyez vos plus belles années passées, voulez-vous faire disparaître vos maux, voulez-vous reprendre votre vigueur, voulez-vous acquiescer le charme qui vous manque? Enrichissez votre sang; là est tout le secret; commencez un traitement aux bonnes PILULES ROUGES auxquelles des milliers de femmes de tout âge doivent la santé et le bonheur après avoir souffert de: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE); pourquoi ne vous feraient-elles pas de bien à vous aussi?

"Jeune fille, j'étais menacée d'anémie et j'étais dans un état de grande faiblesse; mes menstruations étaient irrégulières. Ma mère me fit prendre les PILULES ROUGES. Après quelques mois j'avais engraisé, mon teint était meilleur et mes périodes étaient normales. J'ai été si satisfaite des résultats obtenus des PILULES ROUGES que plus tard, après mon mariage, durant les années que j'élevais ma famille, j'ai eu encore recours à ce bon tonique et toujours elles me fortifiaient et m'aidaient à travers mes mélodies. Après chaque bébé, c'est avec les PILULES ROUGES que je me rétablissais..."

(Signé) — Mme Vve ROMEO FAFARD

164, rue Mercier, ST-JEAN, P. Q.

Témoignage (Signé) — Y. P.

Pilules Rouges par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

TONIFIEZ-VOUS

en prenant les bonnes

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue S.-Denis, Montréal

DR LEBLANC
DENTISTE
BEDFORD, Que.

LAPRAIRIE SE SOUVIENT

Le village natal de Mgr Langevin, deuxième archevêque de Saint-Boniface, veut élever un monument pour commémorer la mémoire du plus grand défenseur des droits du Canadien français dans les provinces de l'Ouest.

Saint-Isidore de Laprairie, village natal de S. Exc. Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin, missionnaire oblat et deuxième archevêque de Saint-Boniface, a cru qu'il convenait de faire quelque chose pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de la mort du vaillant évêque.

Outre les fêtes en son honneur, qui auront lieu au cours du mois d'août, un comité d'organisation, spécialement formé à cet effet, sous la présidence de l'hon. E.-L. Patenaude, ancien lieutenant-gouverneur du Québec, a décidé de lui élever un monument.

L'illustre archevêque de St-Boniface appartenait à une vieille famille française; son père, François Théophile, naquit à Varennes en 1808 et vint se fixer à St-Isidore de Laprairie où il exerçait la profession de notaire; en 1845, il épousait Marie-Pamela Racicot, fille d'un notaire du Sault-au-Récollet et dont le frère, Zotique, fut évêque auxiliaire de Montréal.

De cette union sont nés quinze enfants.

Celui qui devait s'illustrer comme pionnier de l'Ouest naquit le 23 août 1855; il fit ses études classiques au collège de Montréal; il entra au grand séminaire en 1875 où il enseigna dans les classes inférieures. Mais sa santé le força à cette époque à étudier la théologie privément.

CHES LES OBLATS

Sous-diacre, en 1881, il entra au noviciat des Oblats à Lachine et il fit sa profession en 1882; ordonné par Mgr Fabre, il se livra immédiatement au ministère de la prédication.

En 1885, il est nommé directeur des séminaristes à Ottawa; en 1890, il est convoqué à Paris pour prendre place à une réunion des Pères administrateurs généraux de l'Institut.

Trois ans plus tard, il est nommé vicaire des missions et curé de Ste-Marie de Winnipeg.

Élu archevêque de Saint-Boniface en décembre 1894, il est sacré le 19 mars suivant.

La question des écoles catholiques du Manitoba entrava bientôt son apostolat; il se fit alors un vaillant défenseur de ses compatriotes demandant, avec une énergie inlassable, justice égale pour tous les habitants de ce pays; mais il se heurta à l'inertie et au mauvais vouloir des gouvernements provincial et fédéral de l'époque, qui n'ont jamais voulu agréer ou approuver ses arguments si pleins de justice et si raisonnables dans leur énoncé.

Il se tint toujours sur la brèche, pour parer tant qu'il le pouvait aux nombreuses injustices dont les catholiques et les Canadiens français étaient les victimes; jamais il ne transigea quand il s'agissait de ses droits les plus sacrés et les plus justes.

Le nom de Mgr Langevin conquiert bientôt une renommée qui s'étendit à travers tout le pays; nombreux furent les encouragements qui lui venaient de toutes parts.

Son activité fut inlassable; prétre infatigable, sans négliger ses visites pastorales sur un diocèse d'un immense étendue, il s'occupa de colonisation, de l'immigration des Ruthènes, fonda de nouvelles paroisses, etc.

Il fonda l'Institut des Oblats du

Sacré-Coeur, entreprit et mena à bonne fin la construction d'une cathédrale, réunit un concile plénier, etc., sans jamais se laisser distraire du bon combat qu'il menait pour les siens.

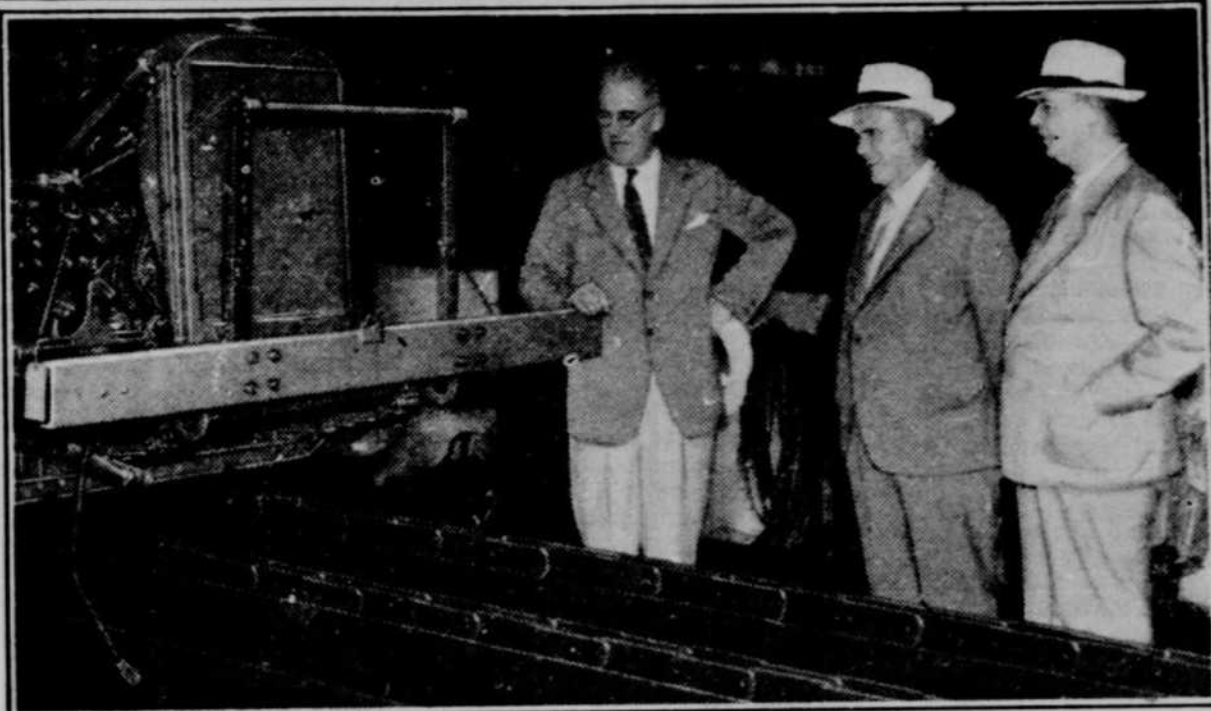
Mais l'âpreté de ces luttes incessantes, qui lui valurent le surnom de "grand blessé de l'ouest", ruina sa santé; il mourut littéralement à la tâche, en se dévouant toute sa vie pour obtenir aux siens une justice qu'on s'est toujours acharné à leur refuser.

Malgré des cures successives, à Contrexeville, en France, il ne put jamais se remettre; il mourut à Montréal, le 15 juin 1915.

La paroisse de St-Isidore en voulant rendre hommage à la mémoire de ce grand coeur, mérite bien du Canada français.

Le comité d'organisation a donc le droit de compter sur la contribution de tous les patriotes pour réaliser une oeuvre digne de l'auguste disparu.

Deux Membres du Cabinet, Voient Ford à l'Oeuvre



L'hon. M. C. D. Howe, ministre des Approvisionnements et des Munitions de Guerre et l'hon. M. William P. Mulock, ministre des Postes inauguraient récemment en personne le nouvel aéroport de Windsor. Ils ont profité de ce voyage pour rendre visite à l'établissement de la Ford Motor Company of Canada, Limited, où 7,000 ouvriers accomplissent leur travail de guerre. Plus de la moitié de la production de Ford

est maintenant d'ordre militaire et ce pourcentage s'accroît sans cesse. De lourds camions militaires, de puissants tracteurs d'artillerie s'écoulent par milliers de l'usine vers les armées de la Grande Bretagne, du Canada et des autres pays du Commonwealth. Ci-haut, de gauche à droite: Wallace R. Campbell, président de Ford-Canada, M. Howe et M. Mulock regardent un camion militaire atteindre l'ex-

trémité de la chaîne le long de laquelle sont construits les véhicules militaires destinés aux armées d'outre-mer ou à l'armée canadienne. Durant leur visite, les deux ministres purent constater les rapides progrès accomplis dans la construction de la nouvelle annexe de \$700,000. Cette annexe permettra d'activer la fabrication des porte-mitrailleuses Universal et des autres unités militaires.

PREMIER JOUR DE L'INSCRIPTION... le lundi 19 août



L'inscription de tous les citoyens du Canada, âgés de 16 ans et plus et quelle que soit leur nationalité, commencera le lundi 19 août. Afin de faciliter sa tâche, le Gouvernement demande à tous les

intéressés d'étudier au préalable le questionnaire attentivement. On devra répondre franchement et sans restriction à chacune des questions. On est aussi prié de s'inscrire le plus tôt possible, car la durée de l'inscription sera d'au plus trois jours.

DATES DE L'INSCRIPTION: Les 19, 20 et 21 AOÛT

CONTRIBUEZ A L'OEUVRE COLLECTIVE DE LA NATION
Pour réduire au minimum les frais de cette inscription, le Gouvernement fait appel à la collaboration de tous les bons citoyens. Vous pouvez aider en offrant vos services aux préposés à l'inscription dans votre localité.

LES BUREAUX D'INSCRIPTION

seront répartis selon les districts électoraux, tels que délimités au moment de la dernière élection fédérale.

Les citoyens sont priés de s'inscrire aux subdivisions de leur circonscription électorale. Dans le cas où un citoyen se trouverait hors de sa province ou de son district électoral, durant la période d'inscription, il lui sera loisible de s'inscrire au bureau d'inscription le plus proche, après s'être justifié auprès de l'officier sous-enregistreur.

Sanctions en cas d'abstention—Toute personne de 16 ans et plus, homme ou femme, mariée ou célibataire, qui ne se sera pas inscrite sera passible d'une amende n'excédant pas \$200 ou d'un emprisonnement d'une durée n'excédant pas trois mois, ou des deux à la fois, et sera de plus passible d'une amende n'excédant pas \$10 par jour à compter du jour où elle aurait dû s'inscrire et tant qu'elle ne l'aura pas fait.

Votre certificat d'inscription

Toute personne ayant répondu au questionnaire de façon complète et satisfaisante recevra un certificat d'inscription émis par le sous-officier enregistreur de son district. On devra toujours porter sur soi ce certificat, qui sera imprimé sur une petite carte.

D'ordre de l'HON. JAMES G. GARDINER
Ministre des Services de Guerre.

A VENDRE

Chaloupes, Yachts, Canots,
Moteurs Johnson,
Graisse à Moteur.

S'adresser à

Lesieur & Frère

169 Richelieu - tel. 2414

St-Jean, Qué j.n.o.

ASSURANCE-CHOMAGE

Dernièrement, on a adopté aux Communes le bill de l'assurance-chômage. Ce bill consiste en une loi établissant une commission d'assurance-chômage, une assurance contre le chômage, ainsi qu'un service de placement.

Le gouvernement King vient de recevoir l'assentiment de Sa Majesté le roi pour amender la loi de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Avec ce dernier système pour être chômeur, il faudra avoir déjà travaillé. Après la guerre, l'ouvrage dans les villes diminuera et il faudra avoir une caisse bien garnie, et c'est pourquoi il faut mettre le projet à exécution immédiatement pendant que les ouvriers sont dans une période assez active.

L'indemnité d'assurance est un droit établi par les cotisations antérieures, non une forme d'assistance. L'indemnité sera proportionnée aux cotisations effectuées, procurant en même temps au petit salarié un pourcentage relativement élevé de son salaire. L'indemnité-assurance hebdomadaire ne doit pas atteindre ou dépasser les gains hebdomadaires normaux. Le niveau normal de vie du salarié doit être sauvegardé.

Le bureau d'administration sera composé de trois commissaires, dont un nommé après consultation des organisations ouvrières et l'autre après consultation des associations patronales représentatives. Le mandat du commissaire en chef sera de dix ans et celui de chacun des deux autres commissaires de cinq ans.

Il faudra avoir versé au moins 30 cotisations hebdomadaires ou de 180 cotisations quotidiennes dans une période de deux ans, alors que l'employé est engagé dans un emploi assuré. Nulle indemnité n'est payable les neuf premiers jours du chômage dans l'année d'indemnité. Après neuf jours, le travailleur peut toucher un versement par cinq cotisations effectuées dans les cinq années antérieures, moins un versement pour chaque trois versements d'indemnité reçue dans les trois années antérieures. D'après le bill, l'indemnité est liée à l'histoire économique active de l'assuré individuel. Du fait que les indem-

nités éventuelles de l'assuré se trouvent réduites par ses réclamations passées, il est possible qu'il agisse avec plus de prudence en matière de demande d'indemnité. De plus, il est amené à apprécier le fait que plus il travaillera, plus élevées seront ses indemnités dans une période quelconque de chômage par suite de cotisations régulièrement effectuées par lui.

Employeurs et travailleurs seront appelés à faire des contributions représentant dans l'ensemble des sommes globales approximativement égales. Le Parlement accordera un octroi du cinquième des cotisations globales ouvrières et patronales et assumera en plus le coût administratif du régime par le moyen de crédits annuels votés par lui à cette fin.

Les motifs d'exclusions de l'indemnité comprennent perte d'emploi à raison d'inconduite; objection à accepter emploi approprié; réception de pension de vieillesse; hospitalisation dans une institution publique.

Les employés en agriculture, horticulture et sylviculture, ceux qui travaillent dans les pêcheries, et plusieurs autres dont l'énumération serait trop longue, ne peuvent participer à la caisse de l'assurance-chômage.

Guillaume MASSE.

Active Service Force

L'honorable W. P. Mulock, C. R., Ministre des Postes, vient d'annoncer que des arrangements ont été conclus par lesquels les lettres, les cartes postales et les journaux à l'adresse des membres de la Canadian Active Service Force stationnés en Islande, sont acceptés au tarif interne. Quant aux colis, le port est de 12 cents par livre jusqu'à une limite de 11 livres, ce taux est le même que celui des colis adressés aux soldats qui sont en Angleterre.

Les lettres ordinaires, dont le poids ne dépasse pas 2 onces, mises à la poste en Islande par les troupes canadiennes, sont admises en franchise.

Lisez et faites lire le "Canada-Français", le seul journal qui vous renseigne sur toutes les questions.

Publications Dangereuses

On vient d'interdire l'entrée au Canada de quelque six journaux américains. Ces publications étaient dangereuses et nous ne pouvons que féliciter les autorités d'avoir pris cette mesure.

Ce qui nous étonne, ce qui nous déconcerte, c'est qu'on ferme obstinément les yeux devant certaines familles canadiennes (ou supposées telles) qui ne sont pas moins dangereuses pour le moral de la population. Pour n'en citer qu'une, prenons "Le Devoir", par exemple; petit torchon qui, sous le couvert du catholicisme, du patriotisme et de l'ancienneté, sème le désaccord, fait le jeu des nazistes et semble souhaiter la défaite de l'Empire Britannique. Ce journal qui empêche la ville et la province depuis si longtemps ne manque jamais, chaque fois que l'occasion s'en présente, de lécher la croix gammée et de cracher sur l'Angleterre.

Que ceux qui ne veulent pas unir leurs petits efforts à l'effort gigantesque des Démocraties qui combattent pour la victoire et notre salut à tous, que ceux-là aient du moins la décence de se taire. Sinon, qu'on enferme ces lâches et ces imbéciles pour les empêcher de nuire. Un journal, parce qu'il est "Le Devoir" ou parce qu'il se prétend catholique, n'est pas exempt de respecter les défenseurs de la civilisation.

Oui, il est regrettable qu'on laisse la liberté à des gens qui veulent la détruire. Nous avons encore au Canada plus d'Arcandistes qu'on ne croit. Quand il s'agit de choses si importantes, qu'une guerre à gagner ou un esclavage à subir, il ne faut pas agir à la légère. S'il est bon de prendre garde à ce que rien de subversif n'entre au pays, il n'est pas moins bon d'ouvrir les yeux sur ce qui se passe chez soi. Il ne faut pas ressembler à cet homme stupide qui écartait de lui des couleuvres, et qui réchauffait dans son sein un serpent venimeux.

Bruno BLAIS.

La première évaluation officielle de la récolte de maïs pour 1939-1940 en Argentine est de 434.152.500 boisseaux.

Canadiens-français promus au C.N.R.



De gauche à droite: O. Masse; J.-E. Morazain; J.-A.-E. Gibeault; J.-E. Gauthier.

M. N.-B. Walton, vice-président du service de l'exploitation de la construction et de l'entretien du Canadien National, annonce la retraite de M. J.-E. Morazain, surintendant général de la région de Québec, et la promotion de trois canadiens-français à des postes importants: M. Oscar Masse, surintendant des transports à Québec, est promu surintendant général en remplacement de M. Morazain et M. J.-E. Gauthier occupera le poste laissé vacant par M. Masse. M. J.-A.-E. Gibeault, surintendant de la division de Campbellton, N.B., devient directeur général adjoint de la région de l'Atlantique, avec bureaux à Moncton, N.B.

M. J.-E. Morazain, surintendant général de la région de Québec, du Canadien National, quitte les chemins de fer, après plus de 50 ans de services continus. Né à Wheatland, P.Q. le 31 juillet 1875, il débuta dans les chemins de fer le 3 mai 1890. M. Morazain épousa en premières noces, le 11 janvier 1904, Laura Bratin. Six enfants sont nés de ce premier mariage, et le 12 octobre 1921 il épousait Angéline St-Amant, qui lui donna deux enfants. M. Morazain a fait ses études primaires dans les écoles de son village natal. Il les compléta au Séminaire St. Charles Borromée, de Sherbrooke et remporta la médaille d'or en 1892.

Pendant toute sa carrière d'homme de chemin de fer M. Morazain sut entretenir son travail de récréations telles le golf, la chasse et la pêche. M. Morazain est aussi membre de plusieurs clubs sociaux. Il permuta au poste de surintendant général de la région de Québec le 1er décembre 1918.

M. Oscar Masse, qui succède à M. Morazain comme surintendant général de la région de Québec, est né à Coteau, P.Q. le 6 novembre 1884. Il débuta dans les chemins de fer comme commis dans le service des marchandises du Grand Tronc. Plus tard il permuta au poste d'opérateur à Coteau Junction et ensuite, à Montréal. En 1908 il était promu ordonnancier des trains à Island Pond, Vermont. Il occupa le même poste à Montréal. En 1918, il est nommé chef adjoint du mouvement des trains à Richmond, P.Q. et ordonnancier des trains à Montréal. Il devient en 1922, tour-à-tour inspecteur du terminus de Montréal, chef du mouvement des trains et surintendant adjoint. Il est promu inspecteur des transports à Toronto en 1927 et surintendant de la division de Lévis en 1936. En 1939 nous le voyons surintendant du service des transports à Québec, poste qu'il occupa jusqu'à sa récente nomination.

M. J.-A.-E. Gibeault est né à St. Jérôme, comté de Terrebonne, le 18 novembre 1887. Après ses études à l'école primaire il entra au Mont Saint-Louis, à Montréal puis gradua à l'Ecole Polytechnique comme ingénieur civil. Il décrocha en 1910 son titre de Bachelier en sciences appliquées, soit un an après son entrée à l'emploi des chemins de fer Nationaux. Il occupa plusieurs postes importants dans les chemins de fer tant en Ontario que dans Québec et les provinces maritimes. Le 27 janvier 1911 il fut promu au poste d'ingénieur résident à Québec, et devint en 1920, ingénieur de la division de Québec. En 1924 il est nommé ingénieur-adjoint à Montréal et en 1927, surintendant de la division de Lévis. Il occupe en 1931 le poste de surintendant de la division de Montréal et le 1er septembre 1932, celui de surintendant de la division de Campbellton, N.B. qu'il quitte aujourd'hui pour devenir directeur général adjoint de la région de l'Atlantique, du Canadien National.

M. J.-E. Gauthier, qui devient surintendant des transports à Québec, est natif de Portneuf, P.Q. Il débuta dans les chemins de fer comme commis dans le service de l'exploitation des trains du Canadien Northern. Au cours de ses 25 années passées au chemin de fer M. Gauthier occupa plusieurs postes importants dans différentes régions de la province de Québec et c'est à Parent, P.Q. où il détenait le poste de surintendant adjoint que ses chefs sont allés le chercher pour le nommer surintendant des transports à Québec.



"Je vois que les brasseries paient chaque année en impôts plus de \$15,500,000"



Maintenant plus que jamais

SOBRE EN TOUT - LA BIÈRE ME SUFFIT

Toujours délicieux THÉ VERT "SALADA"

Nouvelles de la Campagne

Exposition de Saint-Alexandre

Voici le rapport des différents concours tenus durant l'exposition d'après l'ordre du programme.

BELGES ENREGISTRES:

Section 5: Jument avec son poulain: 1er prix: Orlas Lamarche.

Section 7: Jument de 3 ans et plus: 1er prix: Thom Bédard.

CANADIENS ENREGISTRES:

Section 10: Etalon de 4 ans et plus: 1er prix: Rémi Rhéaume.

Section 12: Etalon de 2 ans et plus: 1er prix: Herm. Viens, 3e. prix: Stanislas Rousselle.

Section 13: Etalon de 1 an: 1er prix: Stanislas Rousselle, 2e. prix: H. Viens.

Section 14: Jument avec son poulain: 1er prix: Jos. Rousselle, 2e. prix: Stanislas Rousselle.

Section 15: Poulains ou pouliches de l'année: 1er prix: Stanislas Rousselle, 2e. prix: J. Rousselle.

Section 16: Pouliches et juments de 3 ans et plus: 1er prix: S. Rousselle, 2e. prix: J. Rousselle.

Section 18: Pouliches d'un an: 1er prix: S. Rousselle.

PERCHERONS ENREGISTRES:

Section 19: Etalons de 4 ans et plus: 1er prix: Orlas Lamarche, 2e. prix: Arthur Brault, 3e. prix: Lucien Lamoureux.

Section 20: Etalons de 3 ans: 1er prix: Arthur Brault.

Section 21: Etalons de 2 ans: 1er prix: L. Lamoureux.

Section 22: Etalons d'un an: 1er prix: Bernard Lamoureux, 2e. prix: L. Lamoureux, 3e. prix: A. Brault.

Section 23: Juments avec son poulain: 1er, B. Lamoureux, 2e. prix: L. Lamoureux.

Section 24: Poulains ou pouliches de l'année: 1er prix: L. Lamoureux, 2e. prix: Bern. Lamoureux.

Section 25: Juments de 3 ans et plus: 1er prix: B. Lamoureux, 2e. prix: L. Lamoureux.

Section 26: Pouliches de 2 ans: 1er prix: L. Lamoureux, 2e. prix: B. Lamoureux.

Section 27: Pouliches d'un an: 1er prix: L. Lamoureux, 2e. A. Brault, 3e. prix: B. Lamoureux.

CHEVAUX DE TRAITS

ENREGISTRES: (sous harnais):

Section 28: Cheval simple: 1er prix: Thom Bédard, 2e. prix: B. Lamoureux, 3e. prix: L. Lamoureux.

Section 29: Paire de chevaux: 1er prix: Thom Bédard, 2e. prix: L. Lamoureux, 3e. prix: B. Lamoureux.

CHEVAUX CROISES PESANT

PLUS DE 1300 lbs:

Section 30: Juments et son poulain: 1er prix: Paul Gadbois, 2e. prix: A. A. Sheridan, 3e. prix: S. Lacoste.

Section 31: Poulains ou pouliches de l'année: 1er prix: A. A. Sheridan, 2e. prix: P. Gadbois, 3e. prix: S. Lacoste.

Section 32: Poulains ou pouliches d'un an: 1er prix: L. Lamoureux, 2e. L. Carreau, 3e. A. Bourgeois, 4e. L. A. Lamoureux, 5e. E. Breton.

Section 33: Poulains affranchis de 2 ans: 1er prix: E. Breton, 2e. E. Paquette, 3e. D. Cadieux, 4e. L. A. Lamoureux, 5e. Jean Lamoureux, 6e. S. Rousselle.

Section 34: Poulains affranchis avec pouliches de 3 ans: 1er prix: J. Lamoureux, 2e. Médard Lamoureux, 3e. Louis Charbonneau.

USAGE GENERAL DE

1100 à 1300 lbs.
Section 35: Jument qui nourrit son poulain: 1er prix: E. Breton, 2e. Alcide Hamel, 3e. A. Bourgeois, 4e. Jos. Ostiguy, 5e. L. Charbonneau, 6e. Hervé Breton, 7e. E. Paquette.

Section 36: Poulains et pouliches de l'année: 1er prix: L. Charbonneau, 2e. A. Bourgeois, 3e. J. Ostiguy, 4e. E. Paquette, 5e. H. Breton, 6e. A. Hamel, 7e. E. Breton.

Section 37: Poulains et pouliches d'un an: 1er prix: Mme Aldéric Jetté, 2e. Honoré Roy, 3e. Camille Viens, 4e. L. Charbonneau, 5e. E. Breton, 6e. M. Lamoureux.

Section 38: Poulains affranchis et pouliches de 2 ans: 1er prix: L. Carreau, 2e. J. A. Lanoue, 3e. L. Lamoureux, 4e. E. Paquette, 5e. A. Sheridan, 6e. E. Breton.

Section 39: Poulains affranchis et pouliches de 3 ans: 1er prix: M. Lamoureux, 2e. Sheridan et Frères, 3e. Thom Bédard, 4e. J. Ostiguy, 5e. A. Bourgeois.

PESANT MOINS DE 1100 Lbs.

Section 40: Jument qui nourrit son poulain: 1er prix: A. Hamel, 2e. L. Lamoureux, 3e. E. Paquette.

Section 41: Poulains et pouliches de l'année: 1er prix: E. Paquette, 2e. A. Hamel, 3e. L. Lamoureux.

Section 42: Poulains et pouliches d'un an: 1er prix: Elzéar Goineau, 2e. A. Bourgeois, 3e. Mme A. Jetté, 4e. S. Rousselle.

Section 43: Poulains affranchis et pouliches de 2 ans: 1er prix: E. Paquette, 2e. M. Lamoureux, 3e. Bernard Sheridan.

Section 44: Poulains affranchis et pouliches de 3 ans: 1er prix: E. Paquette, 2e. B. Sheridan.

CHEVAL DE VOITURE

MOINS DE 1100 lbs.

Section 45: Cheval léger conduit par hommes: 1er prix: Henry Quintin, 2e. J. N. Lamarre, 3e. F. Boucher, 4e. J. A. Lanoue, 5e. Mme A. Jetté.

Section 46: Cheval léger conduit par dame: 1er prix: F. Boucher, 2e. J. N. Lamarre, 3e. Mme A. Jetté, 4e. H. Viens, 5e. Ulric Lasnier.

Section 47: Paire de chevaux sur voiture: 1er prix: Oliva Barabé, 2e. B. Sheridan.

CHEVAUX DE TRAITS SOUS

HARNAIS (plus de 1250 lbs.)

Section 48: Cheval simple: 1er prix: Jean-Paul Trahan, 2e. H. Breton, 3e. P. Gadbois, 4e. E. Breton, 5e. M. Lamoureux.

Section 49: Paire de chevaux: 1er prix: J. P. Trahan, 2e. J. Lamoureux, 3e. M. Lamoureux, 4e. E. Breton, 5e. P. Gadbois.

CHEVAL DE CARROSSE:

Section 49A: Cheval conduit par hommes: 1er prix: Laurier Beauvais, 2e. Mme A. Jetté.

Section 49B: Cheval conduit par dame: 1er prix: Mme L. Beauvais, 2e. Mme A. Jetté.

CONCOURS DE POULAINS:

Produit des chevaux BLACK HORSE: 1er prix: L. Charbonneau, 2e. A. Bourgeois, 3e. A. A. Sheridan, 4e. Sheridan et Frères, 5e. S. Lacoste, 6e. A. Hamel, 7e. J. Ostiguy, 8e. E. Breton.

RACE AYRSHIRES:

Section 50: Taureaux de 3 ans et plus: 2ème prix: L. Cadieux.

Section 51: Taureaux de 2 ans: 2ème prix: H. Quintin.

Section 52: Taureaux de 1 an: 1er prix: E. Desmarais, 2e. J. Lamoureux, 3e. Mme A. Quintin.

(A SUIVRE)

St-Ignace de Stanbridge

Mlle Armande Lamoureux, de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

—En visite chez M. Ludger Lamoureux: Mme Noël Lareau, de North Troy Vt., ainsi que Mlle Cécile Bouchard, de Dexter, Maine.

—En visite chez M. Michel Charbon: M. Almonzo Ménard; M. et Mme Aldéo Boucher d'Iberville et leurs fillettes Françoise, Louise, Marie-Claire; ainsi que Mme H. Gingras de Montréal et Mlle A. Smith, de Saint-Hyacinthe.

—M. et Mme Alex. Lamoureux ainsi que leurs enfants Jacques et Jacqueline se rendaient à Rougemont, chez M. LéoPaul Chevalier, pommiculteur, récemment.

—Mlle Armande et Florence Lamoureux sont allées en pèlerinage à Sainte-Anne de Beauré, avec le taxi de M. Boulais, de St-Jean. Les pèlerins firent un voyage merveilleux. Partis de Saint-Jean, le samedi matin, ils s'arrêtèrent pour visiter le sanctuaire du Cap de la Madeleine. Ils firent un nouvel arrêt au vieux Québec. Là, ils visitèrent le Château Frontenac, et tous les principaux endroits de la ville. Ensuite, ce fut le tour des Chutes Montmorency. Enfin ils arrivèrent au but de leur voyage au commencement de la soirée.

—Mlle Gabrielle Gagnon, de Granby écoulait une semaine de vacance chez sa soeur, Mme Dorien Boucher, récemment.

—La semaine dernière, Mme Noé Chenay avait le plaisir de recevoir ses neveux et nièces, M. et Mme Grisy, de Bristol, Conn.

Farnham

(Suite de la 12ème page)

conseil sur le danger causé par un poteau de la Southern Canada Power Co. Ltd. entre la propriété A. J. Loiseau et la propriété Ovila Dubois. Instructions sont données à l'aviseur légal de notifier cette compagnie en conséquence.

—M. l'échevin Dr. M. Boisseau, M. D., mentionne qu'il devrait être fait les travaux suivants: marquer en blanc les coins des rues et en jaune un passage pour piétons devant l'Eglise, en plus déménager la borne-fontaine près de chez M. E. Brouillette. Ces matières sont référées aux divers comités concernés.

—M. l'échevin Aldéi Martel demande et obtient que le chef de police soit autorisé à utiliser la patrouille le soir à compter de 5 hres. P. M., jusqu'à minuit, heures du matin, et aussi durant le jour lorsque le surintendant n'en aura pas besoin, et la séance est levée.



Sans bleu, vos cotons ou toiles (si blancs quand ils sont neufs) prennent une teinte jaune. Pour leur rendre leur belle **BLANCHEUR**—faites seulement une ou deux immersions de Bleu Reckitt's dans l'eau du dernier rinçage. Nul effort. Le prix? Un ou deux sous par mois.



Le BLEU RECKITT'S

EMPECHE LE LINGE DE JAUNIR

MARTYR DU DEVOIR

GRANDE SOIREE

à St-Paul, Ile-aux-Noix

sous le haut patronage de M. le curé P. Georges

Au bénéfice de l'église.

Dans la Salle Paroissiale,

JEUDI, 29 AOUT 1940

LOUIS PREVILLE présente

"Martyr du Devoir"

Drame en 5 actes de H. Rollan

Lever du rideau à 8.30 hres solaire.

Billet en vente maintenant chez

Mlle Messier, tel. 3276

Bureau de Poste, Ile-aux-Noix.

ADMISSION GENERALE 35c

RESERVEE 50c



GRAND BINGO

Sous les auspices du
Cercle des Fermières
de Saint-Valentin

à l'occasion de leur
EXPOSITION ANNUELLE

à la Salle Paroissiale,
Jeudi, le 15 août
dans l'après-midi et le soir.

NOMBREUX PRIX
ATTRACTIONS VARIEES
ENTREE GRATUITE

A St-Jacques-le-Mineur
Samedi le 31 août

SEANCE

Dramatique et Musicale
"YVONNIK"

Drame en 3 actes
par Ch. Le Roy-Villars

Interprété par
DES ARTISTES LOCAUX
sous la direction de

l'Abbé ANTOINE REMILLARD,
au profit des
OEUVRES PAROISSIALES

LEVER DU RIDEAU A 8.30 P.M.
(dans le sous-sol de l'église)

Admission générale: 35c.

CORDIALE BIENVENUE
A TOUS!

Il y aura des haut-parleurs
dans la salle.

VIE, FEU, AUTOMOBILE

Tel: 3690

POUR VOS
ASSURANCES GENERALES

HONORE MEUNIER

112 Richelieu, Edifice Lasnier & Galipeau, St-Jean

Nouvelles de la Campagne

Saint-Blaise

Les 22 et 24 août, en l'école du village aura lieu l'exposition du Cercle des Fermières; au programme il y aura bingo et divers amusements qui sauront vous faire passer agréablement les heures de visites à cette exposition. Le public de notre localité et des paroisses environnantes est cordialement invité à y prendre part et à donner l'appréciation méritée à nos vaillantes fermières dont l'activité est des plus heureuse.

Le 24 se fera le tirage dont les billets sont en vente depuis quelque temps. Qui sera le gagnant? Venez en foule et amenez vos amis.

—M. et Mme Wilfrid Bissonnette, de Québec, en visite chez Mme Isaïe Bissonnette, ces jours derniers.

—Mlle Laurette Gravel, de Montréal, chez M. Gustave Denault, récemment.

—M. et Mme Henri Benoit, leur fille Lucie; M. et Mme Joseph Benoit, de Marieville, ont visité chez M. Octave Thibodeau, dimanche dernier.

—Mlle Gertrude Bissonnette a passé quelques jours à Montréal récemment, chez des parents et amis.

—M. et Mme Euclide Poissant et leur famille, de Montréal, chez MM. Joseph Perrier et Albert Gagnon, dimanche dernier.

—M. et Mme Aimé Marchessault, leurs enfants de Montréal, passent la semaine au chalet de M. Emile Delisle, sur les bords du Richelieu.

—Mme Hector Bélanger, de Saint-Jean a passé quelques jours chez Mme Vve Tancrede Morin, la semaine dernière.

Lacolle

Acte de désespoir

Samedi matin, vers 8 heures, un attentat criminel a été commis dans ce village par un nommé Alcide Tremblay sur la personne de Mlle Angéline Boucher, fille de M. Geo. Boucher.

Il y a environ un mois et demi, Tremblay et la victime s'étaient rendus à Saint-Jean, où ils avaient essayé de faire célébrer leur mariage mais sans succès. De sorte, le lendemain, tous deux revinrent à Lacolle. Le père de la jeune fille traduisit Tremblay en cour et la cause fut plaidée devant le juge Lalande, vendredi.

Tremblay fut déclaré coupable et le jugement devait être rendu plus tard. En sortant de la cour Tremblay aurait déclaré qu'il n'attendait pas son jugement. Samedi matin, armé d'une carabine et de deux revolvers, il se rendit en face de la demeure des Boucher et tira plusieurs coups sur la jeune fille; des plombs l'atteignirent à l'épaule droite, pénétrant dans la chair à trois ou quatre pouces de profondeur. D'autres plombs pénétrèrent en arrière de l'oreille, glissant sur le crâne pour rester sous le cuir chevelu. La mère de la jeune fille fut aussi atteinte. Tremblay se tira ensuite deux balles dans la région du cœur; elles pénétrèrent toutes deux dans le poulmon gauche. Le Dr. H. Gaudreau, de Lacolle, appelé en toute hâte, s'empressa de porter secours aux blessés.

Il appela le curé Lafortune, qui administra l'Extrême-Onction à Tremblay et lui donna l'absolution sous condition, car il était dans le coma.

Les officiers de la police provinciale furent aussi appelés et se chargèrent de la garde de Tremblay.

Les blessés furent transportés à l'hôpital de Saint-Jean. Les blessures de Mlle Boucher ne sont pas graves. Mme Geo. Boucher, la mère, reçut quelques plombs dans la poitrine, mais ils ne pénétrèrent pas profondément et les blessures sont superficielles. Mlle Boucher est âgée d'environ 17 ans et Tremblay de 30 ans. Ils sont tous deux voisins. L'état de Tremblay est désespéré.

—M. et Mme Ovide Barbeau et leur fille Alice visitaient M. et Mme Uldéric Boyer, de St-Jean-Chrysostôme, dimanche dernier.

—M. et Mme David Ethier (née Claire Clément) sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Arthur-Yvon. Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Langlois (Adora Ethier), oncle et tante du bébé.

Porteuse: Mme Joseph Ethier, tante de l'enfant. Nos félicitations.

—M. et Mme Ovide Barbeau et leur fille Alice visitaient M. et Mme Zoël Huet, de St-Antoine-Abé, dimanche dernier.

—Mme Joseph Clément de l'Île-aux-Noix a passé quelques jours chez sa fille, Mme David Ethier, récemment.

—M. et Mme Joseph Plante, Mlle Lucienne Plante étaient de passage à Montréal, lundi dernier.

—M. et Mme Arthur Bisailon, née Laurette Martin viennent d'augmenter leur famille par l'arrivée d'un gentil garçonnet, baptisé sous les prénoms de Joseph-Isidore-Yvon. Parrain et marraine: M. et Mme Isidore Bergeron, de St-Philippe, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Hélène Duquette, cousine du bébé. Nos sincères félicitations aux heureux parents et vœux de rétablissement à la jeune maman.

—De passage à Rigaud, pour visiter cette place si remarquable par ses souvenirs dimanche dernier, M. et Mme Martial Grégoire et leur fillelette Raymonde, Mlle Angèle et Thérèse Patenaude, MM. Joseph et Alfred Patenaude, ainsi que M. Lucien Prud'homme; tous visitèrent à Carillon, le Frère Patenaude, Père Ste-Croix qui fut très heureux de revoir ses frères et sœurs et leurs amis.

Lacadie

Le 7 août, a été béni par M. le curé Piché, le mariage de Mlle Gabrielle Brosseau, fille de M. et Mme Henri Brosseau, à M. Alfred Richard, de Saint-Blaise. M. Brosseau servait de témoin à sa fille, l'épouse et M. Joseph Richard agissait de même pour son frère, l'époux.

A l'orgue tenu par Mlle Evelina Bourassa, M. Arthur Fontaine, Mlle Anna Lalonde, Madeleine Fontaine et Thérèse Lemieux, rendirent un joli programme musical. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception chez les parents de la mariée, après quoi M. et Mme Richard partirent en voyage à Québec.

A leur retour, ils habiteront St-Jean. Nos meilleurs vœux.

—Dimanche dernier, M. le curé Piché, MM. et Mmes Philippe Toupin, maire et maîtresse de notre village, Euclide Brosseau, (Dr.) P. A. L'Ecuier, Hector Deland, Charles Deland, Hector Marsan, Mlle Alda L'Ecuier, M. Paul Brosseau, prenaient part à la cérémonie d'investiture de M. le chanoine Paiement, à Boucherville.

Tous ont tenu à offrir leurs hommages et à représenter notre paroisse auprès de notre ex-curé qui a laissé parmi nous, le meilleur des souvenirs; partie religieuse et banquet ont enchanté ce groupe de citoyens qui garderont du bon accueil reçu, une douce souvenance.

Saint-Valentin

Samedi dernier, M. et Mme Roland Therrien se rendaient à St-Jacques et à Saint-Jean, pour assister au mariage et à la noce de M. Georges Therrien, de Saint-Jean.

—M. Théodule Paré, Mlle Adèle Paré, de Saint-Albans, Vt., M. et Mme Téléphore Paré, Mlle Germaine Paré; M. et Mme Emery Paré, M. et Mme Albert Grégoire et leurs enfants Normand et Gaétan, tous de Napierville; M. Sylvio Bouchard, de cette localité; M. et Mme Marcel Guay et leur fillelette Monique, de Saint-Blaise; M. et Mme Euclide Therrien, de Saint-Jean; Mlle Marie-Rose Therrien et ses amis; M. et Mlle Beaudin, de St-Jacques-le-Mineur, étaient reçus à un dîner de famille chez M. et Mme Roland Therrien, tout récemment.

St-Edouard de Napierville

MM. et Mmes Amédée Beaudin, de cette localité et Louis Trudeau, de Saint-Michel, étaient dimanche dernier, en excursion à l'Oratoire du Mont-Royal et à Oka.

St-Bernard de Lacolle

Samedi dernier eut lieu le mariage de Mlle Hélène Corbière, fille de M. et Mme Edmond Corbière à M. Rosaire Labonté, fils de M. et Mme Rosario Labonté (décédé) de Napierville.

—On annonce pour samedi prochain le mariage de Mlle Emélie Guay, fille de M. et Mme Arva Guay avec M. Arcade Duteau, fils de M. et Mme Gilbert Duteau (décédé).

—M. et Mme Achille Trudeau, de Lowell, Mass, ainsi que MM. Homfoye, Fabien et Arsène Trudeau ont rendu visite à Soeur Salomée-de-Jésus arrivée en voyage de repos pour quelques jours à la Maison-Mère des Soeurs de la Providence, à Montréal.

—M. et Mme Achille Trudeau doivent écouler leurs vacances à visiter des parents à Saint-Jean, Sabrevois, Sherrington et dans les environs.

—Mme Ernest Dion, de Château-guay, en visite de repos chez M. et Mme Victor Duquette, de Lacolle.

—Mlle Donald Rémillard vient de passer une semaine chez sa cousine, Mme Alfred Gagnon, de Montréal.

Sabrevois

Notre pieux souvenir accompagne M. le Curé A. Proulx et MM. les abbés F. Archambault et M. Tougas, qui suivent cette semaine, les exercices de la retraite ecclésiastique, aux Séminaires de Saint-Hyacinthe et de Montréal.

—Le Rév. Père Jean Méthé, O. M. I., curé à Saskatchewan, M. Philippe Méthé, directeur de l'école Polytechnique, de Québec, Mme P. Méthé et leurs enfants, en visite chez leurs parents, M. et Mme Delphis Méthé.

—M. et Mme Richard Gamache, M. Gérard Gamache, chez Mme P. Ménard, tout récemment.

—Mme Elphège Rathé, sa fillelette Rita, Mme Marchessault, de St-Jean, chez M. et Mme Albion Hébert, ces jours derniers.

—MM. et Mmes R. Tremblay, A. Sicotte, Mme H. Patenaude, P. N. Patenaude, de St-Edouard, chez M. Lorenzo Tremblay récemment.

—Mlle Claire Tremblay, de St-Edouard, Mlle Jacqueline Béchard, de Montréal passent quelques jours chez M. Lorenzo Tremblay.

—Mlle Laurette Tougas, passe quelques jours à St-Mathias.

Mont Saint-Grégoire

M. et Mme Charles Gagnier, de Providence, R. I., étaient jeudi et vendredi derniers, en visite chez Mme Salomon Bessette, ainsi que chez MM. et Mmes Honorat Bessette de Ste-Angèle, et M. et Mme Roland Bessette, de Marieville. M. et Mme Gagnier revenaient d'un voyage à Ste-Anne de Beauré, du Cap de la Madeleine et autres villes.

—Mlle Pauline et M. Gérard Gagnier nous ont quittés récemment après une vacance passée chez leur grand-mère, Mme Salomon Bessette, ainsi que chez leur oncle, M. Honorat Bessette, de Ste-Angèle et M. Roland Bessette, de Marieville.

—Mlle Arsina Tarte, de Montréal était récemment en visite chez Mme Salomon Bessette, tout récemment.

—MM. Edouard Brosseau, Amédée Dextraze et Arthur Patenaude ont été nommés registraires pendant les trois jours préposés à l'enregistrement national, en notre paroisse. Ils seront aidés dans leur travail par Mmes Lucien Tétrault, Gustave Tétrault et Mlle Léona Tétrault.

—On annonce pour samedi, le mariage de M. Emile Monat avec Mlle Joffrine Guillet, inst.; aussi celui de M. Maurice Savaria avec Mlle Jeanne Patenaude. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en notre église paroissiale.

—Mlle Corona Richard a été quelques jours l'hôtesse de sa mère, Mme Richard à Saint-Denis-sur-Richelieu.

—M. le Curé est, cette semaine, à suivre la retraite des membres du Clergé, à Saint-Hyacinthe.

—M. et Mme Arthur Bessette et Mlle Délia Bessette, de Fall-River, visitaient, dimanche dernier: M. et Mme Lucien Quintin. A cette occasion, M. et Mme Quintin recevaient à un dîner de famille; et leurs hôtes y passèrent une journée des plus agréables.

—Mme Armand Kaigle se rétablit lentement d'une maladie qui l'a condamnée au repos. Elle est sous les soins d'un spécialiste Montréalais.

—Mlle Henriette Lamoureux et Yvette Desautels; M. Charles-Emile Charbonneau, d'Iberville, faisaient, ces jours derniers, une course en bicyclette, en notre village, visitant des jeunes amies.

—MM. Gérard Charbonneau, Chs. Gladu, Martial Dextraze, Roland Fortier, Gérard Tétrault, Roland Duclos et Mlle Rachel St-Germain, Lucie Benoit, Cécile Gladu, Yvette Duclos et Georgette Poulin faisaient récemment une joyeuse excursion à bord du Vapeur Richelieu, au Cap-de-la-Madeleine. Ce voyage, à la fois pieux et agréable fut des plus charmants.

—Mlle Lucile Cadieux, de Springfield, et Cécile Douillard, de Chicopee, étaient ces jours derniers les hôtes de Mme A. Tarte. Cette dernière les accompagna dans une visite à Montréal, St-Hyacinthe et Clarenceville.

—Mlle Rachel Jetté, Madeleine Lemonde et Françoise Leduc, de Saint-Alexandre, étaient à l'Île-Bizard, dimanche dernier, visitant leurs amis.

Henryville

M. et Mme Maurice Patenaude (Lucile Lord), est né un fils, baptisé Joseph-Laurent-Guy. Parrain et marraine: M. et Mme Michel Patenaude, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Alcide Cloutière, tante de l'enfant. Nos félicitations.

—Mardi dernier, eut lieu le mariage de Mlle Rose-Ange Gemme, fille de M. François Gemme, avec M. Norman Samson, fils de M. Antonio Samson. Après la bénédiction nuptiale, les nouveaux époux se rendirent à la Salle d'Ecole où le vin fut servi. Après quoi, ils partirent pour voyage au Cap de la Madeleine. Meilleurs vœux de bonheur.

—Mme DeVaudreuil et son fils, de Montréal, M. Joseph et Mlle Marie et Blanche Larivière, de Fall-River, de passage chez les demoiselles Phénix, dernièrement.

Saint-Chrysostôme

Mlle Parmélie Boileau était en fin de semaine chez ses parents, dernièrement.

—M. et Mme David Boileau et leurs enfants, Lucille, Orette et Martial, étaient de passage à Saint-Paul, dimanche dernier, pour rendre visite à leurs parents.

—M. et Mme Armand Boileau, chez M. Honoré Boileau, récemment.

—Mlle Rhéa Bourdon, de Montréal, en visite chez ses parents, pour quelques jours, tout récemment.

—M. Ubald Hébert et M. Rodolphe Bourdon, militaire du 22^e régiment de Montréal, sont en visite pour une quinzaine de jours dans leur famille.

—Samedi dernier, a été béni dans notre église paroissiale, le mariage de M. Hector Boyer, fils de M. et Mme Amable Boyer, de Montréal, à Mlle Aldéa Chenail, fille de M. et Mme Dieudonné Chenail.

Après le mariage, il y eut réception chez les parents de la mariée. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

—Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Frank Rhéaume, survenue jeudi, le 1^{er} août; le défunt était âgé de 42 ans; il laisse dans le deuil, son épouse (Alice Deneault, sa mère; ses sœurs et frères, de Détroit.

Ses funérailles eurent lieu, samedi le 3 août en l'église paroissiale à 11 heures. A la famille éprouvée vont nos sincères sympathies.

—M. Frank Rhéaume, de Détroit Michigan a passé ses vacances dans cette localité.



Rien de tel pour la soif

Buvez
Coca-Cola
Délicieux et
Rafrachissant

Embouteilleur autorisé de "Coca-Cola"

Monarch Bottling Works
SAINT-JEAN

Stanbridge Station

M. et Mme Oscar Normandin, de New-Bedford étaient les hôtes de M. et Mme Médard Lanoue, vendredi dernier.

—M. Roger Demers, de Lowell, Mass., était en visite parmi nous dans la famille de M. J.-Ulric Demers.

—Mlle Annette Demers G. était en quinzaine à Drummondville, chez des amis.

—Chez M. et Mme Narcisse Hénault pour une quinzaine: M. et Mme Hilaire Gendron et leur famille, M. et Mme Paul Lachapelle, de Montréal.

—Chez M. et Mme J.-Bte. Duchesneau dernièrement: Rév. Fr. Azarias de la Maison Provinciale d'Iberville; M. et Mme J.-A. Aclair, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

—Mme Ulric Demers et ses jeunes filles, Mlle Thérèse et Lorraine étaient de passage à Québec Ste-Anne de Beauré, récemment.

—Mme J.-Bte. Duchesneau et ses fils Louis-Philippe accompagnés, M. et Mme Philippe Duchesneau de leur jeune fils Ambroise, rendirent à Saint-Césaire, dans cours de la semaine dernière.

Frelighsburg

M. et Mme A. Juneau, de Durham; M. A. Sainte-Marie, M. et Mme P.-E. Ouellette sont revenant enchantés d'une randonnée faite Mont-Laurier, Senneville et autres endroits au Nord de la Province.

—Chez M. Lazare Boucher, ces jours derniers: Mme P. Dupont, Farnham; M. et Mme Harpin, les fils Jean-Paul, de Hartford, Conn. M. Lorenzo Boucher, son fils Claude, de Montréal et M. Malenfant de Dunham.

—Chez Mme Théo. Ouellet Mlle Blanche Dalpé, de Saint-Jean, M. J. Duquette, de Windy Mt., M. et Mme W. Walenski, Stanbridge Est.

—Mercredi, le 7 août avait lieu à la salle de l'Hôtel-de-Ville, la grande partie de cartes, au profit de nos oeuvres paroissiales; il eut assistance nombreuse, distribution de prix, goûter, chant, musique, etc; tout le monde s'amusa avec entrain. Les recettes nettes sont de \$127.40; cette soirée échoit sous la présidence d'honneur, M. l'abbé A. Richard. Cordial merci à tous ceux qui ont pris part à cette belle veillée.

—Mlle Fernande Gosselin, à Raphaël et à D'Israëli, chez des parents, tout récemment.

Nouvelles de Bedford

Mme L'Houmeau qui était à l'hôpital de Montréal, est de retour dans sa famille; son état de santé est encore critique. Nous lui souhaitons une complète guérison.

—Dimanche le 18 août aura lieu à Philipsburg, le pèlerinage annuel du cercle Ste-Thérèse des Filles d'Isabelle, au sanctuaire Notre-Dame du Laus.

Les cercles des villes environnantes sont invités à se joindre à celui de notre ville.

—On annonce pour le 21 août, le mariage de Mlle Germaine Hébert à M. Nolson Miocci, de Philipsburg.

—M. et Mme Maurice Montagne, à Québec, pour une semaine.

St-Jacques-le-Mineur

Se trouvaient chez M. Philippe Longtin récemment: M. et Mme Vianney Dupré, Mme Marcel Trotter, Mlle Jacqueline Trotter, Bertha Fortier, Lucienne Dupré et M. R. Bélanger, de Montréal.

—Chez M. Ulric Belouin: Rév. Frère Charles-Emile Doris, Frère de St-Gabriel, M. Gérald Doris, de Montréal.

—Chez M. Wilfrid Gagné: M. et Mme Ernest Thériault et leurs enfants, de Saint-Jean.

—Chez M. Oscar Longtin: Mlle Cécile Monette, de la Pointe-aux-Trembles; Mlle Marie-Paule Déry, de Saint-Hyacinthe, MM. Roland Dubreuil, Georges, Lionel, Noël Lazure, de Napierville.

—Chez M. Michel Bisailon: M. et Mme Louis Perrier, Mlle Roland de Perrier, M. Charles Rameau, de St-Jean.

—Chez M. Elie Potvin: M. et Mme Emile Potvin et leurs enfants, de Montréal; M. et Mme Ulric Hébert et leurs enfants, de St-Philippe.

—Chez M. Joseph Legrand: M. et Mme Roland Lavoie, de Saint-Philippe.

—Chez M. Evariste Beaudin: M. Dominique Beaudin, de Montréal.

—Chez M. Omer Demers: Mme Vve Arthur Tétrault, de Tétraultville.

—Chez M. Henri Bisailon: M. et Mme Edmond Lestage, Mlle Marie-Reine Lestage, M. Marcel Lestage, de Montréal; M. et Mme Josaphat Giroux, Marie-Jeanne et Marie-Reine Giroux (Inst.), MM. Hercule et Réal Giroux, de l'Académie; MM. et Mmes Jules Bisailon, Bruno Landry, Jules-Emile Bisailon, Clément Grégoire, Mlle Jeannette Bisailon, M. Léo Grenier, M. et Mmes Arthur et Lionel Lestage, de Napierville; MM. et Mmes Josaphat Bisailon et Roch Boulé, Mlle Ida, Thérèse et Anita Bisailon; MM. Willie, Roger, et Luc Bisailon, Romain Boulé, de cette paroisse.

—Mme Julien Bisailon est actuellement à Napierville, chez M. Clément Grégoire.

—Mlle Germaine Daignault, de Sherrington, passe quelque temps parmi nous.

—Nos meilleurs vœux d'un heureux voyage accompagnent M. Conrad Denault maire, Mme Denault; M. Lionel Beaudin et Mlle Jeanne Denault qui partent pour une randonnée à travers les Laurentides.

—De passage parmi nous récemment: M. Robert Beaudin, de St-Edouard.

—Mlle Antoinette Denault, Anne-Marie Boulé et M. Conrad Denault se sont rendus au Saint-Grégoire, chez M. Brault, dimanche dernier.

—MM. Emile et Albert St-Onge, M. et Mme Rosaire Maheux; Mlle Thérèse St-Onge, de Windsor Mills ont visité leurs nombreux parents de cette localité, au cours de la semaine.

—Chez M. Joseph Bisailon, samedi dernier: MM. et Mmes Camille Brunet, Léopold Provençal, Mme Dumouchel, de Saint-Rémi.

—M. et Mme Philippe Régnier, de Lacadie; M. et Mme Maurice Huard, de Montréal, de passage parmi nous, récemment.

—Samedi dernier, M. le curé Brière, bénissait le mariage de M. Georges Therrien à Mlle Marie-Ange Régnier. Les mariés avaient pour témoins leur père respectif. La toilette de la mariée était bleu turquoise. Les frais du chant furent faits par le chœur des Enfants de Marie. L'acte de consécration à la Sainte Vierge fut lu aussi par une enfant de Marie. Après le mariage, les mariés se rendirent pour la réception, chez M. Régnier, père de la mariée. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Sherrington

Nos félicitations à M. et Mme F. Duteau (Dorothy Murray) qui ont salué avec joie l'arrivée d'un gros garçon, baptisé sous les prénoms de Joseph-Jacques. Parrain: M. John Murray, grand-père du bébé, marraine: Mlle Anita Paquette, cousine du bébé. Porteuse: Mme Arnold Murray, tante du nouveau-né.

—M. Patrick Alpin, de Sherbrooke, en visite dans sa famille, depuis quelques jours.

—M. et Mme Rosaire Maheu et leur fillelette Claire, M. Emile Payant, M. Albert Payant, de Windsor Mills, en visite chez M. Arcade Payant, récemment.

—Mlle Thérèse Payant, de Windsor Mills, en visite pour quelques semaines chez ses nombreux parents, de St-Jacques-le-Mineur, et de cette localité, chez M. Arcade Payant.

—Nos félicitations à M. et Mme Albert Dumesnil (Rosa Duteau) qui ont augmenté leur famille d'une jolie fillelette, baptisée sous les prénoms de Marie-Marguerite-Clara.

—Mlle Lucille Coache est retournée dans sa famille, après un séjour de trois mois chez ses grands-parents, M. et Mme Arcade Payant.

—Récemment a été béni en l'église paroissiale le mariage de M. J. Gosselin, de Granby, à Mlle Bertha Sénécal, fille de M. et Mme Ernest Sénécal, de cette localité.

—Samedi dernier, le 3 août, M. Maurice Ménard, fils de M. et Mme Aristide Ménard a épousé Mlle Marie-Jeanne Cardinal, de Saint-Michel. Nos meilleurs vœux de bonheur à ses nouveaux époux.

—M. et Mme Roch Payant, Mlle Claire Dérôme, de Saint-Jacques-le-Mineur, en visite chez M. Arcade Payant, récemment.

Chambly-Bassin

Mardi dernier, le 29 juillet se rendaient à Napierville plusieurs dames de cette localité pour prendre part à l'inoubliable fête du Cercle des Fermières, qui avait lieu en cette paroisse; remarqués: Mmes Casimir Moquin, Edmond Poirier, Noé Tallard, Paul Mercille, Gustave Lareau, Joseph Simard, Wilfrid Lagüe, Mlle Maria Brien, Aurèle Bisailon, Berthe Lapière, Georgette Lapalme, Cécile Lagüe.

Au Collège St-André de Saint-Césaire

La piété envers le Sacré-Coeur, au collège de Saint-Césaire, date de sa fondation. Dévotion patronale des prêtres de la communauté de Sainte-Croix, elle est apportée dans le cœur des pionniers de l'oeuvre. Le Rév. P. G. Léonard, ouvrier de la première heure, mit un grand zèle à la développer et deux guérisons étonnantes vinrent aider à la propager. On lira avec intérêt ces deux merveilles dans l'album-souvenir de juin 1904, où elles sont racontées avec détails.

En 1891, les élèves présentent au R. P. Supérieur une belle statue du Sacré-Coeur; constatons, par ce fait, combien déjà cette dévotion était en honneur. C'est devant cette statue, adossée au mur gauche du sanctuaire, qu'Emile Paquette a prié et qu'il a senti sa jambe droite guérie; la béquille dont il se servait pour marcher, et le corset de plâtre qui enveloppait le dos brisé d'Alphonse Leclerc, "précieux ex-voto, heureux témoins de la miséricorde de Dieu envers les élèves du collège", reposent au pied de cette statue.

Dès l'existence de la maison fut mise en honneur la communion du

premier vendredi du mois. Combien doivent leurs succès, voire leur salut à cette chaleureuse dévotion. Toute leur vie, ils ont gardé cette pieuse habitude prise au collège. La neuvième préparatoire à la fête du Sacré-Coeur est aussi suivie avec entrain; c'est le jour de cette fête, le 2 juin 1893, qu'Emile Paquette fut guéri de paralysie de la jambe droite, dans la chapelle même en disant un troisième chapelet.

Et depuis ce jour, les élèves chantent et prient "en beauté" sous les vastes voûtes de leur chapelle aimée; depuis ce jour la même ardeur dans la même dévotion a toujours continué chez les nombreux élèves qui se sont succédé sur les mêmes prie-Dieu.

Que ces détails, puisés à source certaine, puissent vous aider, chers élèves, à prier avec plus de goût et d'ardeur. Que les murs de cette belle chapelle, "ex-voto d'amour et de reconnaissance", vous parlent de la ferveur des anciens pour accroître la vôtre; les guérisons merveilleuses étaient peut-être nécessaires à trouver les fonds et à stimuler le zèle à la construction de la chapelle; s'il est permis d'en demander d'autres, il est raisonnable de se convaincre que les guérisons morales ont été autrement nombreuses. Qui dira les bonnes pensées, les saints desirs de conversion, de perfection, les actes d'amour des petits enfants de 1939-40 et de ceux qui les ont précédés? Dieu seul en sait la riche et non moins éloquente histoire.

Sainte-Brigide

Le Rév. Frère François-Albert, des Frères Maristes d'Iberville, visitait ses parents, M. et Mme Léon Dextraze.

—M. et Mme Alcide Viens, leurs enfants, M. et Mme Edéas Monty, M. Adrien Viens, se rendaient à Frélichburg, chez M. et Mme Joseph Jetté, la semaine dernière.

—M. le Notaire Fortin, de St-Jean, était l'hôte de M. Ernest Laroche, récemment.

—M. Ernest Laroche, M. Alfred Benjamin et leurs familles, passaient le dimanche à la Baie Misissquoi. Le notaire Fortin, de St-Jean, les accompagnait.

—Mlle Jeanne-d'Arc Dextraze, passait une huitaine à Granby et St-Paul d'Abbotsford, visitant ses nombreux parents, récemment.

—M. et Mme Elzéar Goineau recevaient M. et Mme Dorio Nadeau, de Montréal, dernièrement.

—M. Armand Robert est devenu propriétaire de la ferme appartenant à M. Emile Monty.

—M. Louis Larivière, s'est porté acquéreur de la ferme, ainsi que d'une propriété sise dans notre village; le tout était la propriété de sa mère, Mme Jos. Larivière, d'Iberville.

—M. et Mme Léon Dextraze, leur fils Marcel, se rendaient à Acton-Vale, visitant leur fille Rachel, en religion, Rév. Soeur Joseph Alfred, des Soeurs de la Présentation de Marie.

—Mme Gérard Deslauriers, de Côte Sainte-Catherine, chez ses parents, M. et Mme Origène Pratte, dimanche dernier.

—Mme Pierre Clouâtre, M. R. Clouâtre, de passage à Saint-Alexandre, chez M. et Mme Pierre Lamoureux, tout récemment.

—Mardi soir dernier, avait lieu à la salle paroissiale, assemblée du cercle des Fermières sous la présidence de Mme Léon Dextraze. A cette assemblée, fut fixée la date de l'exposition, qui sera tenue à la salle, le 30 août prochain.

—M. l'abbé Pierre Loisel, notre curé, était absent une partie de la semaine, participant à la retraite des prêtres, à Saint-Hyacinthe.

—M. et Mme Paul Messier, de Chambly, passait le dimanche chez M. et Mme Urgel Messier.

—M. et Mme Joseph Gamache, recevaient la semaine dernière: M. et Mme Hervé Davignon, de New-Bedford, Mass.; M. et Mme Doria Choquette, M. F. Mills, de St-Jean; M. et Mme Henri Allard, Mlle Rita Allard, M. Wilfrid Carreau, A. Desroches, tous de Mont Saint-Grégoire.

—Mme O. Monty, ses enfants, Jean-Paul et Marcelle, étaient dimanche dernier, les hôtes de M. et Mme J.-Bte. Desroches, de Mont Saint-Grégoire.

—M. Ovide Lagüe, de Farnham,

de passage chez sa soeur, Mme Bernard Giguère, dernièrement.

—En promenade chez M. et Mme Joseph Gagnon, dimanche dernier: M. et Mme André Gagnon et leurs enfants, de Montréal.

—M. Adolphe Bissonnette, de Farnham, rendait visite à M. et Mme Phéodore Ponton, récemment.

—Mme Pierre Clouâtre, était, dimanche dernier l'hôte de M. et Mme Arthème Clouâtre.

—M. et Mme Henri Jetté, de Frélichburg, se rendaient chez leur fille, Mme Alphonse Viens, dans le cours de la semaine dernière.

—Nos sincères félicitations aux élèves suivants qui ont obtenu leur certificat d'études, ainsi qu'à leurs institutrices.

Ecole No. 1, Village. Institutrice: Mlle Simonne Lanciault.

9ième Année—Lorraine Paquette, 76.7%.

7ième Année—Normand Messier, 84%; Solange Landry, 83%; Irène Charbonneau, 78.6%; Marcel Delorme, 72.8%.

Ecole No. 3—Institutrice: Mlle Madeleine Dextraze. Gisele Saint-Gelin, 71.9%.

Ecole No. 7—Institutrice: Mlle Giroux. Gaspard Boulais, 77.6%.

Ecole No. 10—Institutrice: Mlle Suzanne Martel. Pauline Martel, 70.4%.

Lisez et faites lire le "Canada-Français", le seul journal qui vous renseigne sur toutes les questions.

Saint-Alexandre

Mme Vincent, et Mlle Alma Patenaude sont de retour à leurs foyers après avoir écoulé quelques jours à Iberville, chez Mlle Anna et Léna Perras, à leur chalet, et chez Mme Desfossé; elles sont revenues enchantées de leurs promenades.

ENEZ EN FOULE

A
ST-PAUL ILE-AUX-NOIX
23 et 24 Août

EXPOSITION

CERCLE DES FERMIERES

BINGO

FLEURS—TRAVAUX A LA MAIN
LEGUMES.

ATTRACTIONS CHOISIES

ENTREE LIBRE

HIGH QUALITY—LOW COST



SLICED OR UNSLICED

Fresh Daily

ANN PAGE WHITE
WHOLE WHEAT
CRACKED WHEAT

2 24 oz. 17c

BAS PRIX A & P DE TOUS LES JOURS

Graisse Domestique 2 lbs 25c

Saumon Cloverleaf Bte. 1/2's 20c bte 1's 37c

Homard Canada Brand Bte. 1/2's 26c

Tomates Nouvel Embaquetage bte 9c

Salad Dressing Ann Page bte 8 oz. 14c

Nettoyeur Babbitt ou Classic 3 btes 14c

Timbres d'épargne de guerre vendus au A & P

Vente de thé Salada

Etiquette brune Pqt. 1/2 lb 39c

pqt 1 lb 78c

Etiquette jaune Pqt. 1/2 lb 37c

pqt 1 lb 73c

Farine 5 Roses sac 7 lbs 28c

Raisins en pqt 2 lbs 19c

Poulet désossé Bte. 1/2 lb. 23c

Lait A&P 3 grosses btes 22c

Evaporé

Fèves Libby's 2 btes 16 ozs 19c

Brun Foncé

Fromage Vieux lb 23c

Fromage Doux lb 19c

Pois lona, nouvelle récolte 3 btes 20 ozs 25c

Café A&P

Bokar sac 1 lb. 37c

Vigoureux et Vieux

8 O'Clock sac 1 lb 35c

Doux et Moelleux

Red Circle sac 1 lb 33c

Riche et plein de corps

Savon mor. 4c

Comfort

Savon 5 mor. 19c

Pearl

Ammonia 3 pqt. 14c

Handy

Fruits frais et Légumes

Celeri frais chacun 05c

Concombres 2 pour 05c

Melon d'eau chacun 45c

Oranges de la Californie doz. 29c

GET THE THRIFTY HAWK—HELP YOURSELF TO SAVINGS



Appartient et est opéré par
The Great Atlantic & Pacific Tea Co.



Courrier de Farnham

PAUL GAUVIN, représentant du "Canada-Français"

Feu Mlle Angèle Drouin

Mercredi dernier, Mlle Angèle Drouin, fille de M. et Mme Georges Drouin mourut des suites d'un accident survenu sur le chemin Farnham via l'Ange-Gardien.

La jeune Angèle âgée de 16 ans et 6 mois, après avoir perdu le contrôle de sa bicyclette alla tomber entre les roues d'un camion conduit par M. Gingras de Saint-Césaire.

Le service fut célébré dans l'église paroissiale de cette ville. La levée du corps fut faite par M. le curé P. D. D'Arche et M. l'abbé R. Gauthier chanta le service.

Le deuil était conduit par M. Gaston Fortin accompagné de Mmes Hormisdas Papineau et Paul Lévesque.

Portaient la bannière du Tiers-Ordre: MM. Joseph Morrisson et Ernest Lamoureux. Portaient les rubans: Mlle Thérèse Goyette et Estelle Lapointe. Elle appartenait à la société des Jocistes. Les porteurs étaient: MM. Gaspar Ouellette, Gérard Ouellette, Laurier et Martial Sasseville, Yvon St-Pierre et Paul Frégeau accompagnés de Mlle les Jocistes. Rosette Massicotte, Simonne Leduc, Jeanne d'Arc Mercure, Madeleine Larivière, Violette Lareau et Agnès Laliberté.

La défunte laisse pour pleurer son deuil, outre son père et sa mère, cinq frères et une sœur, Gérard, Normand, Germain, Jean-Guy, Gilles et Gabrielle.

Les personnes présentes étaient: M. Lionel Drouin, son oncle, Dr. et Mme Wilfrid Drouin, de Scranton, Pennsylvanie; M. et Mme Frédéric Drouin, de Valcourt et Mme Ls. DuPaul, Mme Edmond Trudeau, de Racine; M. Lorenzo Trudeau, M. et Mme Valmore Wider et leur fille Françoise, Mme Wilfrid Bombardier et Mme Doris Lafontaine, de Waterloo; M. et Mme Ovide Trépanier et Mlle Pauline, de Magog; M. et Mme Ernest Sasseville, Mme L. Choinière, M. et Mme Rodolphe Choinière, de Saint-Jean; Mme Doriva Archambault, M. et Mme Hubert Plante, d'Actonvale; Mme Alphonse Benjamin, de Ste-Brigide, M. et Mme Anastase Benjamin, M. Gérard Benjamin, M. et Mme Alphonse Martel, M. Fortunat Gingras, de St-Césaire; M. et Mme R. M. Cagney, Mlle Rita et Gaston Morin, de Montréal.

De cette ville: famille Ludger Jarry, M. et Mme Lionel Carmel, famille Dosithée Guérin, M. et Mme Marcel Côté, Mme H. Dion, M. Henri Millette, Mme Théophile Hébert, Mme Philias Chaine et ses enfants, M. et Mme Léo Bonneau, Mlle Yvette et Georgette Bonneau, famille Ovide Larivière, Mme Alphonse Leduc et sa famille, M. Antoine Giasson et sa fille, Mlle Giasson, Mme Omer Lavoie, Mme Léon Rogers, M. et Mme Jos. Ouellette, M. et Mme Arthur Martin, Mme Alfred Ayotte, famille Israël Larochelle, M. Maurice Beaulieu, M. et Mme Ouellette, famille Ernest St-Pierre et Mme Robert, junior, M. John Lorimer, M. et Mme Edéas Lataille, M. R. W. Welch, M. Amédée Berthiaume, M. A.-E. Dartois, M. Adéard Comeau, Mme Francis Baillargeon et ses filles, MM. Charles-Edouard Sautter, Arthur Lussier, Mme C. Edouard Potvin, Mme J.-E. Baillargeon, Mme John Cody, M. et Mme Henri Bonneville, M. et Mme Ulédge Fortin, Mme Paul Gauvin et plusieurs autres.

Les parents de la défunte remercient les personnes qui leur ont témoigné leurs sympathies soit par bouquets spirituels, tributs floraux ou offrandes de messe.

Mondanités

M. et Mme William Charron, de Chicopee Fall, Mass., en visite chez leur beau-frère, M. Arthur Bélair, récemment.

Mlle Françoise Ouellette, en visite à Frelighsburg, chez des parents, tout récemment.

—Le Rév. Père Desnoyers O. M. I., fils de M. et Mme Edmour Desnoyers, de passage chez ses parents ces jours derniers.

—Son Excellence Mgr Bonhomme donnait une représentation cinématographique sur la vie et les moeurs des Africains, ces jours derniers.

—Mme Mongeau, des Etats-Unis, de passage chez sa sœur, Mlle Angéline Millette, récemment.

—MM. Noël Lamoureux et Paul Gauvin, en excursion de pêche à Noyan, tout récemment.

—Mme A. Lamothe, chez ses enfants, de Pike-River, récemment.

—M. et Mme Paul Gauvin, de cette ville, en vacances pour quelques jours.

—L'équipe Farnham fut le vainqueur sur Saint-Jean, dans la première série de détail.

Au Conseil de Ville

Le 5 août, à une session régulière du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue en l'hôtel-de-Ville, conformément aux dispositions de la charte de la dite Ville de Farnham, et à laquelle furent présents: Son Honneur le Maire Ulédge Fortin, et MM. les Echevins P. Tessier, Dr. M. Boisseau, M. D., Dr. Ant. Bernier, Edouard Conway, Odias Robillard et Aldéi Martel, formant quorum complet sous la présidence de Son Honneur le Maire, il fut décidé ce qui suit:—

Le secrétaire-trésorier donne lecture du procès-verbal des actes de la session du 19 juillet. Adopté.

M. l'Echevin Dr. Ant. Bernier donne avis qu'à la prochaine séance de ce conseil, il proposera l'adoption d'un règlement amendant de nouveau le règlement No. 151, 2e. série des règlements de cette ville concernant la fourniture de l'eau.

—Que le constable spécial actuellement engagé soit remercié de ses services demain matin, et que le chef de police prenne son repos durant le jour, pour faire la surveillance la nuit, jusqu'à l'engagement d'un nouveau constable de nuit.

—Que ce conseil engage temporairement un policier d'expérience de la Ville de Montréal pour une période d'essai d'un mois, au salaire n'excédant pas \$25.00 par semaine; tel policier devant agir aussi comme instructeur.

EN AMENDEMENT:—

Proposé par M. l'Echevin F. Tessier, secondé par M. l'Echevin Ewd. Conway: — Que cet emploi de constable de nuit soit confié à une personne de Farnham, après examen. L'amendement étant mis aux voix: Votent pour: le proposeur et le secondé, et Dr. M. Boisseau, M. D.; votent contre: MM. les échevins Dr. Ant. Bernier, Odias Robillard et Aldéi Martel.

Appelé à donner son vote prépondérant Son Honneur le Maire déclare voter contre l'amendement qui est déclaré battu, et sur la même division des votes renversé; la motion principale est adoptée.

—M. l'Echevin Dr. Ant. Bernier demande et obtient la permission de laisser son siège et il quitte le lieu des délibérations.

—M. l'Echevin Ewd. Conway offre sa résignation comme Président du Comité de Police et Feu.

—Lecture est donnée de la correspondance suivante qui est versée aux archives:—

(a) de M. A. Henrichon au sujet du système d'égoûts en arrière de sa propriété. Cette matière est référée au comité.

(b) de M. Edgar Pothier, directeur de la fanfare de Magog, félicitant la fanfare de cette ville du succès qu'elle a obtenu à Magog.

(c) De M. A. E. D'Artois, ex-maire de cette ville, félicitant ce conseil municipal de son initiative.

—Lecture est donnée d'une réclamation de la part de M. Frank Clark, pour soin qu'il aurait donné à la famille de Mme Conrad Plouffe. Cette réclamation est référée au département légal.

—Lecture est donnée d'une lettre de M. Alfred Beaulieu, deman-

dant l'installation d'un mètre pour l'eau de ses locataires. Instructions sont données à l'aviseur légal de répondre que ce conseil ne voit pas l'opportunité de cette installation.

—Lecture est donnée d'une communication de la compagnie "The Bell Telephone Co." demandant la permission d'ériger un poteau sur le chemin de Ste-Sabine. Vu que ce poteau serait sur le coin d'une rue, instructions sont données à l'aviseur légal de répondre que ce conseil ne peut donner l'autorisation demandée.

—Lecture est donnée d'une application de M. Alcidas Fréchette comme gardien de la plage. Que cette application soit acceptée suivant sa forme et teneur.—Adoptée.

—Suivant les termes de l'ajournement de la dernière séance, de ce conseil, MM. les membres du conseil municipal reprennent l'étude et l'examen de la revision du rôle et des plaintes portées.

Que cette étude et cet examen soient continués à la prochaine séance de ce conseil. Adoptée.

—Lecture est donnée des applications de MM. Roméo Southière, Adéard Robert et Armand Cadieux, comme policier de nuit. Ces applications sont référées au comité de police.

—Attendu qu'il y a opportunité de prévoir le cas d'absence d'un président de comité lorsqu'il se présente une matière urgente.

Qu'il soit décidé qu'au cas de telle absence, la décision prise par la majorité des membres du conseil remplacera toutes fins que de droit la décision de tel comité.—Adopté.

—M. l'Echevin Dr. M. Boisseau, M. D., donne avis de nouveau qu'à la prochaine séance de ce conseil, il proposera l'adoption d'un règlement pourvoyant à la formation d'un fonds d'amortissement prévu

PENSIONNAT DE FARNHAM

Frères de l'Instruction Chrétienne



Pensionnat Bilingue.

Cours Commercial complet, français et anglais.

10ième année inclusivement.

S'adresser au

REV. FRERE IGNACE, DIRECTEUR

Entrée mercredi, 4 septembre. — Tél: 178

par le règlement No. 134, 2e. série des règlements de cette ville.

—Lecture est donnée d'une soumission de M. J.-Paul Trahan, au sujet de la baisse du pont. Cette

matière est référée aux membres du conseil siégeant en comité.

—M. l'Echevin Aldéi Martel attire l'attention des membres du (Suite à la page 9)

COMMENT S'HABILLAIENT LES MARINS VERS 1805



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

In Memoriam

LE JUGE JOSEPH DEMERS

par l'hon. L.-A. Rivet, C. R.,
ancien juge de la Cour de Circuit

Ce n'est pas sans une vive émotion que je prends la plume pour tracer brièvement le portrait de l'ami incomparable et profondément regretté que je viens de perdre.

C'est à l'Université Laval, à Montréal, qu'à l'automne de 1892, je fis la connaissance de ce petit homme, actif, intelligent, studieux, toujours de bonne humeur, d'une gaieté communicative, le boute-en-train de nos réunions.

Nous nous liâmes assez rapidement, sans prévoir que les hasards de la vie nous rapprocheraient plus tard bien davantage, et feraient de nous, une paire d'amis, unis par une affection, une confiance et une estime réciproques, que le temps n'a fait que fortifier.

A la Chambre des Communes, où nous siégeâmes ensemble de 1906 à 1911, nos rapports devinrent tout intimes.

Dès ses années d'étudiant, il était facile d'apercevoir que Joseph Demers avait les dons de l'esprit et les qualités du cœur, qui assurent les plus brillants succès.

A des êtres aussi doués que l'était le futur juge de la Cour supérieure, on prédit généralement un bel avenir; mais il arrive que l'on se trompe, souvent, vu certains facteurs, imprévisibles pour les meilleurs prophètes, qui entrent en ligne de compte, dans l'édification d'une carrière.

Avocat brillant, député de premier plan, magistrat intègre, consciencieux et éclairé, il a été tout cela, à un degré dont les membres de sa famille et ses compatriotes de race française, ont le droit d'être fiers, car il a fait honneur aux uns et aux autres.

Ce qui explique que sa disparition laisse un vide bien difficile à combler dans tous les milieux où s'exerçait son infatigable et fiévreuse activité.

D'ailleurs, Jos. Demers était né sous d'heureux auspices. Il avait trouvé, dans son berceau, une superbe tradition de talent, d'honneur et de mérite qui lui rappelait sans cesse que noblesse oblige. Il était issu de l'une de ces familles de pionniers des bords du Richelieu, chez lesquelles la valeur intellectuelle et morale s'affirme avec éclat, dans la pratique des plus belles vertus privées et dans l'utile accomplissement des devoirs publics.

Son père, Alexis Demers, négociant de St-Georges d'Henryville, avait représenté le comté d'Iberville à Québec, sous un chef politique tel que le grand patriote, Honoré Mercier, né et élevé dans la paroisse voisine de Sabrevois.

Le fils aîné, Adhémar, devint, après la mort de son père, le maire et le chef incontesté de la paroisse.

Le second fils, le seul qui survive, est notre distingué juriste, doyen de la Faculté de Droit, à l'Université de Montréal, l'honorable Philippe Demers, juge de la Cour supérieure depuis 34 ans.

Un autre fils, Emile est décédé, il y a une couple d'années, alors qu'il était fonctionnaire à la Cour supérieure. Il était un citoyen des plus

respectés et des plus estimables, et ne comptait que des amis.

Bon sang ne peut mentir.

Le cadet se devait de ne pas interrompre une aussi belle et féconde tradition. Il fut admis au Barreau, en janvier 1895, avec la plus grande distinction.

Il pratiqua d'abord en société avec M. Oscar Senécal décédé il y a quelques années, alors qu'il remplissait les fonctions de percepteur du Revenu Provincial, à Montréal. Il entra ensuite dans le bureau de frère Philippe, puis il alla se fixer à Saint-Jean où il exerça sa profession, jusqu'à son élévation à la magistrature en 1922.

C'est à Saint-Jean que Jos. Demers commença sa vie publique.

Son frère, Philippe, représentait les comtés unis de St-Jean-Iberville, à Ottawa, depuis 1900. Celui-ci ayant été nommé juge de la Cour Supérieure, à Sherbrooke, en 1906, il n'y eut qu'une voix pour réclamer son frère cadet comme son successeur. Il fut élu par acclamation.

Il jouissait d'une immense popularité.

Il ne tarda pas à conquérir l'estime et la confiance de ses chefs, notamment de Laurier qui appréciait beaucoup — je le sais personnellement — ce jeune député de talent, si actif, si dévoué, et si serviable, qui a rendu de grands services à son parti, au Parlement et dans les nombreuses Campagnes électorales auxquelles il a pris part. C'était un tribun éloquent et très efficace qui a été de toutes les luttes du parti libéral pendant plus de 25 ans.

De 1906 à 1911, nous devinmes, aux Communes, avec quelques autres députés comme Dubeau, Gladu pour ne nommer que les morts, des compagnons quasi inséparables.

Aux élections générales de 1911, je fus allégué du poids des honneurs parlementaires, par la majorité électorale d'Hochelaga; mais mon ami Jos. Demers, plus heureux, fut réélu, comme il le fut à chaque élection, jusqu'à sa nomination comme juge de la Cour Supérieure.

Cette circonstance que je n'avais pas voulue, mais que je dus accepter quand même, devait diminuer et espacer nos relations sans affecter la solide amitié, à base d'estime, qui nous liait depuis de longues années.

Nommé juge après 16 années de députation, Joseph Demers, a fourni sur le Banc de la Cour supérieure, une carrière des plus honorables et des plus utiles.

S'il ne possédait pas toutes les connaissances juridiques de son frère Philippe, il avait, comme lui, un sens légal très développé, une remarquable faculté d'assimilation, le goût et le souci du travail bien fait, une intégrité au-dessus de tout soupçon, et un dévouement inlassable à sa tâche. Il laisse le souvenir d'un juriste intelligent, consciencieux et zélé, dont le labeur fécond a accru le patriotisme judiciaire déjà si riche de notre province.

Maintenant, comment résumer d'un trait les caractéristiques de sa

physionomie intellectuelle et morale?

Je n'en trouve pas de plus juste que celui-ci: Sous sa frêle et modeste enveloppe charnelle, Joseph Demers, avec sa riche nature, et ses dons si variés, était un grand homme de cœur.

Il l'a été pour sa famille et pour ses amis, — de témoignages je pourrais en fournir.

En voici un, entre mille: Comme je l'adjuvais un jour de prendre sa retraite, en le mettant en garde contre le danger de persister à siéger avec une santé aussi profondément atteinte, il me dit: Je ne le puis, ma famille a encore trop besoin de moi.

Je mourrai, ajouta-t-il, sous le harnais.

Il ne croyait pas si bien dire. Jusqu'à la fin, il a tenu, dans un admirable esprit d'abnégation et de dévouement à sa tâche et à sa famille, à exercer ses hautes fonctions, donnant ainsi le plus bel exemple de civisme et d'amour des siens.

Les nombreux amis qu'il a obligés de toute façon devront, si la reconnaissance n'est pas un vain mot, chérir et bénir sa grande mémoire.

Patriote ardent, père de famille modèle, chrétien convaincu, citoyen d'élite, Joseph Demers aura été l'une des personnalités les plus belles et les plus séduisantes de notre race.

CHANTEZ AU RÉVEIL...



soyez frais et dispos pour une bonne journée... C'est une question de santé physique! Les lassitudes du matin après une nuit de repos, le dégoût à entreprendre votre journée de travail indiquent que votre vitalité diminue. Contre cette démoralisante dépression, faites appel aux PILULES MORO, le secret de la force et de la vigueur de milliers d'hommes! Vous retrouverez vite vos forces et vous reprendrez goût à la vie.

Les PILULES MORO font disparaître: faiblesse, manque d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, épuisement, douleurs de dos ou de reins (dues à l'épuisement).

"Depuis quelques mois, je me sentais des maux; j'étais toujours fatigué, j'éprouvais des douleurs aiguës aux reins et cela rendait mon travail difficile à accomplir. J'ai pris quelques boîtes de PILULES MORO; peu de temps après, je m'aperçus que j'allais mieux. J'ai continué mon traitement et je suis revenu à mon état normal. Je recommande les PILULES MORO chaque fois que j'en ai l'occasion..."

(Signé) — ZENON BLAIS,

St-Charles, P. Q.

Témoignage (Signé) — Y. P.

Pilules Moro par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro,

1566, rue S.-Denis,

Montréal.



"Je t'assure que c'est pas compliqué!"

DEUX VOISINS PARLENT DE L'ENREGISTREMENT NATIONAL

Personnages: Beaulieu, un éleveur.
Leblanc, un menuisier.

La scène: A la porte du magasin général. Beaulieu lit attentivement une affiche proclamant l'inscription de tous les Canadiens de plus de 16 ans. Leblanc s'approche, curieux.

BEAULIEU. — (Sans détacher son regard de l'affiche). — C'est pas compliqué.

LEBLANC. — Qu'est-ce qui n'est pas compliqué?

BEAULIEU. — L'enregistrement national. C'est comme qui dirait un inventaire du magasin.

LEBLANC. — Quel magasin?

BEAULIEU. — Tu recommences avec tes questions... Je fais une comparaison, tu comprends? Quand on veut savoir ce qu'on a dans son magasin, on fait l'inventaire: tant de gallons de peinture, tant de livres de clous, tant de grosses de vis et de tarauds... Alors, l'enregistrement national, c'est comme ça. Le Canada veut savoir ce qu'il a dans ses provinces...

LEBLANC. — Oui, mais des hommes, c'est pas comme des clous. Tu dis que c'est pas compliqué...

BEAULIEU. — Bien sûr que les hommes, c'est pas des clous ni de la peinture; mais on peut toujours savoir ce qu'ils savent faire. Suffit de le demander. Et quand on le sait, on fait une sorte de classement; tant d'hommes qui savent conduire un tracteur, tant de femmes qui savent tisser, et le reste, et le reste... Si c'est pas un inventaire, ça, je ne sais pas ce que parler veut dire.

LEBLANC. — Comment est-ce que ça va se faire, cet inventaire-là?

BEAULIEU. — Lis donc les affiches! Ecoute. Le 19, il va s'ouvrir des polls dans le comté. Pas des vrais polls, mais je dis ça pour te faire comprendre.

LEBLANC. — Comme pour les élections?

BEAULIEU. — Comme pour les élections. Tu vas y aller. Un officier-enregistreur va te poser des questions...

LEBLANC. — Toujours des questions...

BEAULIEU. — Laisse-moi finir. C'est rien d'embêtant. Il va te demander ton nom, ton âge, ton métier.

LEBLANC. — Ah! si c'est rien que ça...

BEAULIEU. — Puis il va te donner une carte pour rendre ça officiel et montrer que tu t'es inscrit. Tu mettras la carte dans ta poche.

LEBLANC. — Rien de plus simple. Je comprends. Faudra aussi envoyer mon Jacques qui a 17 ans... Mais pour quoi faire au juste tout ça?

BEAULIEU. — Je viens de te le dire. Pourquoi faire? Tiens, tu connais la fille à Mathieu?

LEBLANC. — Oui, paraît qu'elle va se marier... Avec ça, habile comme pas une dans le comté. Elle a tissé une couverture qui est...

BEAULIEU. — Justement. Le Canada fait un inventaire comme qui dirait de nos capacités... Toi, par exemple, c'est pas pour te flagorner, rien de ça, mais tu travailles le bois en artiste...

LEBLANC. — Chacun son métier. Toi, tu gagnes des prix d'exposition avec ton bétail.

BEAULIEU. — C'est en plein ce que je veux dire: chacun son métier. Le pays veut connaître le métier de ses habitants... On ne sait jamais. Le pays peut bien avoir besoin de nos talents, un jour, pour se défendre. Faut bien que les talents d'un chacun soient connus, pas vrai?...

LEBLANC. — Dans un monde à l'envers, c'est une bonne affaire que le pays soit en ordre.

BEAULIEU. — Et quand j' parle du pays, Leblanc, je parle pas d'une tache jaune ou verte dans un livre de géographie comme celui du petit Lapalme, qui va au collège classique... J' parle de nos familles, de nos paroisses, de nos terres... C'est ça, le pays.

LEBLANC. — Et je t'assure qu'il n'y a pas un Hitler ni un Mussolini qui va venir m'ôter ma famille ni mon métier... Sais-tu, mon vieux, tu me fais penser en dedans, comme qui dirait... Tu es comme monsieur le curé: tu fais réfléchir...

BEAULIEU. — Quand je vois ce quise passe de l'autre bord, je me dis qu'avec un fou comme Hitler, il n'y a pas un pays du monde qui peut se vanter d'être en paix. Faut se préparer chez nous.

LEBLANC. — Tu as bien raison. Et puis, comme tu dis, cet inventaire-là n'est pas compliqué, pas plus que le recensement.

BEAULIEU. — L'enregistrement national, c'est tout simplement un en-tout-cas. Prends les Etats-Unis. Ils vont en faire eux autres aussi un grand inventaire. Ça veut pas dire qu'ils vont se mettre à tirer du canon, bien sûr! Mais ils veulent être parés.

LEBLANC. — J'ai toujours dit que tu étais un homme renseigné. Alors, je te reverrai le 19... En attendant, je vais finir le bureau que j'ai commencé pour le fils à Donat. Salut, Beaulieu... et merci bien!



PATRONISEZ L'UN DES VOTRES

Marchandise de lière Qualité

Service de premier Ordre

Pour tous Travaux de

PLOMBERIE

CHAUFFAGE

COUVERTURE

en vous adressant chez

EUSEBE BERGER

ENTREPRENEUR

199 St-Jacques,

St-Jean.

Tél. 2849

A Lire près du Foyer

Votre Beauté, Madame

APPRENEZ A CONNAITRE LA NATURE DE VOTRE PEAU

Il y a fort peu de personnes qui puissent se vanter de posséder une peau tout à fait normale; même dans la première jeunesse, les caractéristiques des différentes natures de peau apparaissent et nécessitent des soins particuliers.

On constate que les peaux grasses sont, la plupart du temps, un apanage de l'adolescence — ce qui explique, d'ailleurs, la fréquence de l'acné juvénile — mais c'est loin d'être une règle absolue; et l'on voit de très jeunes femmes affligées d'un épiderme trop sec, surtout parmi les blondes à peau fine.

Comment reconnaître si l'on a une peau grasse ou sèche?

Les pores dilatés, les points noirs ou comédons ne sont pas une preuve suffisante de l'excès de séborrhée. C'est surtout l'aspect de la peau qui est révélateur. Les peaux grasses ont tendance à briller; elles sont, en général, plutôt épaisses, et vont jusqu'à offrir l'aspect d'une peau d'orange; les rides qui s'y inscrivent avec l'âge sont peu nombreuses mais profondes. Les peaux sèches, au contraire, sont mates; leur grain est fin, mais les rides y sont très nombreuses, très rapprochées et l'aspect de l'épiderme, vu à la loupe, rappelle celui d'un papier de soie fripé.

Les traitements et produits de beauté employés seront très différents d'une nature de peau à l'autre.

Si vous avez un doute sur l'état de votre épiderme, le mieux est de demander un avis consultatif à une bonne spécialiste dans un institut de beauté sérieux; elle vous indiquera en même temps le régime à suivre pour votre peau.

Soins pour peaux grasses

Sauf cas particuliers, voici l'ensemble de soins que l'on recommande pour les natures de peaux séborrhéiques.

Tout d'abord, les nettoyer très souvent et très scrupuleusement au moyen d'eau bouillie chaude et de savon "acide"; l'acidité du savon est une récente conquête de la dermatologie dont les peaux grasses tirent grand profit; le savon acide —

à base de lait naturel — lutte en même temps contre la séborrhée et contre les microbes de l'épiderme.

Le savonnage doit être fait soit à la main soit à la brosse, avec la mousse du savon; la brosse est employée dans les cas de "points noirs" tenaces et nombreux. Un brossage circulaire et assez appuyé débarrasse l'épiderme des infiltrations de sébum qui obstruent les pores; il permet à la peau de respirer. Après le savonnage, plusieurs rinçages successifs tonifient la peau et favorisent la bonne circulation du sang. Il vaut mieux pratiquer ce nettoyage à fond le soir avant de se coucher, afin que la peau s'aère pendant la nuit. Ne mettre aucune crème sur le visage pendant le sommeil.

Le matin, la peau sera nettoyée avec une lotion fraîche, légèrement alcoolique, puis tamponnée avec un astringent qui resserre les pores, raffermi les tissus et affine le grain de la peau.

L'usage de crèmes de jour "sèches", c'est-à-dire à base de cires végétales, de stéarates, n'offrira pas d'inconvénient; mais il est plus indiqué d'utiliser un lait de beauté qui fixera tout aussi bien la poudre et ne risquera jamais de "resortir" sous le maquillage.

Soins pour peaux sèches

La peau sèche souffre chroniquement d'un manque de sécrétion sébacée; le principal remède consistera, pour elle, à lui restituer la graisse qui lui fait défaut.

Cette graisse devra se rapprocher par sa composition de la graisse humaine; à cette seule condition, elle sera assimilable pour l'épiderme. Aussi conseille-t-on les graisses animales de préférence aux graisses minérales ou végétales; l'axonge, la lanoline, la cholestérine, la lécithine du jaune d'oeuf sont une nourriture de choix pour les peaux sèches. Elles entrent dans la préparation des meilleures crèmes grasses dites "nourrissantes", à juste titre.

L'eau chaude ne convient pas aux peaux sèches; l'eau froide ou tiède en ablation ne peut faire aucun mal; elle est même assez souvent recommandée pour stimuler les sécrétions de la peau. Le savon est à éviter; il vaut mieux nettoyer la peau sèche avec une bonne crème de démaquillage.

Les applications de crème nourrissante — qui font la base du traitement des peaux sèches — seront renouvelées matin et soir. Éviter les astringents et les lotions alcooliques, et surtout ne jamais poudrer la peau avant de l'avoir recouverte d'une fine couche de crème: ce serait l'erreur la plus néfaste pour l'avenir de l'épiderme.

A ces Signes on reconnaît que vous avez de l'ordre

Peut-être allez-vous pour la première fois recevoir votre belle-mère en séjour? Si bienveillante qu'elle soit, car vous reconnaissez que vous avez beaucoup de chance, elle est inquiète de la façon dont vous vous acquittez de votre rôle de maîtresse de maison. Et vous vous demandez si vous saurez la rassurer surtout au point de vue de l'ordre.

Voici quelques points auxquels vous devrez veiller tout particulièrement. Ce sont des détails, direz-vous, mais n'est-ce pas le plus souvent d'après des détails que l'on se fait une opinion?

1.—Ne laissez jamais une armoire ou un tiroir ouverts. Cela fait le même effet en matière d'intérieur qu'une chaussure mal lacée en matière de vêtement.

2.—Ne laissez ni vêtements ni chaussures à l'abandon dans votre chambre, même si vous êtes pressée, même si vous devez les remettre... le soir même.

3.—Veillez à ce que votre lit ait toujours un air parfaitement ordonné. Avec les couvre-lits modernes c'est bien plus facile qu'avec les lingeeries compliquées d'autrefois qu'il fallait sans cesse laver, repasser, ocrer, etc.!

4.—N'admettez pas qu'un tableau soit de travers, cela suffit à rompre

l'ordonnance harmonieuse d'une jolie pièce.

5.—Rendez leur forme aux coussins sur lesquels on s'est assis et ne laissez pas éparés sur vos meubles les journaux que vous venez de parcourir.

6.—Ne souffrez pas que des miettes sur le tapis témoignent de votre dernier repas.

Si vous prenez ces précautions votre belle-mère rentrera sûrement chez elle enchantée et... avec une excellente opinion de vous.

Pierrette.

On Déménage

C'est triste, pour un petit enfant qui ne sait pas, de voir des hommes inconnus emporter les meubles: "Voilà qu'ils prennent le piano Ça y est! voilà le lit de maman qui s'en va!"

... C'est le soir. Les déménageurs sont partis emportant tout.

Dans le salon vide on attend l'heure du train. Quelques amis viennent faire les adieux et taquinent le petit bonhomme:

—Dis donc, Nadin, tu es bien pauvre, ta maison est vide, regarde, tu n'as plus rien!

Coup d'oeil circulaire, mine navrée, bouche amère, puis soudain un sourire épanoui:

—Z'ai encore mes yeux mains!

Et le philosophe de deux ans regarde ses menottes, les retourne. Ça c'est bien à lui, on ne les lui a pas enlevées!

Lisez et faites lire le "Canada-Français", le seul journal qui vous renseigne sur toutes les questions.



Peu importe combien vous rincez, votre blanchissage a besoin de bleu

pour empêcher le linge de jaunir

• Il jaunira après des lavages répétés, à moins que vous ne pensiez à ajouter une ou deux immersions de Bleu au dernier rinçage. C'est le seul moyen de garder vraiment blanc votre linge blanc.

LE BLEU KEEN

EMPÊCHE LE LINGE DE JAUNIR

KB&P

BÉBÉ A LA DIARRHÉE?

CHASSEZ-EN LA CAUSE

LA DIARRHÉE mine la santé de votre bébé; fait de lui une proie pour les autres maux. Régalez ses intestins et bannissez immédiatement la diarrhée.

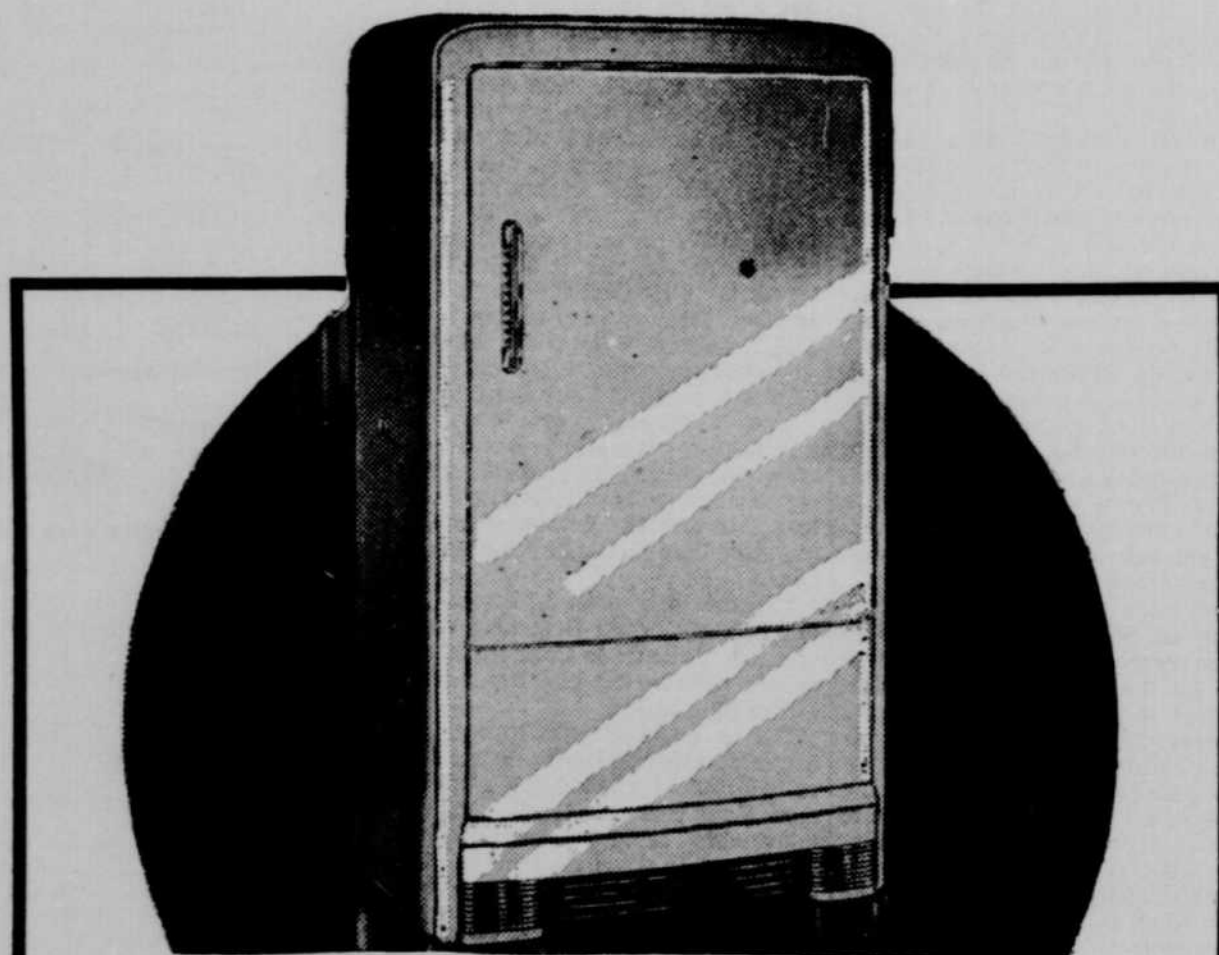
Lisez l'expérience qu'a eu Mme Edith Stroud, de Brown's Line P.O., Ont.: "J'ai neuf enfants et, grâce aux Tablettes Baby's Own, ils n'ont jamais été gravement malades. Dans les cas de diarrhée, ces Tablettes sont inappréciables; elles chassent vite la cause."

Elles agissent aussi rapidement dans les cas de fièvre légère, rhumes, coliques, dérangements d'estomac, constipation, léger cramp, indigestion et dentition.

Sans aucun opiat ni drogue stupéfiante. Aussi faciles à prendre que des bonbons. Sûres et inoffensives. Rapport d'analyse dans chaque boîte. Achetez-en une boîte aujourd'hui; la maladie trahit si souvent la nuit. 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.



10c. Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général. **THE WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.**



TANT QU'IL Y EN AURA!

RÉFRIGÉRATEURS ÉLECTRIQUES à des prix qu'il sera difficile de retrouver après leur vente

Voici une occasion qu'il ne faut pas manquer! Nous avons en magasin, un assortiment des meilleures marques de nouveaux réfrigérateurs électriques 1940 — Westinghouse, Kelvinator et General Electric. Ils sont rapidement vendus et nous ne pouvons garantir d'en offrir d'autres aux prix actuels. Commandez le vôtre actuellement. Termes faciles si vous le désirez.

GRATUIT! Avec chaque réfrigérateur électrique neuf, une série de belle vaisselle anglaise de 14 pièces.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Il y a 34 Ans

Au Fil de nos Souvenirs

(Il est bien entendu que le journal se réserve tous droits de reproduction antérieure autant que subséquente.)

AUX DEBUTS DE LA PAROISSE DE N. D. AUXILIATRICE

A l'automne de l'année 1906, les gens de la nouvelle paroisse qui venait d'être érigée canoniquement à Saint-Jean étaient en pleins préparatifs.

Le regretté curé Labrèche disait la messe devant ses nouveaux paroissiens dans une espèce de hangar, aux approches de la rue Saint-Paul; il va sans dire que l'on songeait à se doter le plus rapidement possible, d'une chapelle. Aussi bien, quelques semaines seulement après l'érection, dans son édition du 26 octobre 1906, LE CANADA-FRANÇAIS annonçait-il que les plans et devis de la future chapelle étaient commandés, comme on peut le lire dans l'extrait suivant:—

"M. J. E. A. Benoît, architecte-ingénieur, a été chargé de faire des plans et devis pour l'église de la nouvelle paroisse de Notre-Dame Auxiliatrice, dont les travaux commenceront bientôt, sous sa direction".

A remarquer que le site de la chapelle n'avait pas encore été déterminé. On attendait le passage de M. l'archidiacre Martin, le même qui avait présidé aux pourparlers de l'érection de la paroisse. LE CANADA-FRANÇAIS du 2 novembre notait le fait:—

"On n'a pas encore fait le choix du terrain sur lequel on construira la nouvelle église de la paroisse de Notre-Dame Auxiliatrice.

"Les marguilliers doivent s'entendre à ce sujet avec M. l'archidiacre Martin, autorisé par l'archevêque de Montréal à s'occuper de la question".

UN ANCIEN GROUPEMENT DE JEUNES

Nous avons fait mention, il y a quelque temps, de cet ancien groupement de jeunes, qui avait nom "Club des Débats". Si cette association ne vécut pas très longtemps, elle fut du moins fort active.

LE CANADA-FRANÇAIS du 2 novembre 1906 donnait le compte-rendu d'une assemblée de ce Club, à la veille d'une saison qui fut très

bien remplie, groupant la fleur de la jeunesse d'alors:—

"Le Club des Débats" a tenu une assemblée très importante, mercredi soir, en vue de l'organisation de la saison 1906-1907.

"A l'unanimité, on a porté le nombre des membres à 25. Après l'examen de plusieurs questions, le bureau d'organisation, composé de MM. Eugène Papineau, E. Normandin, G. H. Sheppard, J. Longtin, J. H. Nadon, s'est réuni pour admettre les membres suivants: MM. P. P. Sabourin, A. G. Choquette, Z. Michaud, Edgar Mayrand, A. Pinsonnauli".

UNE MEMORABLE ELECTION PARTIELLE A IBERVILLE

L'automne de 1906 fut marqué à Ibberville par une élection d'autant plus contestée qu'elle s'était disputée entre libéraux.

A remarquer que celui qui en sortit vainqueur fut M. Benoît, qui pour la première fois brigua les suffrages à un siège provincial. Il était le père de M. J. A. Benoît, d'Ibberville, qui fut longtemps le député au fédéral de la division de Saint-Jean-Ibberville.

Voici le compte-rendu qui parut dans "Le CANADA-FRANÇAIS" du 9 novembre 1906:—

"L'élection partielle rendue nécessaire par la nomination de M. François Gosselin, au Conseil Législatif, a eu lieu lundi dernier, dans Ibberville.

"Les candidats à cette élection étaient deux libéraux: M. Salomon Roy, avocat, et M. J. A. Benoît, cultivateur et commerçant.

"Le résultat a donné une majorité de 171 voix pour M. Benoît.

NOTRE-DAME AUXILIATRICE LE SITE DE SA CHAPELLE L'ERECTION DE LA PREMIERE CROIX

Un peu plus de trois semaines après que LE CANADA-FRANÇAIS eut annoncé que le site de la future chapelle de Notre-Dame restait à choisir, notre journal, dans son édition du 16 novembre, faisait part du choix du site de la

chapelle, maintenant attenante au Couvent de la Congrégation. Il n'était évidemment pas question, à cette époque de couvent; puisque, comme on le lira plus bas, le seul signe apparent de tout ce qui plus tard allait se construire, était une croix que l'on érigea solennellement, par un de ces magnifiques dimanches d'automne, au cours d'une cérémonie dont les plus anciens paroissiens de Notre-Dame doivent se souvenir:—

"Le site de la chapelle de la nouvelle paroisse de Notre-Dame Auxiliatrice a été définitivement choisi. Cette chapelle s'élèvera sur la propriété de M. Charles Dubois, entre les rues Saint-Paul et Saint-Louis.

"Dimanche dernier, une jolie cérémonie a eu lieu en cet endroit, où une croix fut provisoirement plantée.

"A une assemblée des marguilliers de la paroisse, qui a eu lieu le même jour, M. Henri Langlois, marguillier en charge, et M. l'abbé Labrèche, curé de la paroisse, ont été à négocier un emprunt de \$15,000 dollars, pour l'érection de la chapelle.

"Ces travaux commenceront sous peu."

MARIAGES D'AUTREFOIS

Voici une liste des mariages de l'époque, célébrés chez-nous, et que notre journal exhume du passé, parce qu'ils font, croyons-nous, partie intégrante de la vie d'alors, qui constitue la matière même de ces vieux Souvenirs.—

"Le 22 octobre 1906, a été célébré en notre église paroissiale, le mariage de M. Arthur Brosseau, fils de feu Noël Brosseau, avec Mlle Lucilla Bayard, fille de M. Rémi Bayard."

"Le même jour, M. E. D. Bienvenue, de Sainte-Angèle, épousait Mlle Marie-Louise Oigny, fille de M. Jean-Bte. Oigny, de notre ville."

"Le 22 octobre 1906, a eu lieu, en notre église paroissiale, le mariage de M. Louis Patry, fils de feu Georges Patry, avec Mlle Rosalie Martel, fille de M. Isaac Martel.

"Le 23 octobre, M. Joseph Lespérance, mécanicien, de Montréal, épousait Mlle Aurore-Yvonne Bessette, fille de feu Honoré Bessette."

"Le même jour, M. Jules Géliveau conduisait à l'autel, Mlle Alice Cloutier, fille de feu Alfred Cloutier."

"Le même jour, M. Arsène Marchessault, de Montréal, épousait Mlle Eugénie Géliveau, fille de M. Joseph Géliveau."

Jean FREDERICK.

Société Canadienne de la Croix Rouge

Un appel a été lancé aujourd'hui aux familles et proches parents de Canadiens, en service actif dans la Force Aérienne Royale britannique, par la Société Canadienne de la Croix Rouge, les priant de bien vouloir faire parvenir, dans le plus bref délai possible au siège central de la Société, tous renseignements utiles sur le compte de chacun d'eux.

Le siège central de la Croix Rouge Internationale, pour sa part, transmet périodiquement les noms de Canadiens faisant du service militaire actif avec les forces impériales et qui sont présentement prisonniers de guerre en pays ennemi, à la Société Canadienne de la Croix Rouge. Bien que les parents de Canadiens faits prisonniers en service actif, avec l'armée impériale, soient susceptibles d'être informés sur leur sort, directement par le ministère britannique de la Guerre, il est impossible d'autre part pour la Croix Rouge de laisser savoir aux parents des prisonniers, si ces derniers ont bien reçu les colis et autres friandises transmis par cette société, ou encore de leur fournir des renseignements sur leur compte, si leurs plus proches parents ne donnent pas leurs noms.

Tous renseignements de cette nature seront accueillis avec plaisir par la Croix Rouge, à la Maison de la Croix Rouge, rue Saint-Antoine, Montréal.

Lisez et faites lire le "Canada-Français", le seul journal qui vous renseigne sur toutes les questions.



Carling's
BLACK LABEL
LAGER BEER

Nourissante... elle désaltère... elle est facile à digérer... c'est la plus saine des bières!

AGENT — GEO. A. REMILLARD, 260a Champlain.

J. Roland Meunier

Optométriste-Opticien



EXAMEN DE LA VUE

Optométriste officiel de la St. Johns Silk Co.

SUCCURSALES: A Napierville, le mardi soir.

A Chambly le jeudi soir.

191 RICHELIEU

Tel. 2347

Saint-Jean, Qué

En face du magasin Woolworth

258 RUE RICHELIEU

TEL: 2160

ROY & GOYETTE

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

— et —

SERVICE D'AMBULANCE

Equipement des plus modernes.

Prix modérés.

SAINT-JEAN, P. Q.

Consultez...

LEOPOLD ROY

197 St-Jacques

Tél: 2294

Entrepreneur-Général

Pour constructions neuves, réparations de maisons, de granges, de couvertures et transport de bâtisses, sautoise à plancher, dernier modèle.

Plans fournis sur demande sans frais additionnels.

Prix modérés.—Ouvrage garanti.



Avec 25c vous achetez un timbre... et, avec 16 timbres, vous achetez un certificat d'Epargne de Guerre de \$5

Les pièces de cinq, dix et de vingt-cinq sous—même les sous, peuvent aider à garnir le Trésor de Guerre du Canada lorsqu'ils sont employés pour acheter des Timbres d'Epargne de Guerre.

Servez-vous de ces Timbres d'Epargne de Guerre comme prix ou cadeaux aux enfants. Quand vous faites des emplettes, faites-vous rendre la monnaie en Timbres d'Epargne de Guerre. Et surtout, n'oubliez pas que plus vous en achetez, plus vous épargnez.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Toutes les Succursales de cette Banque vendent les Timbres d'Epargne de Guerre

SUCCURSALE ST-JEAN - L. J. ROBICHAUD, Gérant

Nouvelles d'Iberville

Retraite à St-Hyacinthe

M. le curé Nérée Lévesque est parti pour Saint-Hyacinthe, où il suit les exercices spirituels de la retraite de MM. les curés du diocèse.

Jeûne et abstinence

Samedi, le 17 août, veille de la solennité de la fête de l'Assomption, sera jour de jeûne et d'abstinence d'obligation.

Clôture du Festival

Samedi soir, le 10 août, une grande foule assistait au festival sur le terrain de l'Académie. Au son des enregistrements les plus récents, elle fit cercle autour des Kiosques du Bingo, des hommes mécaniques, du manège d'autos et surtout du cirque. Les petits singes exhibés, bien vivants, bien résignés à tourner autour du rond attirèrent l'attention.

À la fin de la soirée on entoura l'estrade des attractions principales. M. John O'Donnell, maître de cérémonie, présenta d'abord des artistes amateurs. Au piano d'accompagnement M. Rousselle. M. André Larose chanta "Les cloches du Hameau", M. Eugène Bourassa fit entendre le chant "L'Angélus de la mer" et Mlle Constance Lemonde chanta "Viens au bal de l'amour". Le premier prix, offert par la maison Chabot et Frère, fut décerné à Mlle Lemonde, le second, offert par le restaurant Hector, fut gagné par M. Larose, le 3ième, offert par la maison Chabot et Frère fut décerné à M. Bourassa.

Après les concours d'amateurs, M. O'Donnell, au nom de la Direction remercia le public, les employés, les jeunes filles dévouées qui tenaient les Kiosques, l'Union Musicale, les pompiers qui ont donné des attractions variées et les constables.

Une joueuse d'accordéon, vêtue à la manière d'autrefois, accompagnée d'un artiste, portant la blouse en étoffe du pays et la ceinture fléchée, joua d'abord "Quadrille de Québec" tandis que son compagnon l'accompagnait en jouant sur des os; puis elle exécuta sur son petit accordéon ancien modèle "Quadrille canadien". Le couple offrit deux quadrilles sur l'accordéon et le violon. Il y eut aussi des gigue que l'artiste invité exécuta avec brio. Les artistes furent très applaudis.

On a vu et entendu chanter le gentil Norman Thorne, accompagné sur le violon, par son père.

Dans son premier numéro, le petit artiste représentait à la perfection le Jacky Coogan que l'on vit autrefois dans le film "The Kid". Il revint en habit de satin au micro pour chanter en français "Le rêve passe". Il chanta aussi "J'attendrai" et fut bisé plusieurs fois et loin de se faire prier le petit Norman revint souriant et gracieux au micro exécuter des chansons en anglais et en français. Il termina par "O Canada" chanté en anglais.

Le dernier numéro au programme fut le clown Loiseau, équilibriste, qui exhiba force tours difficiles.

Frappée par une auto

Il y a quelques jours, la petite Marie-Jeanne Hébert, âgée de 5 ans, fille de M. et Mme Victor Hébert, a été renversée sur la chaussée par une automobile alors qu'elle traversait la première rue. Celui qui conduisait la voiture se porta avec empressement au secours de l'enfant, la transporta à l'Hôpital de Saint-Jean. On constata une fracture de la jambe et des blessures à la tête. Quelques heures après qu'on eut prodigué des soins à la petite blessée, elle fut transportée à la demeure de ses parents par le conducteur de la voiture involontairement cause de l'accident.

Nous apprenons avec plaisir que la fillette est en bonne voie de guérison. Nos meilleurs vœux de rétablissement.

Prochain Mariage

On annonce le prochain mariage de M. Gérald Quintin, fils de M. et Mme Lévi Quintin, née Auxilia Guillotte, à Mlle Marguerite Dery, de Bedford, fille de M. et Mme Aristide Dery, née Sophie Giasson.

Pique-Nique

Quelques dames de notre ville organisèrent un pique-nique qui eut lieu mercredi dernier, le 7 août, à Plage Meunier et obtint un vif succès. Plus de 200 dames, jeunes filles et enfants y prirent part. Les courses, des jeux, 37 parties de bingo, baignades, agrémentèrent la journée idéale.

Beau témoignage d'estime

À l'occasion du départ de M. l'abbé Edouard Désilets, les jeunes gens du Cercle St-Charles organisèrent une fête en honneur de leur dévoué aumônier. La soirée eut lieu jeudi soir, le 8 août.

L'Union Musicale d'Iberville, sous la direction du professeur Vincent Brunelle, se rendit au presbytère et MM. Alphonse Habel, Paul Bernier, Gérard Brunelle, Sydney Farrar, prièrent M. l'abbé de vouloir bien les accompagner à la salle Saint-Charles. Les musiciens, qui exécutèrent des marches entraînantes rehaussèrent la fête d'adieu. M. l'abbé Paul Saint-Pierre et un grand nombre de citoyens assistaient à cette réunion. M. Paul Bernier lut l'adresse qu'il avait composée pour la circonstance et M. Alphonse Habel, président du Cercle Saint-Charles, présenta à M. Désilets une bourse au nom des membres du Cercle, du hockey, du club de Base-Ball et de quelques amis. M. l'aumônier remercia. La fanfare vint clore la soirée en jouant deux pièces de son brillant répertoire.

Brillants Succès

Nos félicitations à M. Victor Bissonnette, échevin de notre ville, qui a passé avec brillant succès ses examens en mécanique et a obtenu une position du gouvernement à Brandon, Manitoba, où il travaillera aux moteurs d'avion. M. Bissonnette est parti vendredi dernier pour se rendre à son poste.

Par Intérim

Dimanche dernier, M. l'abbé Bernard Fontaine, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, célébrait la messe paroissiale. M. l'abbé sera parmi nous pendant une quinzaine de jours pour remplacer M. l'abbé E. Désilets.

Va-et-Vient

S. H. le maire Louis Régnier, M. Emile Bonvouloir, M. P. P., MM. Alain Tassé, Raoul Courtemanche, MM. les échevins Rémi Milot et Yvon Thuot, Elisee Chicoine, chef de police, Me. J.-E. Boivin, Arthème Cloutier, Gustave Lorrain, Edouard et Walter Lebeau, M. Frédette, Alfred Courtois, François Goyette et un grand nombre d'autres citoyens de notre ville assistaient aux funérailles de l'honorable Juge Joseph Demers.

Mlle Madeleine Brault, de Montréal, et Mlle Simonne Laliberté, de notre ville, ont passé quelque temps chez Mme Euclide Martin, à Saint-Paul Ile-aux-Noix.

Mme Ludger Nadeau, de Montréal, M. et Mme Charles-Emile Bissonnette, Mme Emile Archambault, tous de Montréal; Mme Joseph Poitras et sa fille, Mlle Eugénie Poitras, de Dosquet, visitaient M. et Mme S. W. Poitras, dernièrement.

M. et Mme S. W. Poitras, et leurs enfants, M. et Mme Bill Poitras, de New-York, étaient à Dosquet, où ils ont passé quelques jours, récemment.

M. et Mme Eugène Paradis, Mme Elzéar Lemay, Mme Jolicoeur, tous de Montréal, visitaient M. et Mme Eugène Bernier, la semaine dernière.

Mme Ferdinand Goyette et autres citoyens de notre ville étaient à Montréal, où ils assistaient, à l'Oratoire Saint-Joseph, à la clôture de la neuvaïne faite pour demander la paix.

Mme Fred Ralph est de retour de Rockcliffe, près d'Ottawa, où elle a passé quinze jours.

M. René Thuot, de Montréal, visitait sa mère, Mme Arthur Thuot, dernièrement.

M. et Mme Ernest Veillette et leur famille sont partis pour Saint-Samuel, où ils passeront quelques jours.

Mlle Solange Meunier, autrefois de notre ville et maintenant de Montréal, est actuellement en notre

localité. l'invitée de Mlles Bessette à la demeure de leurs parents, M. et Mme Oscar Bessette.

Mme Georges Tassé et son fils, M. Alain Tassé sont de retour de la Malbaie où ils ont passé un mois.

Mme Félix Moreau et Mme Arthur Camarais de Saint-Jean, sont de retour de Montréal, où elles ont visité leur soeur, Mme G. Z. Laroche.

M. et Mme Joseph Lebeau, de Montréal, M. et Mme Joseph Boyer et leurs enfants, Mlles Jeannette et Carmen Boyer, de Valleyfield, M. et Mme Josué Touchette, de Saint-Liboire, visitaient M. et Mme Anatole Touchette, récemment.

M. Jean-Paul Gaudette et Mlle Adrienne Bédard, étaient à Montréal, en fin de semaine, les hôtes de M. Albert et de Mlle Juliette Courtemanche.

Mlle Yvette Thuot, accompagnée de son frère, M. René Thuot, technicien en radiophonie sont partis pour un voyage autour de la Gaspésie, où ils passeront quelques jours de vacances.

La plage Richelieu, dont M. Georges Meunier est le propriétaire, est très achalandée cet été, aussi, mercredi dernier, un groupe nombreux de dames et d'enfants y passaient la journée, s'amusant tous chacun à son goût. Après le dîner champêtre, il y eut une belle partie de bingo très agréable à jouer en plein air, avec de jolis prix; courses diverses, et les jeunes de se baigner, sans oublier la promenade en chaloupe. La journée s'écoula très heureuse pour tous ceux présents à ce joyeux pique-nique.

M. et Mme Uldérie Homier et M. et Mme Alfred Bergeron, de Montréal, ont passé une semaine de vacances chez leurs parents, M. et Mme Elzéar Homier, à leur départ pour Montréal. M. André Homier les accompagnait, afin de passer quelque temps chez eux.

Mme Félix Moreau était de passage à Montréal, la semaine dernière.

Le Dr. Ethier en Vacances

Le docteur F. Ethier est absent de son bureau pour quelques jours, pour un repos bien mérité.

Pique-Nique des Chevaliers de Colomb

Tous les Chevaliers du Conseil Saint-Jean, ainsi que leurs amis, sont invités à prendre part à un pique-nique de grande envergure qui aura lieu le 25 courant, à la plage "Venise en Québec" à la Baie Missisquoi.

Des autobus seront à la disposition des participants dès 9.30 hres, heure fixée pour le départ.

Rien ne sera laissé au hasard au cours de cette journée et la preuve en est que déjà le programme de la journée comprenant balle au camp, jeux de toutes sortes, concours d'amateurs, etc., est entièrement complété.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de signaler les numéros de téléphone suivants:

Hubert Langlois	615
E. Lacombe	929
Léonide Daunais	3642
Gérald Thomas	3521
Paul Bernier (Iberv.)	2092
M. Deneault	2843

Au Théâtre Capitol

Aujourd'hui jeudi, le 15 août, Votre dernière chance de voir "Susan And God" avec Joan Crawford, Frederic March.

Vendredi et samedi, les 16 et 17 août: EXTRA EXTRA EXTRA. Le combat de Boxe Lew Jenkins vs. Henry Armstrong, aussi Boris Karloff dans "Fatal Hour" aussi Gracie Fields, Sydney Howard dans "Shipyards Sally".

Samedi soir à 10.30, Grande Vue Française avec René Lefebvre dans "Vogue Mon Coeur".

Dimanche et lundi, les 18 et 19 août "Un Gosse En Or" avec Le Petit CHOUCOU et Pierre Larquey aussi "Education de Prince" avec Louis Jovet, Elvire Popesco.

Mardi, mercredi et jeudi, les 20, 21 et 22 août, Jack Benny dans "Buck Benny Rides Again".

Lisez et faites lire le "Canada-Français", le seul journal qui vous renseigne sur toutes les questions.

Pike-River

FEU Mme JOSEPH MICHAUD

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Michaud, née Germaine Dupuis, survenue le 5 courant, à l'Hôpital St-Jean, après quelques jours de maladie seulement. La défunte, âgée de 38 ans, laisse dans un deuil profond, outre son époux, sa mère, Mme Philias Dupuis, de cette localité; une soeur: (Fabiola) Mme Pierre Leblanc, de Montréal; cinq frères: MM. Henri, Rodrigue et Hector, de notre village; René, de Québec; Omer, de Bedford; un beau-frère: M. Roméo Boucher, de Saint-Alexandre de Kamouraska; trois belles-soeurs: Mlles Marie-Ange, Joséphine et Bernadette Michaud, de Québec; son beau-père: M. Elzéar Michaud, de Ste-Anne de la Pocatière.

Ses funérailles sous la direction de M. Joseph Dion, de Bedford, eurent lieu, en l'église paroissiale, jeudi, le 8 courant; M. le curé Lanoue officiait et une assistance nombreuse, composée de parents et d'amis y prenait part.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies, nous y joignons les nôtres.

Offrandes de Messes: M. et Mme J.-A. Dorais, Mlles V. Prairie et L. Gélinau.

Messes Privilegiées: Mme Philias Dupuis, Mlle Marie-Ange Michaud, M. et Mme Pierre Leblanc, familles Ovide Nadeau, L. P. Poissant, Mlle Minnie Campbell, Mme Germaine Rocheleau, M. et Mme Médéric Pothier, M. l'abbé R. Giroux, Mme F. X. Giroux et Mlle Juliette Giroux, M. et Mme J. P. Morissette.

Couronnes de Fleurs: MM. W. Leriche, J. A. Pinsonneault, J. M. Farand, S. B. Hamilton, les Employés de National Breweries, MM. Ernest Léger, J. O. Labelle.

Affiliations: Mme J.-H. Dupuis, M. Jacques Poissant, MM. et Mmes Louis Moreau, N. Pratt, Mme Bernard Boudriault, M. et Mme Léopold Girard, Mlle Anna Tremblay, famille A. Patenaude, Mlle Estelle Gosselin, famille L.-H. Rocheleau.

Bouquets Spirituels: M. et Mme Albert Beaudoin, famille H. Dandurand, M. et Mme A. Dépelteau, famille H. Pinsonneault, M. et Mme P. Leduc, famille Siméon Côté.

Telegrammes: M. l'abbé C. A. Poissant, M. et Mme Edgar Gaudette, MM. Paul Lamoureux, Ernest Loiseau, C. H. A. Campbell.

Sympathies: M. l'abbé C. A. Poissant, Mme Philias Dupuis, MM. et Mmes Henri Dupuis, René Dupuis, Omer Dupuis, Rodrigue Dupuis, N. Dupuis, Pierre Leblanc, M. Elzéar Michaud, Mlles Marie-Ange Michaud, M. et Mme Roméo Boucher.

Mme J.-H. Dupuis, M. l'abbé Poissant, chancelier de l'évêché de St-Jean, Mme R. Péladeau et la famille Aimé Bélisle, MM. et Mmes J.-O. Bessette, Médéric Martin, Mmes Germaine Rocheleau, Tancrède Poissant, C. Létourneau, famille Adrien Poissant, MM. et Mmes Antonio Rhéaume, Albert Chabot, familles Ovide Nadeau, L. P. Poissant, M. et Mme Louis Moreau, famille H. Pinsonneault, M. et Mme P. Leduc, M. Jacques Poissant, Mme Bernard Boudriault, MM. et Mmes Léopold Girard, N. Pratte, familles H. Dandurand, Siméon Côté, Mlle Minnie Campbell, M. et Mme Médéric Pothier, M. l'abbé R. Giroux, Mme F. X. Giroux, Mlle Juliette Giroux, MM. W. Leriche, J. A. Pinsonneault, J. M. Farand, S. B. Hamilton, les Employés de National Breweries, MM. C. H. A. Campbell, M. Ernest Loiseau, M. Paul Lamoureux, M. Ernest Léger, M. J. O. Labelle, Mlles V. Prairie, L. Gélinau, famille P. Boissonneault, M. et Mme Louis-P. Bissonnette, Mme Horace Bissonnette, MM. et Mmes Jean-Baptiste Bissonnette, Antonio Coupal, famille P. Boissonneault fils, MM. et Mmes Adélard Lanoue, Paul Dufault, Mlles Bernadette et Georgette Coupal, famille David Brosseau, Mlle C.-A. Brault, famille J. Ulric Demers, Mme Anna Edoin, M. et Mme Georges Dover, famille Roméo Guimond, M. et Mme Adélard Corriveau, Mlle Jeanne d'Arc Edoin, famille Médor Lanoue, famille Wilfrid Campbell, M. et Mme P.-E. Germain, famille Solem Lamothe, Mme Jules Lemieux, famille Honoré Roy, M. et Mme Donald Campbell, M. et Mme Guy Campbell, famille Napoléon St-Pierre, Mlle Isola Larocque, Mlle Léontine Latour, famille A. Patenaude, famille H. H. Rocheleau, MM. et Mmes Albert Beaudoin, Alphonse Bisailon, famille Léon Bisailon, Mme Alfred Trudeau, Mlle Jeanne Bousquet, Mme Fabienne Marquette, Mlle Irène Laroche, M. et Mme A. Charest, Mlle Aline Hurtubise, MM. et Mmes J. P. Morissette, A. Dépelteau, Mlle Estelle Gosselin, Mlle Anna Tremblay, M. et Mme Edgar Gaudette, MM. Ernest Léger, J. O. Labelle, MM. et Mmes Marcel Poirier, Albert Bourassa, MM. A. Ménard, Albert Viens, famille J. A. Leclerc, M. et Mme Gérard Martineau, M. et Mme J.-E. Larivière, Maison Frs. Payette et fils, maison Granger et frères.

M. Joseph Michaud et les membres de la famille Philias Dupuis remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, leur ont été sympathiques dans cette épreuve.

Votre abonnement est-il payé ?

J. O. GAMACHE

Propriétaire de
RICHELIEU AUTOMOBILE ENR'G.

Dépositaire des fameuses voitures
NASH - HUDSON - Camion INTERNATIONAL

annonce au public

L'OUVERTURE D'UN GARAGE COIN MISSISQUOI ET 2e AVE. IBERVILLE

Service du Nash-Hudson - Ouvrage général garanti - Posage de vitres neuves et usagées. POLISSAGE - PEINTURE - DEBOSSAGE.

TOUJOURS EN MAINS DE BONS CHARS USAGES:

Nash L. Sedan 1938 avec air conditionné

Nash L. Coach 1937 Licence 1940

Hudson Sedan 1934

Ford Coach 1932

1 Camion Ford 2 tonnes en tres bon ordre, dompeuse et plateforme.

1 Maple Leaf 2 tonnes avec dompeuse et boîte à gravelle, en très bon ordre, pneus 34x7 arrière, licence, à bien bon marché et à bonnes conditions.

Garanties de pneus sur les chars de \$400.00 et plus.

Le recensement national . . .

(Suite de la 11ère page)

mes ne sont pas les mêmes, les méthodes non plus. Et c'est tant mieux.

Mais on ne saurait, non plus, ignorer l'action des députés qui s'est exercée à bon escient dans chaque comté. De fait chacun semble en faire sa propre affaire, et ne pourrait guère faire davantage s'il s'agissait de sa propre élection. Cela n'est pas moins vrai des députés de la province de Québec que de ceux des autres parties du pays. Et si tous, sauf un, sont des libéraux dans Québec, le zèle n'est pas moins grand ailleurs, parmi les députés des diverses allégeances politiques.

Les employeurs font aussi preuve de bon vouloir. Quiconque emploi plus de cent hommes peut faire l'enregistrement de ses employés d'avance. On prévoit que, de la sorte la province de Québec et la province d'Ontario, ou abondent les grandes entreprises, procéderont à l'enregistrement avant même la date fixée. Ce qui dégagera d'autant les bureaux où la masse des gens devra s'enregistrer durant les trois jours du 19, 20 et 21 août prochain.

Il serait étonnant dans les circonstances qu'il y ait des abstentions. D'autant qu'elles conduiraient à de sérieux ennuis; le bras de la loi est long, les événements récents l'ont prouvé, et les sanctions sont sévères. De plus quiconque refuse de s'enregistrer perd pratiquement toute existence légale. Ce ne serait pas une vie tenable.

A noter que l'enregistrement n'est pas une confession. Il existe des secrets de famille des complications de tout ordre que personne n'aime à révéler. Ce n'est pas le passé qui intéresse le gouvernement, mais le présent. L'enregistrement est strictement un inventaire de ce qui est, et non pas de ce qui fut. Pour le reste, il est entendu que la discrétion absolue est officiellement et solennellement promise. L'information contenue sur les cartes ne sera accessible à personne, pas même à une autorité autre que celle qui conduit directement l'enregistrement national.

"Aucune mesure tendant à la conscription pour service outre-mer"

"Je demande aux jeunes gens de la province d'ignorer les doctrines subversives et de faire bloc pour la défense de la patrie, étant donné que l'ennemi se rapproche, chaque jour", déclare l'hon. sénateur Athanase David dans un appel, lancé en faveur de l'enregistrement national.

Prix réduits par chemin de fer EXPOSITION A TORONTO

Du 23 août au 7 Septembre

Aller et Retour de Saint-Jean
Première Classe \$12.55
Voiture ordinaire seulement \$10.90
Bon aller 22 août au 7 septembre
Inclusivement.
Retour 11 septembre 1940

Exposition à Sherbrooke

Du 24 au 31 août inclusivement

ALLER ET RETOUR DE ST-JEAN
Première Classe \$2.70
Voiture ordinaire seulement \$2.35

Bon aller 23 au 31 août inclusivement
Retour 4 septembre 1940

PACIFIC CANADIEN

Lisez et faites lire le "Canada-Français", le seul journal qui vous renseigne sur toutes les questions.

Feu M. Joseph Monty

Le 13 août à l'âge de 68 ans est décédé Joseph Monty, célibataire. Les funérailles ont eu lieu le 15 courant. Le convoi funéraire partit de la résidence du beau-frère du défunt, M. Arthur Langlois du Grand-Bernier pour se rendre à la cathédrale de Saint-Jean ce matin. Nos sympathies à la famille.

Feu Mme Vve J. Dupuis

Le 14 août est décédée à l'âge de 89 ans et 5 mois; Mme Vve Julien Dupuis, née Marguerite Robert. Elle laisse dans le deuil, deux fils: Alexandre et Albéric; deux filles: (Corinne) Mme Emery Serre; (Alexandrine) Mme Ulric Lefebvre.

Ses funérailles auront lieu, vendredi, le 16 courant, à 9.30 hres., en l'église paroissiale, après l'arrivée du train de Montréal.

Nos sympathies à la famille.

"Aujourd'hui"

Voici le sommaire du "digest" français "AUJOURD'HUI" pour le mois d'août, 1940.

WEYGAND M'A DIT "Les Nouvelles littéraires"; LE GENERAL WEYGAND "Partout-Magazine"; LA TOUTE PUISSANCE DE GOERING "LECTURE pour tous"; LA FRANCE AU XXE SIECLE "Revue française des Idées et des Oeuvres"; SOUVENIR DE MAURICE BARRES "Le Temps"; LE CENTENAIRE D'EMILE ZOLA "Le Temps"; IDYLLE IMPERIALE "Gringoire"; LE ROMAN DE MARIE STUART "Revue des Deux-Mondes"; DEUX MILLE ANS D'INVASION "Gringoire"; LES TEMPS GEOLOGIQUES "La Vie au Grand Air"; LES PARACHUTISTES ALLEMANDS "Ministère de l'Information"; LES PARCS D'HYDROCARBURES "La Science et la Vie"; LE ROLE DU FER "Gringoire"; LACORDAIRE ET SES AMIS "Candida"; LA MITRAILLEUSE BREN "La Revue Moderne"; LE COLLEGE STANISLAS "L'Action Universitaire"; NOSTALGIE DE LA TERRE "Pay-sana"; LE SECRET DE L'ILE DE COCO "Sciences et Voyages"; L'AMIRAL MITSUMASA YONAI "Notre Combat"; "AUJOURD'HUI" est en vente dans tous les kiosques. Pour abonnement s'adresser à 31 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE: Une servante au No 341 Laurier, ouvrage à l'année, pas de lavage, pas d'enfants. Tel: 2979.

EXCURSION A LA BAIE MIS-SISQUOI, dimanche le 18 août. Départ à 1 hre. p. m. du Garage Bou-lais, 265 St-Jacques, Tel: 747. Prix: 75c., arrêt à la plage Labelle, prix: 35c.

A LOUER: 2 grandes chambres meublées ou non; bon chez soi, chambre de bain; à vendre: roulant complet, bas prix. S'adresser à 157 Champlain, Saint-Jean.

A VENDRE: Manufacture de portes et châssis, 30 x 50 avec outillage complet; boutique de forge, 15 x 20; un lot de 50 x 100 dans le centre d'un village des environs. Prix: \$5,000.00, \$3,500.00 comptant. Vente pour cause de maladie. S'adresser à 193 Richelieu, Saint-Jean. Tel: 2368.

A LOUER: Logis de 3 pièces et 1 de 4 pièces, aussi une chambre privée, le tout chauffé et meublé, ménage fait en neuf, à 4 Place du Marché, tel: 2270.

A LOUER: Magasin, balance enregistreuse, aussi comptoir. S'adresser à 175 St-Jacques, Cité.

AGENTS DEMANDES

Nous offrons aux dames et hommes ambitieux l'occasion de se créer un commerce profitable en détaillant deux cents nécessités domestiques. THE. CAFE. 30 jours d'essai SANS RISQUE. Position permanente pour personne qualifiée. Ecrivez: Cie Jito, 1435 Montcalm, Montréal pour Catalogue, Renseignements GRATIS. 12-4

SERVANTE DEMANDEE: s'adresser à 378 Champlain, St-Jean.

A VENDRE: Boîtes vides (cannes vides) de toutes dimensions; No 2 1/2, au paquet \$5.25, No. 2, au paquet \$6.00. Couverts extra. S'adresser à Eugène Lasnier, station "Supertest", coin St-Georges et Champlain, Tel: 2165.

LOGIS A LOUER: Quatre pièces tous sur le même plancher, ménage fait à neuf, sur la rue Collin. S'adresser à 155 Frontenac, Tel: 2703.

A LOUER: 3 pièces, chauffées et éclairées. S'adresser à 125 Grégoire, Saint-Jean.

A VENDRE à St-Paul, Ile-aux-Noix.—Terre nue, bien bâtie, 215 arpents. S'adresser à Mme Ambroise Poirier, 41-8ième Avenue Ibergville.

A VENDRE: Bicyclette pour dames, toute neuve, à bon marché. S'adresser à 371 Mercier, St-Jean.

Pour vos travaux de peintures, demandez S. BENJAMIN et FILS, entrepreneurs-peintres-tapissiers. Spécialité: Imitation, 11 Place du Marché, St-Jean, Tel: 691. 12-4

Restaurant à vendre: Comptoir "showcase" à bonbons, armoire à cigarettes; balance calculatrice, presque pas usagée et glacière, bicyclette pour homme. S'adresser à 193 St-Charles, Cité.

A VENDRE: Séparateur De Laval, 1 express; s'adresser à Mme Vve Arthur Filion, rue Missisquoi, Ibergville.

SERVANTE DEMANDEE: ouvrage à l'année. S'adresser à 342 Mercier, St-Jean, Tel: 2094.

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général dans maison privée. S'adresser à 117 St-Paul, St-Jean.

Salon de Coiffure à vendre. Bon marché, bien situé, bonne clientèle à 123 St-Jacques, Tel: 2043.

FRANCE-CANADA

Vendeurs demandés pour les produits France-Canada. Bon salaire pour vendeurs actifs. Adressez-vous à 123 St-Jacques, Tel: 2043.

Pèlerinage à RIGAUD, dimanche le 18 août, organisé par Mme L. Paquette, 30-5ième Ave. Ibergville.

A VENDRE: Frigidaire "Kelvinator" pour boucherie, à bon marché, presque neuf. S'adresser à 20-lère Avenue, Ibergville.

Jeune fille demandée comme commis; devra parler les deux langues. S'adresser chez B. Bernard, 136, Richelieu, St-Jean.

Fille pour ouvrage général, demandée: s'adresser par tel: 3367, Mme Gosselin, Ile-aux-Noix.

A LOUER: 2 grandes chambres sur le devant, avec glacière; s'adresser à 125-lère rue, Ibergville, par la porte en arrière.

A VENDRE: Char usagé, en bon état; 4 pneus neufs, batterie neuve, à bonne condition ou à échanger pour bois de chauffage. S'adresser à 39-A-9ième Ave. Ibergville.

HOMMES DEMANDES

Opérer une agence FAMILIX c'est l'avenir assuré parce que la clientèle intéressée reste fidèle et l'assurance de faire sa vie chaque jour. Un nouveau a vendu pour \$50, dans 2 jours. Venez essayer SANS RISQUE. Faites confiance au destin: CONDITIONS et CATALOGUE GRATIS. 570 St-Clément, Montréal.

A VENDRE: Moulin à battre avec "Blower" "Champion". S'adresser à M. Emile Perrier, Ile-aux-Noix.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Cour Supérieure.—District de Bedford, Saint-Jean, à savoir: No. 275. Dans la cause de ADELARD LAPALME, journalier, autrefois de la ville de Farnham, dans le district de Bedford, et actuellement de la cité et du district de Montréal, demandeur; vs ELPHEGE DAUDELIN et J. G. McWILLIAMS, tous deux de la ville de Farnham, défendeurs. Le défendeur ELPHEGE DAUDELIN, défendeur; Contre ADELARD LAPALME, ci-haut décrit, demandeur.

Saisi comme appartenant à Adé-lard Lapalme.

"Une terre connue et désignée comme étant la moitié sud-est du lot numéro trois cent quatre-vingt-dix-neuf (No. P. 399) du cadastre de la paroisse de Sainte-Brigide d'Ibergville, avec bâtisses y érigées; borné en front par le chemin public, en profondeur par le numéro officiel 506 du dit cadastre, d'un côté au sud-est par le numéro 400 du dit cadastre, de l'autre côté au nord-ouest par l'autre moitié dudit numéro 399;

"2. Un autre terrain connu et désigné par le lot numéro quatre cent un (401) du cadastre de la paroisse de Sainte-Brigide d'Ibergville, sauf et à distraire dudit lot numéro 401, les parties vendues au Canadien Pacific Railway, et au Gouvernement Provincial de Québec, et prises au sud du dit lot, le tout avec les servitudes en faveur de Bell Telephone Company.

Pour être vendu en bloc comme formant une seule propriété, à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Brigide, le QUATRIEME jour de SEPTEMBRE, 1940, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif ADELARD FORGET. Bureau du shérif, Saint-Jean, le 30 juillet, 1940.

Mme O. Milette annonce qu'elle a à vendre grande quantité de gla-jeux de toutes couleurs, très bon marché. Aussi phlox, marguerites, zinnias, lys japonais, oeillets, etc. Voisin des Freres Maristes, Ibergville. 11-2

Re Succession Dollard Paradis: Avis est par le présent donné à toutes personnes ayant des redevances ou des réclamations avec le dit Dollard Paradis, de Lacadie, de présenter leurs comptes le ou avant le 21 août 1940, à M. Alfred Paradis, 78 St-Pierre, Saint-Jean. 11-2

A. DUQUETTE, MARCHAND DE MEUBLES

Dépositaire, N. G. Valiquette invite le public à visiter son nouveau magasin situé à 217 rue St-Jacques. Là où vous y trouverez les plus jolis meubles aux plus bas prix avec conditions à votre choix. Allocation généreuse pour vos meubles usagés en échange de neufs. 11-4

A VENDRE: Hangar 20 x 15 pds, et 17 de hauteur, autre bâtisse de 8 x 10 pds, et 12 de hauteur; un lot de planches pour plancher de bois franc, lot de tabac à 5-10-15, aussi lot de châssis de plusieurs grandeurs, poêle à l'huile à 3 feux, usagé; paire de chaussures pointure 8. S'adresser à 48, 6ième avenue, Ibergville, en arrière de l'Ecole Notre-Dame de Lourdes. 11-2

Entreposage, rembourrage et réparations de meubles; pour le meilleur service, adressez-vous à O. Langlois et Cie, 203 Richelieu, St-Jean, Tel: 948. j-n-o

SERVANTE DEMANDEE: travail léger, dans maison privée; pas d'enfants. S'adresser à 137 Richelieu, Saint-Jean.

A VENDRE: Propriété située à 1/2 mille du collège provincial d'Ibergville, plus beau site du bord de l'eau; 8 pièces, eau courante, électricité, caves en ciment, garage, pommiers, framboisiers, terrain de 160 x 180. S'adresser à 253 rue Richelieu, St-Jean, P. Q. j-n-o

A LOUER: Logis moderne, \$35.00 par mois; système de chauffage à l'huile; possession immédiate; s'adresser à M. B. Quesnel, 176 Jacques-Cartier, St-Jean.

A VENDRE: Terre sur la route de Sabrevois, prix spécial. S'adresser à M. Philiza Tougas, Sabrevois où à M. Alf. Tougas, 130 Jacques-Cartier Saint-Jean. j-n-o

A LOUER: Logement chauffé, 5 pièces, ménage fait à neuf; s'adresser à 65 St-Jacques, Saint-Jean.

BUREAU CHAUFFE A LOUER: S'adresser à 65 St-Jacques, Saint-Jean.

A VENDRE: Shaft 1 1/2 x 8 pds; 2 hangers; 2 split poulies 25 x 4, 2 cônes, 4 vitesses. S'adresser au Canada-Français, 84 Richelieu, Saint-Jean, Tel: 2368.

Chambre et Pension pour jeunes filles. S'adresser à 231 Bouthillier, St-Jean, Tel: 2795. j-n-o

Nouvelle Ligne "STREAM LINE" de plomberie; MM. Gamache et Mailloux, rue Laurier et 3ième rue Ibergville. Nouvelle méthode de plomberie garantie, pas de rouille, ne se bouche jamais et dure toujours. Tel: 2389 et 607 45-4

Toute personne possédant un camion avec "dompouse" pourra trouver du travail en téléphonant à 3889.

MAISON A LOUER: à 126 Frontenac, 6 pièces, système de chauffage. S'adresser à Lesieur et Frères 169 Richelieu, Cité. Tel: 2414.

WOODHOUSE & CIE Lté à St-Jean; un simple dépôt vous assure la livraison de vos achats; pas d'intérêt, ni frais supplémentaires. Généreuse allocation pour vos meubles usagés; attention spéciale donnée aux jeunes mariés. Téléphonez à M. WILFRID BACHAND, 220 St-Jacques, tel: 759. Voyez les catalogues illustrés des représentants: Chesterfield-Divans, Studio, Pré-larts, Tapis, Poêles, Radios, Glacières électriques; 24 mois pour payer. 10-3

A VENDRE

131 acres, 25 en bois, bien bâtie grande route, maison 7 pièces, 10 vaches, 2 chevaux, machines, récolte, \$4,500.00, comptant: \$2,000.00 balance prêt agricole.

225 arpents en culture, maison, 9 pièces, étable moderne, eau partout, lait expédié en ville, 2 1/2 milles du village, route gravellée, trois chevaux, 20 vaches, 13 taures, un boeuf, tous enregistrés, machines au complet, terre 15 arpents de front par 15 de profondeur.

150 acres, 75 cultivable, 35 bois service, sucrerie, 400 vaches, troupeau enregistré, 20 vaches, autres jeunes, roulant complet, 1 mille du village.

56 arpents, 2 chevaux, 3 vaches, veaux, 1 boeuf, récolte, \$2,500.

A LOUER: Terre nue de 300 arpents, toute en foin.

Voyez Campbell & Fils, 193 Rue Richelieu Tel: 2435, Saint-Jean.

A VENDRE: "Willis-Knight" usagé, à bon marché. S'adresser à 194 Cousin, Tel: 2355. j-n-o

A VENDRE: Maison à conditions avantageuses; s'adresser à M. LeSieur, 171 Richelieu, St-Jean, Tel: 2414. j-n-o

A vendre Radios d'Automobiles, en parfait état, prix à partir de \$13.95 à \$39.95. S'adresser à Tougas Automobile Ltée., Tel: 641.

A VENDRE: Chiens enregistrés pékinois, aussi chiens St-Bernard de 1 an, tous enregistrés; aussi cabine à louer, à la semaine ou au mois; s'adresser à Ernest Cabins, St-Luc, Tel: 3152. j-n-o

A LOUER: 2 Logis de 3 pièces, chauffés, frigidaire, etc. S'adresser à 151 Richelieu, App. 1, Saint-Jean.

TERRE A VENDRE de 40 arpents, 75 x 130, 175 x 220 ou 300 arpents avec roulant ou sans roulant, madrier de pin, pour porte et châssis et bois de construction; un incubateur de 300 oeufs; un réservoir (drum) en acier de 90 gallons; un étalon Percheron noir croisé de 1,500 lbs; à 3 1/2 mille d'Ibergville sur le bord de la rivière Richelieu. S'adresser à Joseph Poirier, Propriétaire, Ibergville, Bord de l'eau, Route 21. 9-4

Maison à vendre: cause de départ. S'adresser à 160 Boulevard Gouin, St-Jean, Tel: 3063. 10-3

A LOUER: Logis de 8 pièces, chauffé, plancher de bois dur, garage, eau chaude; s'adresser à 51 Frontenac, St-Jean, Tel: 2100.

LA CORDONNERIE LETENDRE 85 SAINT-PAUL, est toujours à la disposition du public pour toutes réparations; spécialité: semelles cousues pour dames et messieurs; grand spécial: talon de bois complet pour dames et jeunes filles au bas prix de \$0.35 la paire. Le public est invité à visiter aussi notre nouveau magasin de chaussures pour hommes, garçons et fillettes, enfants, au No. 83 Saint-Paul. Pour toute information signalez 544. Nous allons chercher à domicile vos réparations et les retournons sans frais supplémentaire.

A VENDRE: Boîtes vides (cannes vides) à conserves, unies ou émaillées, petit ou grand format; étiquettes à fruits ou à légumes; boîtes de cartons vides. S'adresser à Stanislas Lord, rang Richelieu, St-Jean, Tel: 3351. j-n-o

FETE DU TRAVAIL

Billets de longue fin de semaine

Entre toutes les stations au Canada

TARIF SIMPLE PLUS UN QUART Pour Billet Aller et Retour

Valables pour l'aller depuis midi, vendredi, 30 août jusqu'à 2.00 p. m., lundi, 2 sept. 1940.

Au retour, départ jusqu'à minuit, mardi, 3 sept. 1940.

MINIMUM DES PRIX REDUITS:

• Adultes ou Enfants . . . 25c •

Renseignements supplémentaires de tout agent.

Pacifique Canadien

THEATRE IMPERIAL

Jeudi, Vendredi et Samedi,

les 15-16-17 août

CHARLIE CHAN

dans

"CITY IN DARKNESS"

aussi

CESAR ROMERO—

MARJORIE WEAVER

dans

"CISCO KID and LADY"

Dimanche et Lundi, les 18 et 19 août

PENNY SINGLETON—

ARTHUR LAKE

dans

"BLONDIE HAS SERVANT TROUBLE"

aussi

WILLIAM CARGANN—

JUNE LANG

dans

"ISLE OF DESTINY"

Mardi, mercredi et jeudi,

les 20-21-22 août

PRISCILLA LANE.

ROSEMARY LANE.

LOLA LANE.

GALE PAGE

dans

"FOUR WIVES"

MEUBLES et FUNERAILLES



Achetez chez LANGLOIS

là où les prix sont très bas et là où des marchandises sont exposées pour le plus grand avantage de ses clients.

Revisez avec nous?

AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE A COUCHER

AMEUBLEMENTS DE SALLE A MANGER

AMEUBLEMENTS DE CHESTERFIELD

AMEUBLEMENTS DE STUDIO

AMEUBLEMENTS A DEJEUNER

TAPIS ET PRELARTS

SERVICE DE VAISSELLES

ARTICLES DE FANTAISIE DE TOUTES SORTES

STORES ET DRAPERIES

POLES ET STORES VENITIENS

GARDE ROBES-SECRETAIRES

LITS, SOMMIERS ET MATELAS

LAMPES ET MIROIRS

PEINTURE ET TAPISSERIE

TOILE CIREE ET VERNIS CIRE

POELES "CLARE BROS"

GLACIERES ELECTRIQUES

LESSIVEUSES ELECTRIQUES

CHAIRES BERÇANTES ET CHAIRES DROITES



VOITURES D'ENFANTS CARROSSES

ASSORTIMENTS DE JOUETS

COUVERTURES DE LIT, OREILLERS

et combien d'autres encore.

Mesdames et Messieurs

Ne vous laissez pas influencer par personne. Rendez-vous compte vous-mêmes de ce que sont nos prix et notre marchandise.

O. LANGLOIS & CIE

Saint-Jean, Tél. 948

Un Exemple à Suivre

Déjà plus de 9,000 sociétés commerciales ou industrielles ont organisé pour leurs employés un plan de retenues volontaires sur leurs salaires, qui leur facilite l'achat de certificats d'épargne de guerre au moyen de versements modiques et réguliers. Un plan similaire fonctionne dans certaines sections du Service Civil et pour les pensionnés de l'Etat.

Plus de 1,250,000 employés ont à leur disposition ce plan d'épargne, et une grande partie l'ont accepté et se sont engagés à acheter des certificats de cette façon. Les montants retenus chaque jour de paye sont souvent modestes, peut-être cinquante sous ou un dollar, mais dans leur ensemble ils représentent chaque mois un total imposant.

Nous voyons là un bel exemple de patriotisme mis en pratique et toutes les personnes qui ont un compte de banque peuvent s'en inspirer. Toutes les banques à charte ont maintenant une "formule d'engagement" spécialement préparée pour les déposants qui désirent donner à la banque, l'ordre d'acheter pour eux des certificats d'épargne de guerre le 15 de chaque mois

en débitant automatiquement leur compte.

L'épargnant n'a qu'à remplir cette formule d'engagement ainsi qu'une formule ordinaire de demande de certificats et à les remettre à sa banque. Sans avoir besoin d'autres instructions, la banque achètera alors chaque mois un ou plusieurs certificats, comme il aura été indiqué dans la demande, pour le compte de son client.

Ces certificats seront envoyés par la poste directement au déposant à son adresse chez lui, ou à toute autre adresse qu'il aura indiquée.

Cette méthode se recommandera à tous ceux qui désirent rendre leurs économies plus systématiques. C'est une admirable façon de se constituer petit à petit un fonds de réserve en des titres qui sont les plus sûrs que le Canada puisse nous offrir.

Tout le monde peut se donner le bénéfice de cette épargne systématique volontaire, car elle s'adapte sans difficulté aux moyens de chacun. En remettant à notre banque une "formule d'engagement", nous ne ferons qu'imiter le bon exemple de plus d'un million d'employés qui ont souscrit aux plans d'épargne régulières.

On s'y attendait

Le DEVOIR prend invariablement fait et cause pour les ennemis de la cause canadienne. Lindberg s'est déclaré contre la cause britannique, contre nous par conséquent, et un grincheux quelconque s'empresse d'applaudir aux propos du jeune fou de l'Amérique. Il fallait s'y attendre. Le DEVOIR approuvera de tout cœur n'importe quel mouvement qui sera de nature à affaiblir l'Angleterre et le Canada.

Ce journal est à l'heure présente, le seul organe de division et de haine, chez les Canadiens de langue française.

Il est celui qui aura fait le plus grand tort à notre nationalité et qui aura contribué le plus fortement à crétiniser une partie de notre population.

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur le marché.

BEURRE

Contrairement à la semaine précédente, l'allure de notre marché au beurre fut active.

Une amélioration de la demande, notamment pour fins d'entreposage, et une restriction marquée dans les offres, contribuèrent à raffermir les prix.

Nous tenons cependant à signaler qu'à la fin de la semaine, le rapport préliminaire de l'Office National de la Statistique, révélant, au 1er courant, des stocks en entrepôt plus considérables que l'an dernier à pareille date, fut de nature à ralentir le volume des transactions; ce marché semblait calme et d'une tendance à fléchir.

Lundi avant-midi, le 5 août, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté de 23½¢ à 23¾¢ la livre.

FROMAGE

Nous prions les expéditeurs de ne fabriquer que du fromage blanc afin de se conformer aux dispositions du contrat intervenu entre le Ministère Britannique des Approvisionnements et le Gouvernement Canadien.

POULES VIVANTES

A-5 lbs. et plus 18c
B-4 lbs. jusqu'à 5 lbs 16c

C-3 lbs. jusqu'à 4 lbs 14c
COQS 11c

POULETS VIVANTS "A GRILLER" GRIS ET BLANC

A-4½ lbs. et plus 19½c
B-3½ lbs. jusqu'à 4½ lbs 17½c
C-3 lbs. jusqu'à 3½ lbs 15½c
D-2½ lbs. jusqu'à 3 lbs 12½c

POULETS VIVANTS "A GRILLER" (ROUGES)

A-4½ lbs. et plus 17½c
B-3½ lbs. jusqu'à 4½ lbs 15½c
C-3 lbs. jusqu'à 3½ lbs 13½c
D-2½ lbs. jusqu'à 3 lbs 11½c

POULETS VIVANTS A GRILLER

A-2 lbs. jusqu'à 2½ lbs. Bonne qualité 18c
B-2 lbs. jusqu'à ½ lbs. Qualité moyenne 16c
C-2 lbs. jusqu'à 2½ lbs. Qualité inférieure aux catégories A et B 14c

LAPINS VIVANTS

5 livres et plus, la livre 10c
N.B.—Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS ENGRAISSES AU LAIT

Bons 10¼c
Moyens 09¼c
Communs 08¼c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

Spécial — 6 lbs. et plus 26c
A-6 lbs. et plus 25c
A-5 lbs. jusqu'à 6 lbs 24c
B-6 lbs. et plus 22c
B-5 lbs. jusqu'à 6 lbs 21c
B-4 lbs. jusqu'à 5 lbs 20c
C-6 lbs. et plus 19c
C-5 lbs. jusqu'à 6 lbs 18c
C-4 lbs. jusqu'à 5 lbs 17c
C-3 lbs. jusqu'à 4 lbs 16c

POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)

Spécial — 6 lbs. et plus 27c
A-6 lbs. et plus 26c
A-5 lbs. jusqu'à 6 lbs 25c
B-6 lbs. et plus 23c
B-5 lbs. jusqu'à 6 lbs 22c
B-4 lbs. jusqu'à 5 lbs 21c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial — 5 lbs. et plus 21c
A-5 lbs. et plus 20c
A-4 lbs. jusqu'à 5 lbs 19c
A-3 lbs. jusqu'à 4 lbs 18c
B-5 lbs. et plus 17c
B-4 lbs. jusqu'à 5 lbs 16c
B-3 lbs. jusqu'à 4 lbs 15c
C-5 lbs. et plus 14c

C-4 lbs. jusqu'à 5 lbs 13c
C-3 lbs. jusqu'à 4 lbs 12c

OEUFS

A—(Gros) 25c
A—(Moyens) 24c
B 20c
C 15c

BEURRE FRAIS

No. 1 Pasteurisé 22¼c
No. 1 Non pasteurisé 22¼c
No. 2 21¼c

FROMAGE

Blanc

No. 1 13¾c
No. 2 13¼c
No. 3 12¾c

Coloré

No. 1 13¾c
No. 2 13¼c
No. 3 12¾c

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

LE CANADA-FRANÇAIS

L.-O. PERRIER
Directeur-Gérant



ABONNEMENT:

Canada \$1.50 par année
Etats-Unis \$2.00 " "
Cité de St-Jean \$2.00 par année

Payable d'avance

Tél: 2368

84 RICHELIEU, ST-JEAN, P. Q.

GRANDE KERMESSE OUVRIERE

Du 15 août au 2 sept.
Au terrain de l'Hôtel-de-Ville

Plusieurs beaux Kiosques variés
Attractions spéciales tous les soirs

OUVERTURE PAR LES FRERES DUGAS
Champions Equilibristes et Cyclistes du Canada.

ENEZ VOIR HITLER ET SA BOMBE ET
NOTRE FAMEUX NEGRE avec ses tomates

L'ASSOCIATION OUVRIERE, Inc., 310 Richelieu,
L. E. COUSINEAU, organisateur.

J.M. Thuot O.D.

OPTOMETRISTE - OPTICIEN

Spécialité: Examen de la vue, Exercices orthoptiques, Ajustement des Verres.

BUREAU OUVERT TOUS LES JOURS:

de 8.30 a.m. à 7.00 p.m.

Vendredi et Samedi de 8.30 a.m. à 11 p.m.

27 rue St-Jacques — St-Jean — Tél: 2812

197 St-Jacques
Bureau et Cour

Rés.: 2294
Tél: 762

GERARD ROY, Enr'g
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
PORTES ET CHASSIS.

PRODUITS MURRAY—PLANCHES MURALES
DONNAONA

Toujours en mains un assortiment complet
de bois brut et préparé, de moulures, de papier à couverture, papier à lambris, veneer, pin rouge.

PRIX TRES AVANTAGEUX

DES FUNERAILLES BIEN CONDUITES A LA PORTEE DE TOUS

Mesdames et messieurs, rassurez-vous, nos prix sont excessivement bas, notre service prompt et courtois et notre équipement ultra-moderne.

Directeurs de Funérailles

Service d'Ambulance

O. LANGLOIS
& COMPAGNIE

Saint-Jean

Tél. 948



Le Parlement est ajourné

La semaine dernière, après la course des dernières minutes pour expédier les affaires en suspens, le parlement du Canada s'est clos par un ajournement jusqu'au mois de septembre. A toutes fins pratiques, les chambres sont prorogées.

Cette dernière session du parlement canadien fut dramatique autant qu'historique. Comme on pouvait s'y attendre, la guerre a tenu le premier plan. Tous les sujets canadiens en ont fait l'expérience à la suite des graves décisions prises: taxes, enregistrement, mobilisation, constructions de guerre. Le fardeau des taxes cependant n'a pas encore atteint un stage où il puisse devenir insupportable. Certaines denrées et objets de luxe servent maintenant à alimenter la caisse militaire du gouvernement. Réparties sur toute la population, ces taxes ne sont qu'un infime sacrifice à la cause en jeu et à la défense de libertés chéries.

Le bill d'enregistrement et de mobilisation est devenu loi au pays et aussitôt mis à l'exécution. Personne encore ne peut logiquement s'objecter à cette mesure légale, de par le statut même de la Confédération. Des milliers de Canadiens ont déjà sacrifié sur les champs de bataille et les autres se tiennent prêts à défendre dans la mesure de leurs capacités ces mêmes libertés qui fait qu'il vaut mieux mourir que de les perdre. Il a été et reste bien entendu que ces mesures ne sont destinées qu'à la défense intérieure du pays et non pas pour du service outre-mer.

Une législation de temps de paix votée par le parlement ne s'est pas faite cependant sans récriminations et c'est l'assurance-chômage. On a jugé bon de se prémunir contre l'éventualité d'un retour du chômage en y opposant une barrière de sécurité. Plusieurs ont jugé que cette nouvelle loi n'avait pas été assez bien préparée ni étudiée et qu'elle pourrait causer dans l'avenir des troubles et des dépenses imposantes. Toutefois, les Communes et le Sénat ont approuvé le bill devenu loi prête à la pratique.

Légiférant encore dans le domaine de l'organisation nationale en temps de paix, les responsables du gouvernement ont disposé du projet d'Aberhart d'établir sa propre banque provinciale pour spéculer sur les épargnes confiées. Les députés de partout se sont opposés à cette tentative d'un parti, pour le moins radical par ses réformes, de s'emparer et de disposer de l'épargne d'une province. Les disciples du premier ministre créditiste devront se contenter de ses promesses de payer des dividendes à tous à ne rien faire, ce qui reste encore à venir.

La plus sensationnelle des activités de cette dernière session du parlement canadien a été l'interne-ment du maire-opportuniste de Montréal, Camilien Houde. Pour des raisons qui lui sont restées secrètes, il a jugé que le Canada ne valait pas la peine d'être protégé et défendu contre les hordes diaboliques qui ravagent l'Europe. Pour n'avoir pas gardé cette opinion pour lui-même, il fut galamment escorté en un endroit où les \$10,000 qu'il reçoit chaque année pour mal gouverner la ville de Montréal ne lui seront d'aucun profit. Bien que son internement soit motivé par la brèche qu'il a pratiquée aux règlements de la Défense du Canada, plus d'un contribuable estime qu'il pourra y expier en même l'erreur d'avoir conduit Montréal dans l'embarras financier qui l'écrase.

En plus de toutes ces activités domestiques, la guerre se poursuit lentement en Europe où la guerre d'Angleterre doit commencer incessamment, croit-on. Le général De Gaulle, parlant au nom de la France libre aux Canadiens français du Québec, leur a fait un vibrant appel qui constitue un nouveau lien de solidarité et de communauté d'esprit et d'intérêt dans la cause universelle de la démocratie libre.

Lisez et faites lire le "Canada-Français", le seul journal qui vous renseigne sur toutes les questions.

Discours de Me Vincent Dupuis sur l'hon. M. King

Heureux rappel d'un discours fait par sir Wilfrid Laurier en 1908

M. Vincent Dupuis, député de Chambly-Rouville, a exhumé l'autre jour une intéressante citation d'un discours prononcé par Sir Wilfrid Laurier à Strathroy, Ont., en 1908.

Voici le texte de l'allocution prononcée en chambre par M. Dupuis: Je ne puis résister à la tentation de dire un mot au nom de la région que je représente, en cette heureuse occasion. Il y a maintenant vingt et un ans, comme on l'a déjà dit, que la convention libérale nationale s'est réunie à Ottawa pour choisir un successeur à Sir Wilfrid Laurier. Les délégués choisirent par leur vote un distingué jeune homme, le petit-fils d'un grand patriote, bien connu de la classe ouvrière pour son dévouement à sa cause. A la suggestion de Sir William Mulock, sir Wilfrid lui demanda d'organiser le ministère du Travail et il en devint le premier titulaire au Canada.

Cependant, je suis convaincu que l'un des principaux motifs qui ont animé les délégués dans leur choix fut sa fidélité sans bornes à sir Wilfrid, dans la victoire ou la défaite. Je n'entreprendrai pas le récit de tout ce qu'il a accompli depuis ce temps-là, si ce n'est pour répéter ce

que le t. h. ministre de la Justice (M. Lapointe) a déclaré: c'est-à-dire que le premier ministre est le seul chef de parti qui a été maintenu au pouvoir aussi longtemps dans toute l'histoire du pays.

Le principal but de sa vie a été de maintenir l'unité au pays, et après avoir dirigé son parti pendant vingt et un ans, je suis certain que le t. h. d. pourrait répéter les paroles prononcées par son prédécesseur à Strathroy, en 1908. Sir Wilfrid Laurier prenait alors part à une campagne électorale. Voici ce qu'il disait en cette occasion.

"Vingt années se sont écoulées depuis que j'ai pris la direction du parti libéral. Le jour où mes amis m'ont choisi comme porte-étendard j'ai fait le serment de me consacrer entièrement, corps et âme, à la tâche, et je n'y ai pas manqué. Je ne puis compter vivre encore bien longtemps."

Je souhaite que le premier-ministre remplisse une carrière encore longue.

"Mais quel que soit le nombre des années qu'il me reste à vivre, je conserverai toujours comme le trésor le plus sacré de mon existence le souvenir de la confiance dont m'ont honoré ceux qui ne sont pas de mon sang. J'ai toujours soutenu que le parti libéral est assez grand, que les principes libéraux sont assez larges pour assurer à tous, quelle que soit leur race ou leur religion, une égale mesure de justice et de générosité.

C'est le sentiment dont je me suis inspiré dans le passé, et dont je m'inspirerai jusqu'à la fin. Si l'on doit conserver ma mémoire après que je serai descendu dans la tom-



J.-ARMAND MENARD
AGENT

136 Jacques-Cartier—St-Jean—Tél: 3829

LA BRIQUETERIE SAINT-LAURENT

LIMITÉE

935, Edifice Dominion Square, 1010 Ste-Catherine Ouest, MONTREAL

Téléphone: Harbour 4901 Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

MAURICE TRAHAN, Agent local, Saint-Jean.

be, je préfère que ce soit parce que mon nom restera attaché à la grande oeuvre de l'unification des races qui composent la nation canadienne. Quand viendra pour moi la fin, si je ferme les yeux dans un Canada plus uni que je ne l'ai trouvé il y a vingt ans, lorsque je pris

la direction du parti libéral, je n'aurai pas vécu en vain et je mourrai en paix."

Je me joins donc aux autres députés pour exprimer l'espoir que le très hon. premier-ministre puisse encore servir son pays pendant plusieurs années.



QUEL EST L'OBJET DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES NATIONALES?

SERVIR LE CANADA...

mais au Canada même

L'inscription nationale commence le 19. Nous publions ci-dessous le texte de la loi qui autorise le Gouvernement à mobiliser les ressources professionnelles de la nation. Lisez-le attentivement. Arrêtez-vous particulièrement au paragraphe

3 du bill, qui permet la mobilisation des hommes seulement en deçà des frontières et des eaux territoriales du Canada. La loi ne confère pas au gouverneur en son conseil d'autres pouvoirs que ceux-là. Il s'agit de servir le Canada au Canada même.

VOICI LE TEXTE PARTIEL DE LA LOI

Titre abrégé.

Pouvoirs spéciaux conférés au gouverneur en conseil.

1. La présente loi peut être citée sous le titre: *Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales.*

2. Sous réserve des dispositions de l'article trois ci-dessous, le gouverneur en conseil peut accomplir et autoriser des actes et choses et édicter, à l'occasion, des arrêtés et règlements, ordonnant à des personnes de se mettre, avec leurs services et leurs biens, à la disposition de Sa Majesté, pour le compte du Canada, selon qu'il peut être jugé nécessaire ou opportun pour garantir la sécurité publique, pour assurer la défense du Canada, le maintien de l'ordre public ou la poursuite efficace de la guerre, ou pour maintenir les fournitures ou services essentiels à la vie de la collectivité.

Restriction quant au service d'outre-mer.

3. Les pouvoirs conférés par l'article qui précède ne peuvent pas être exercés aux fins de requérir des personnes de servir dans les forces militaires, navales ou aériennes en dehors du Canada et de ses eaux territoriales.

D'ordre de l'HON. JAMES G. GARDINER
Ministre des Services de Guerre

D'une semaine à l'autre

Les Bonnes Manières Journalistiques

Simple affaire de billets—Comment "Remercier" les Croque-Morts à la manque

Les journalistes sont bien les gens les plus accommodants du monde. Figurez-vous un métier—(les plus pointilleux diront une profession)—qui consiste à renseigner le public un peu sur tout ce qui se passe dans les alentours; à sympathiser avec ceux que le malheur frappe; à se réjouir avec les chanceux; à mettre en lumière tel problème de sociologie, de politique ou d'économie nationale; à rappeler, le style sermon en moins, telle grosse vérité morale; sans oublier les mille et un petits services qui varient depuis celui qui vous recommande de renouveler votre abonnement, jusqu'à cet autre qui vous donne le procédé pour faire des gâteaux appétissants.

Ce qui me fait croire parfois que le journalisme est peut-être la pépinière d'où finirait par sortir l'espèce rare et si recherchée de certains philosophes:—les Hommes Universels.

On reproche bien aux journalistes d'être souvent curieux, et parfois indiscrets. Disons tout de suite, pour amoindrir les choses, qu'ils ne seraient pas du tout indiscrets s'ils n'étaient pas curieux.

Quant à cette curiosité, il se trouve de solides raisons pour croire que ce n'est là qu'une qualité en excès.

C'est assez souvent tellement vrai, qu'il suffit pour un journal qu'il lui ait été impossible, pour ne l'avoir pas su à temps, de souffler mot de telle initiative ou de tel événement, pour que les intéressés lui adressent leurs reproches en bonne et due forme;—ce qui vaut tout de même mieux que les petites rancunes muettes.

Et voilà précisément le noeud de l'affaire dont nous voulons toucher un mot cette semaine.

A notre connaissance, quatre ou cinq fois depuis un temps relativement bref, des événements d'importance, de réussites et d'intérêts fort divers d'ailleurs, mais tous avec admission payante, se sont succédés chez nous. N'ayant reçu à cette occasion aucun billet de faveur,—(en français petit-nègre: "billet complémentaire")—notre journal a évidemment gardé le silence. Là où ce fut le plus surprenant, ce fut quand nous apprîmes que les intéressés s'étaient trouvés, de leur côté, tout surpris de n'avoir pas trouvé d'écho de leur spectacle dans l'édition qui suivait. Même si nous aimons bien donner notre opinion franche et objective sur les événements qui se développent, encore faut-il que l'on nous en fournisse les moyens. Cela peut être quelque peu de mode de ce temps-ci, mais notre journal saurait difficilement être "taxé" de mauvaise volonté en ne consacrant pas de budget spécial pour l'achat de billets de spectacles en faveur desquels le journal ne se fait pas faute pourtant d'accorder large réclame.

Entre nous, c'est bien le moins que l'on puisse demander.

C'est d'ailleurs ce que comprennent l'immense majorité des organisations. L'étrange est qu'il en reste quelques-unes à n'y pas penser.

...

Un autre point, un peu plus endeuillé, celui-là, mais dont il faut traiter un peu tout de même, puisque nous en sommes à la politesse journalistique, c'est la question des listes de condoléances après le décès. Quelques-uns nous ont déjà demandé comment il se faisait que "Le Canada-Français" était le seul journal à publier des colonnes de marques de condoléances, et à quoi cela nous servait. Pour ce qui est des autres journaux, leur politique sur ce point n'est pas du domaine de nos papiers; quant à ce qui est de savoir à quoi cela nous sert,—cela ne nous sert à rien du tout. Seulement, nous sommes d'avis que même si la chose doit occuper quelques colonnes de matière à lire, la pratique est à maintenir, pour le bénéfice des parents et des amis de l'étranger notamment, qui, comme nous avons pu le constater lorsque nous avons momentanément discontinué, il y a une couple d'années, aiment

voir si leur nom apparaît à la liste. Sans compter que, pour les familles éprouvées, aussi complète découpe de journal leur constitue un souvenir plus vivant.

S'il fait plaisir à notre journal de publier ces listes, il se fait par contre le plus scrupuleux point d'honneur de ne solliciter absolument rien, sous quelque forme que ce soit. Et il faut dire ici que nous réprouvons hautement, comme cela se fait couramment, la pratique de certains journaux qui, sitôt connue la nouvelle d'un décès, dépêchent leur représentant qui expédie une prière sur le défunt non encore refroidi, pour aller ensuite aux renseignements d'usage, et finir, avec des gestes de "croque-morts sur papier", en recommandant le journal qu'il représente pour l'impression des cartes de remerciements,— "à des taux très avantageux, vous savez!" — C'est le cas de dire que ces visiteurs à "Tant de sympathies pour une Piastre" devraient être remerciés sans parole.

Il faut être financièrement bien bas, ou s'être fait une religion de vouloir vivre à tout prix et à tous les prix, pour s'adonner à si macabre pratique, qui sent pour le moins le faisandé.

Chez nous, le plus burlesque de l'affaire, c'est qu'il nous arrive parfois des colonnes et des colonnes de marques de condoléances adressées à une famille en deuil, qui tient tellement à leur publication qu'elle nous en téléphone encore d'autres à la dernière minute; et ce sera la même famille qui croira bon d'aller ensuite faire imprimer ses cartes ailleurs. Nous n'en faisons jamais la remarque à qui que ce soit, car le commerce est absolument libre. Mais cela vaut bien la peine de se payer le luxe de relever le geste de temps à autre.

Convenons que pour du toupet, —une autre de ces choses qui cadrent mal avec les bonnes manières journalistiques.

Quatre des Nôtres sont de retour

Ces jours derniers, à bord du S. S. Gregalia revenaient au pays, MM. Albert Landry, Thomas Higgins, Emile Bérard et Marcel Remillard, quatre des nôtres qui avaient fait le voyage, traversant un groupe de chevaux.

Comme il n'y avait que quatre places disponibles, les noms furent tirés au sort pour le retour et les quatre ci-haut mentionnés furent les favoris, laissant à regret leurs compagnons qui comptent revenir prochainement.

Partis de Glasgow, le 27 juillet, tous débarquèrent à Montréal, le 8 août, à 10 heures de l'avant-midi, heureux de toucher le sol du pays natal. Tous informent les parents et amis, tout particulièrement, de Saint-Jean, Irberville et Mont St-Gregoire que le contingent est en bonne santé là-bas et traité avec beaucoup de sollicitude.

Voici quelques lignes tracées par M. Albert Landry, fils de Mme Vve Léonard Landry, d'Irberville, donnant quelques détails du voyage.

Le 5 août 1940.

S. S. Gregalia: Je raconte brièvement notre voyage que nous avons entrepris partant du Canada en route pour la France. Nous partons de Montréal le 3 juin vers les trois heures et cinq. Notre occupation sur le S. S. Nevada était de prendre soin de 20 à 30 chevaux chacun.

Plusieurs jours se passent et rien d'extraordinaire ne se produit. Vers le 15 juin, nous passons dans un courant d'eau chaude, nous restons très surpris car les jours précédents avaient été très froids. La température en cet endroit était très belle, et l'on pouvait sentir une abondante chaleur sortir de l'eau. Il faut dire que l'on a fait la traversée, en convoi, ce dernier s'est formé à Halifax.

Dans le convoi, il y avait 34 bateaux. Rendus en pleine mer, nous avons rencontré 30 autres vaisseaux venant des Bermudes et du Sud, cela mettait le convoi au nombre

de 64 bateaux. Durant notre traversée nous avons été attaqués par un sous-marin Italien, le 18 juin, vers les sept heures et demie du soir, mais la torpille destinée pour nous, frappe un pétrolier Anglais et le coule. Les bateaux de guerre anglais ont localisé le sous-marin, et l'ont coulé avec leur deck-charge. Le Capitaine nous ordonna de mettre nos ceintures et de se rendre aux chaloupes de sauvetage. Je vous dis que nous étions pas mal énervés. Plus tard, vers le 22 juin, un bateau Anglais nous signale et nous dit que notre port d'arrivée était Belfast au lieu de Bordeaux. Le lendemain, le capitaine nous annonce que le port était encore changé, à Glasgow, en Ecosse, cette fois. Nous sommes arrivés là, le 24 juin. Là les Anglais se sont emparés de la cargaison du bateau qui était de 700 chevaux, 4.000 tonnes de cuivre, du papier et du bois.

Maintenant je raconte notre voyage de retour. Nous partions de Glasgow le 27 juillet, un samedi, vers les 1 hre. de l'après-midi. Pour les premiers jours on a eu un convoi d'une cinquantaine de bateaux. Pour nous escorter on avait 3 bateaux de guerre et 2 avions. Deux jours plus tard, le "S. S. Gregalia" quitte le convoi et s'en va tout seul. Dans la journée du 4 août, vers les cinq heures, nous avons vu six gros bancs de glace; plusieurs de ces bancs étaient comme des montagnes flottant sur l'eau. Plus tard, le même jour on a vu 50 à 60 marsouins se roulant au niveau de l'eau. Le lendemain, nous nous sommes réveillés dans le détroit de Belle-Isle, passant entre le Labrador et Belle-Isle. Pour la nourriture sur le "Gregalia" elle était très bonne. Le midi nous avions de la dinde. Nous avions du dessert et plusieurs variétés de mets à chaque repas. Pour nous distraire nous épluchions les patates, aidant aussi beaucoup aux cuisiniers.

Albert Landry, Thomas Higgins et Emile Bérard.

Notre Fanfare va enfin avoir sa salle de répétitions

Après avoir erré pendant longtemps un peu sous les toits, "Le Cercle Philharmonique de St-Jean" va enfin pouvoir bénéficier d'une salle de répétitions, où les musiciens pourront se rendre quand il leur plaira.

L'exécutif de la fanfare a en effet loué une salle à l'arrière du vaste immeuble Langlois, au-dessus du garage Goineau. On est actuellement à effectuer des réparations qui auront pour effet de rendre cette salle de quelque 30 pieds sur 40 tout à fait attrayante.

Nos musiciens y seront absolument à l'aise; et l'on installera fauteuils, radio et pools de façon à en faire en même temps une salle de repos.

Les membres de la fanfare auront accès à cette nouvelle salle par une entrée particulière que l'on ouvrira à cet effet.

Réception intime

Dimanche le 4 août, un groupe de parents et d'amis se réunissait chez Mlle Blanche Lapanne à l'occasion de ses fiançailles à M. Georges Potvin.

La petite Pierrette Lefebvre présente à la fiancée une magnifique gerbe de roses, donnée par M. Henri Garceau, fleuriste. De nombreux cadeaux lui furent offerts de la part de ses parents et amis.

L'on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée après quoi un succulent goûter fut servi et tous le dégustèrent avec appétit.

Parmi les personnes présentes l'on remarquait: MM. et Mmes Samuël Lapanne, Jean-Louis Lapanne, Aimé Duquette, Léopold Couture, Arthur Ménard, Alphonse Potvin, A. Ostiguy, Mmes E. Lefebvre, J. Bouchard, Mlles Alice Potvin, Martha Roy, Marie-Rose Leclair, Bouchard, Anna Potvin, Amable Lapanne, Alice Lapanne, Valéa England, Simone Jourdain, Yvette Bertrand, Jeannine Armand, Flore Poirier, Rosa Beaudin, Annette Forget, MM. Adrien Couture, Jos. Boucher, Rosario Lapanne, René Lefebvre, Jos. Dextraze, Léo Garceau, Henri Garceau, Marcel L'Étoile, Geo. Garceau, Albert Garceau, Georges Charest et Francis Furlong.

Où Aller s'Enregistrer?

Nous recevons du registraire M. le Dr. Emeril Poirier, l'important communiqué suivant, indiquant les polls d'enregistrement en regard des anciens polls électoraux. Nous prions nos lecteurs de bien consulter le tableau afin de savoir parfaitement où aller.

Salle Paroissiale Saint-Edmond—

Poll 3—Autrefois au numéro 103 Frontenac.

Poll 4—Autrefois au numéro 126 Saint-Pierre.

Ecole Lasalle—

Poll 5—Autrefois au No. 62 Cousins.

Poll 6—Autrefois au No 178 MacKenzie King.

Place du Marché—

Poll 1—Autrefois au No. 19 Victoria.

Poll 2—Autrefois au No 124 Champlain.

Poll 7—Autrefois au No. 127 Richelieu.

Poll 8—Autrefois au No. 222 St-Jacques.

Académie des Garçons—

Poll 9—Autrefois au No 224 St-Jacques.

Poll 10—Autrefois au No 284 St-Jacques.

Poll 11—Autrefois au No. 244 Cousins.

Ecole du Sacré-Coeur—

Poll 14—Autrefois au No. 212 Longueuil.

Poll 15—Autrefois au No 176 St-Charles.

Poll 17—Autrefois au No. 312 Collin.

Poll 18—Autrefois au No. 291 St-Pierre.

Salle des Ouvriers—

Poll 12—Autrefois au No. 33 St-Charles.

Poll 12—Autrefois au No 226 Champlain.

Poll 16—Autrefois au No 260 Laurier.

Académie des Filles—

Poll 19—Autrefois au No 34 Jacques-Cartier.

Poll 20—Autrefois au No 369 Laurier.

Poll 21—Autrefois au No. 336 Laurier.

Poll 23—Autrefois au No. 47 St-Louis.

Académie des Garçons—

Poll 22—Autrefois au No 157 De-Salaberry.

Poll 24—Autrefois au No 422 Mercier.

Poll 25—Autrefois au No. 445 Mercier.

Poll de la Paroisse—

Poll 36—Chez M. Stanislas Lord.

Poll 36—Chez M. Armand Pilon.

IBERVILLE

Salle Cercle St-Charles—

Poll 26—Autrefois chez M. Louis Fréchette.

Poll 27—Autrefois chez M. Thomas Habel.

Bureau d'Enregistrement—

Poll 28—Autrefois chez M. Charles Greendale.

Poll 31—Autrefois chez M. Albert Berger.

Ecole des Garçons—

Poll 29—Autrefois chez M. Frank Greendale.

Poll 30—Autrefois chez M. G. A. Boutin.

Paroisse Saint-Athanase—

Poll 57—Chez M. Armand Gama-che.

Poll 56—Chez M. O. Roman.

M. le Chef Morin à Québec

M. le chef de police Joseph Morin était de passage à Québec, mardi dernier, prenant part à la convention des chefs de polices, chargés de voir à la protection civile, nouvelle organisation dont on établira définitivement les mesures, dans un avenir rapproché.

Napierville

Mlle Madeleine Giroux, de Swanton Vt., a passé une semaine chez M. Roméo Ménard, récemment.

—M. Maurice Laframboise, de Plessisville, chez son père, M. Arthur Laframboise, tout récemment.

—M. et Mme A. Caron ainsi que Mlle Orpha Caron rendaient visite à M. l'abbé Caron, de Cartierville, au cours de la semaine.

—M. et Mme Domina Paré et leur fille Ella, passe une quinzaine à la Baie Missisquoi.

—Mlle J. Charbonneau, de St-Jean a passé la fin de semaine chez son frère, M. Alfred Charbonneau.

—Mlle Albertine Vézina, de St-Roch, à Henryville, ainsi que M. Maurice et Mlle Mariette Giroux, de Swanton Vt., rendaient visite à M. Roméo Ménard, il y a quelque temps.

—Mmes Cléophas Giroux et L. Lucier, de Sherrington, visitaient la famille Aldéric Boutin, dimanche dernier.

—Mme Gustave Beaulieu et sa fillette Micheline étaient de passage chez sa soeur, Mme Boulerice, de Cantic, récemment.

—Mlle Mariette Fortin écoule une quinzaine chez son oncle, M. Rémi Bouchard, de St-Edouard.

—Chez M. Gabriel Fortin dernièrement: M. et Mme Georges Falcon, de Saint-Jacques.

—M. et Mme Fernand Hébert, de Sherrington rendaient visite à Mme Eugène Hébert, dimanche dernier.

—Au Base-Ball, l'équipe de Napierville a écrasé Irberville, dans deux victoires consécutives; les points ont été de 26 à 7 pour la première partie et 12 à 5 pour la deuxième.

—Lisez et faites lire le "Canada-Français", le seul journal qui vous renseigne sur toutes les questions.

Sainte-Sabine

M. et Mme A. Roy, de New-Bedford, ainsi que le Frère Aurèle, des Frères Ste-Croix, de Montréal étaient récemment en visite chez M. Euclide Robert.

—Le 10 courant, M. Joseph Surprenant, fils de M. et Mme Alphonse Surprenant conduisait à l'autel Mlle Marielle Brancho, fille de M. et Mme G. Brancho de Montréal.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église de Ste-Philomène de Rosemont par le Rév. Père Surprenant, Dominicain, leur cousin.

Après la cérémonie religieuse, les nouveaux époux et les invités se rendirent à la demeure du père de la mariée où il y eut une grande réception. L'heureux couple parti ensuite en voyage pour Springfield, Rock Island et East Angus. Nos meilleurs souhaits de bonheur.

—Mme A. Tremblay et Mlle H. Tremblay, de Grand'Mère étaient dimanche dernier en promenade chez M. A. Surprenant.

—M. et Mme J. Audette et Mme A. Forcier, de Pawtucket étaient récemment en visite chez M. H. Gervais.

—Ces jours derniers, Soeur Bessette de l'Hôpital du Sacré-Coeur, de Cartierville était en visite dans sa famille; à cette occasion, un dîner de famille avait lieu dimanche chez M. A. Phœnix; y prirent part: Mme R. Bessette, d'Irberville; M. et Mme Jos. Bessette et Mlles Rita et C. Bessette, de Mont Saint-Gregoire; M. et Mme Jos.-A. Bessette, de Cowansville, MM. et Mmes Hervé et C.-Ed. Potvin, de Farnham; Mme A. Bessette, M. J.-Aimé Bessette, Mlle A. Coupal et M. et Mme O. L'Homme, de St-Alexandre; M. et Mme L. Boucher, de Ste-Brigide, MM. et Mmes Gérard et J. M. Phœnix, de cette localité.

A LOUER

Logis moderne

de 4 pièces,
2e étage, chauffé,
eau chaude à l'année,
solarium et balcon.

S'adresser à ROLAND MARTEL
84 Richelieu, St-Jean, Tél. 2368